

BIBLIOTHÈQUES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE: état des lieux



Volume 63, n° 3 | JUILLET – SEPTEMBRE 2017

DOCUMENTATION  BIBLIOTHÈQUES

Volume 63, n° 3

JUILLET – SEPTEMBRE 2017

Documentation et bibliothèques

2065, rue Parthenais, bureau 387

Montréal (Québec) H2K 3T1

Téléphone : 514 281-5012

Télécopieur : 514 281-8219

Abonnement

www.asted.org

info@asted.org

Direction

Réjean Savard

Coordination à la rédaction

Charlotte de Celles

Comité de rédaction

Jean-Philippe Accart · Gaston Bernier

Denis Boisvert · Bernard Dione · Dominique

Gazo · Alex Guindon · Cristina Ion · Stéphane

Labbé · Dominique Lahary · Patrice Landry

Élisabeth Lavigueur · Sabine Mas

Heather Lea Moulaison

Graphisme

Marquis Interscript

Photo couverture

Bibliothèque Paul-Aimé-Paiement

(Ville de Québec)

Révision et correction d'épreuves

Charlotte de Celles

Traduction

Charlotte de Celles

Traduction des résumés

Charlotte de Celles, Edward Collister,

Donna Varrica

Publicité

Lionel Villalonga

lvillalonga@asted.org

Production

ASTED

En partenariat avec

AIFBD

Impression

Marquis Imprimeur

Les articles de *Documentation et bibliothèques* sont accessibles en version numérique sur Érudit (documentation.erudit.org).

Ils sont répertoriés dans les bases de données FRANCIS de l'Institut de l'information scientifique et technique (INIST), Canadian Periodical Index – Index de périodiques canadiens, Library and Information Science Abstracts (LISA), Library Literature & Information Science, Repère. Les articles plus récents sont aussi référencés dans Google Scholar, Primo Central, Summon, WorldCat, JournalTOCs et EBSCO.

Nous reconnaissons l'appui du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Imprimé au Canada

Érudit
Canada

ISSN-0315-2340 | Envoi de Poste-Publications n° 40005041
Canada : **25,00 \$**, Étranger : **30,00 \$ CAN**



DOCUMENTATION BIBLIOTHÈQUES

SOMMAIRE

Éditorial	4
Réjean SAVARD	
Les bibliothèques et le développement durable: un lien de plus en plus fort ..	5
Pascale GUERTIN et Valérie POIRIER-ROUILLARD	
Le patrimoine documentaire comme soubassement d'un développement durable: nécessité de sa sauvegarde dans un établissement panafricain cinquantenaire	18
Antonin Benoît DIOUF	
Article d'opinion Bibliothèques et décroissance	24
Edgardo CIVALLERO	
Hors thématique Critères d'évaluation de l'information scientifique à l'ère numérique: cas des étudiants aux cycles supérieurs en éducation des universités québécoises	36
Sereyathna SOUNG	
Présentation des auteurs	50

LES BIBLIOTHÈQUES ET AUTRES SERVICES D'INFORMATION FACE AU DÉFI DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Réjean SAVARD

Président de l'ASTED
Directeur de *Documentation et bibliothèques*
rejean.savard@umontreal.ca

La prise en compte de l'influence des activités humaines sur les changements climatiques et la notion de développement durable sont aujourd'hui des préoccupations fondamentales de la société et, par conséquent, des bibliothèques et autres services d'information. L'IFLA (Fédération internationale des associations de bibliothèques et institutions) a d'ailleurs adopté en 2002 une *Déclaration des bibliothèques et du développement durable*, déclaration qui a été mise à jour en 2013.

La question a cependant été moins débattue au Québec et dans la francophonie que dans le monde anglo-saxon. C'est pourquoi nous avons voulu un numéro thématique sur cette question pour *Documentation et bibliothèques*.

Malgré l'importance du sujet, nous avons reçu peu de propositions à notre appel de textes : est-ce là un indice du peu d'intérêt des professionnels de l'information francophones pour la question ? Nous espérons qu'il n'en est rien et que les trois articles de ce numéro serviront de déclencheur pour de nombreux débats sur la question dans notre milieu.

Signalons enfin la présence dans ce numéro d'un article hors thématique, issu d'une recherche doctorale concernant l'évaluation de l'information scientifique à l'ère du numérique.

Bonne lecture !

LES BIBLIOTHÈQUES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE:

un lien de plus en plus fort

Pascale GUERTIN, M.S.I.

Bibliothécaire, Université de Montréal
pascale.guertin@gmail.com

Valérie POIRIER-ROUILLARD, M.S.I.

Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
valerie.poirier.r@gmail.com

RÉSUMÉ | ABSTRACT

Toits verts, systèmes géothermiques, matériaux durables, recyclage et réutilisation sont des termes qui viennent spontanément à l'esprit lorsqu'il est question de développement durable.

Mais que signifie véritablement ce concept ? Comment se manifeste-t-il, concrètement, dans notre environnement, dans nos habitudes de vie ? L'écosystème qu'est la bibliothèque laisse de plus en plus de place aux préceptes du développement durable, par sa nature citoyenne et sa mission de partage du savoir, mais aussi d'inspiration et d'idées nouvelles.

Autant au Québec qu'à l'international, divers projets de bibliothèques vertes, axées sur les besoins et le développement de leur communauté, abondent et se démarquent, laissant place à un discours nouveau, où s'entremêlent harmonieusement les considérations et impératifs actuels, sans compromis quant aux besoins des générations futures.

Le présent texte reprend des éléments du travail réalisé dans le cadre du cours SCI6372 – *Aspects internationaux et comparés de l'information* donné à l'été 2016 par Réjean Savard (qui a fait suite au voyage d'études organisé par l'EBSI en Allemagne, à Prague et à Strasbourg à l'été 2016) et propose un survol des initiatives de quelques bibliothèques dans le monde et invite à réfléchir au rôle de la bibliothèque verte.

Libraries and Sustainable Development: A Growing Relationship

Green roofs, geothermal systems, sustainable materials, recycling and reuse are words that spontaneously come to mind when it comes to sustainable development.

But what does this concept really mean? How does it manifest itself, concretely, in our environment, in our life habits? The library ecosystem is increasingly giving way to the precepts of sustainable development, by its civic nature and its mission to share knowledge, but also by its inspirational nature and with new ideas.

In Québec and internationally, various green library projects that are focused on the needs and development of the communities they serve are plentiful and distinctive, giving rise to a new discourse that harmoniously interweaves existing considerations and imperatives without compromising the needs of future generations.

The following article summarises the principal components of a project undertaken during a summer course taught by Réjean Savard, namely SCI6372 – Aspects internationaux et comparés de l'information. It is the result of a field trip organised by the École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) in Germany, Prague and Strasbourg during the summer of 2016. It provides an overview of the initiatives of some libraries around the world, and invites us to reflect on the role of the green library.

L'année 1987 a marqué la publication du rapport *Brundtland*¹ produit par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations Unies. Ce rapport a eu pour effet de populariser l'expression *sustainable development*, l'équivalent de la notion de « développement durable » dans la francophonie.

Il découlait du mandat confié en 1983 à la présidente de la Commission d'alors, Gro Harlem Brundtland, et visait à élaborer un programme de changement à l'échelle mondiale avec comme objectif de réunir différents pays pour faire face aux crises et problèmes de la fin du XX^e siècle, notamment les nombreuses crises économiques, l'épuisement inévitable des ressources naturelles et les catastrophes environnementales. Le rapport *Brundtland* a défini officiellement et pour la première fois le concept et les notions inhérentes au développement durable en y justifiant son

1. Le rapport *Brundtland* est disponible en ligne : <www.diplomatie.gouv.fr/sites/odysee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf>

importance pour les pays en voie de développement, mais également pour les pays industrialisés. Outre les retombées économiques, le rapport aborde le développement durable du point de vue de la société et de l'environnement. Au début du deuxième chapitre, on y définit le concept de développement durable comme suit :

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. (Brundtland 1987, 14)

Cette définition fait manifestement référence aux besoins vitaux de chacun – se nourrir, se vêtir, se loger – auxquels s'ajoute le droit pour tous d'aspirer à certains idéaux, par exemple la possibilité de travailler ou d'améliorer sa vie.

Dans son ensemble, le rapport se penche sur la nécessité de réfléchir à nos actions présentes et de tenter d'en prévoir les conséquences pour l'avenir afin de minimiser leurs éventuels effets négatifs et irrévocables. Ce désir de se tourner vers des actions ou des idées qui répondent à la définition du développement durable est un choix que l'on peut juger politique certes, mais un choix qui s'avère également social et altruiste si on l'examine dans l'optique de vouloir réduire l'empreinte environnementale par des gestes individuels et collectifs. Le rapport souligne aussi que les choix que nous faisons mènent à l'exclusion de certaines options, ce qui peut limiter notre consommation et rétablir un certain équilibre. Il nous apparaît donc naturel que les bibliothèques – lieux qui ne servent guère les principes du système capitaliste et qui se déclarent comme neutres, sans vocation économique et passeuses du savoir et de la culture – soient les incubateurs des principes du développement durable.

■

Au Québec, c'est en 2004 que le gouvernement engage des actions concrètes qui donnent suite au rapport *Brundtland* en adoptant la *Loi sur le développement durable*. La *Loi* instaure 16 principes qui prennent en compte différents aspects environnementaux et qui s'adressent à tous les ministères et organismes publics. Elle a aussi permis au Québec d'élaborer sa propre définition du développement durable :

Au Québec, le développement durable s'entend donc d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. (Gouvernement du Québec 2016)

[...] il est primordial de développer une « citoyenneté mondiale » afin de relever collectivement les défis de société, surtout lorsqu'il est question du sujet universel qu'est l'environnement, et cela doit commencer par la connaissance des lieux culturels propres à chaque communauté. C'est à cet égard que la bibliothèque intervient.

Quatre ans plus tard, en 2008, c'est au tour du fédéral d'adopter la *Loi fédérale sur le développement durable*, dans laquelle apparaît la définition du concept telle que présentée dans le rapport *Brundtland*. La *Loi* permet de rendre « le processus décisionnel en matière d'environnement plus transparent » (Gouvernement du Canada 2008) et reprend l'idée d'une rationalisation dans l'utilisation des ressources et des prises de décisions en considérant les effets du présent sur l'avenir.

À l'international, en 2015, 193 membres de l'ONU ont adopté 17 nouveaux objectifs de développement durable, détaillés en 169 cibles, dans l'*Agenda 2030* (République française 2016). Selon la Confédération suisse (2016), ces objectifs possèdent une « validité universelle » et doivent être appliqués dans tous les pays, selon les ressources mises à la disposition de ces derniers.

Deux objectifs de l'*Agenda 2030* sont liés plus particulièrement à la mission des bibliothèques. Le quatrième objectif touche de plus près les bibliothèques scolaires et académiques : « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. » (République française 2016) De même, le onzième objectif est d'intérêt pour toutes les catégories de bibliothèque : « Faire en sorte que les villes et les éta-

blissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. » (République française 2016) Dans son document d'information *Un accès et des opportunités pour tous* (2017), l'IFLA associe d'ailleurs des exemples de bibliothèques et de services à chacun des objectifs de l'*Agenda 2030* pour montrer que la bibliothèque est au cœur des changements et des innovations. Afin que l'*Agenda 2030* demeure toujours pertinent et adapté aux besoins des pays participants, les ministres de chaque pays membre se réunissent chaque année afin de discuter des avancées en la matière, alors que les chefs d'État se rencontrent tous les quatre ans avec le même objectif.

L'existence de lois et d'objectifs internationaux renforce le besoin pour les institutions publiques de s'informer et de prendre des décisions réfléchies quant à l'avenir. Comme le mentionne l'UNESCO (2016), il est primordial de développer une « citoyenneté mondiale » afin de relever collectivement les défis de société, surtout lorsqu'il est question du sujet universel qu'est l'environnement, et cela doit commencer par la connaissance des lieux culturels propres à chaque communauté. C'est à cet égard que la bibliothèque intervient. Nous nous attarderons à présent à détailler les gestes concrets qu'elle peut poser, selon les ressources mises à sa disposition, pour être considérée comme une bibliothèque verte.

Le développement durable et les bibliothèques

Le 2 août dernier, le Fonds mondial pour la nature (WWF) publiait l'article *Le Jour du dépassement global survient une semaine plus tôt cette année*. On y mentionne que chaque année, la journée où la Terre a épuisé la totalité de ses ressources pour l'année survient de plus en plus tôt. En 2016, c'était le 8 août, cette année, le 2 août. Cela signifie que les quatre derniers mois de l'année ont accusé un « déficit écologique » (WWF 2017). Devant cette vérité frappante, quelles décisions de nature environnementale peuvent prendre les bibliothèques, à plus ou moins grande échelle, pour réduire leur empreinte écologique et par la même occasion embrasser la cause du développement durable ?

En 2002, une déclaration majeure pour les bibliothèques a été approuvée à Glasgow. Il s'agit de la *Déclaration des bibliothèques et du développement durable*, instaurée par l'International Federation of Libraries Associations and Institutions (IFLA) à l'occasion du 75^e anniversaire de l'association². Bien que la *Déclaration* ne mentionne pas explicitement que les mesures environnementales fassent partie du développement durable, on comprend que certains principes s'y réfèrent. Par exemple, l'IFLA « [d]éclare que tous les êtres humains ont le droit fondamental à un environnement proportionné pour leur santé et bien-être » (2002), ce qui implique eau potable, air de qualité et autres éléments qui procurent santé et bien-être. De plus, l'IFLA y demande qu'un réseau de bibliothèques et d'information se crée entre les bibliothèques situées dans les pays développés et celles situées dans les pays en voie de développement. Ce réseau permet d'échanger et de discuter afin d'offrir le plus de ressources possible aux pays dans le besoin. Les services de toute bibliothèque « [doivent être] respectueux de l'équité, la qualité de vie générale pour toutes les personnes et l'environnement naturel » (IFLA 2002). Cette affirmation sous-tend que les individus ont le droit à une qualité de vie optimale, mais aussi que l'environnement naturel doit être respecté, ce qui peut être atteint notamment par la réduction de l'empreinte écologique des bâtiments qui abritent les bibliothèques et des employés qui y travaillent.

Les considérations écologiques sont essentielles à la conception de tout projet de bibliothèque qui souhaite respecter les principes du développement durable :

Qu'elles le veuillent ou non, les bibliothèques ont une responsabilité sociale, et leur performance écologique se mesure en émission de CO₂ ou en surface productive nécessaire pour répondre à la consommation de ressources et aux besoins d'absorption de déchets. (Schöpfel 2016, 51)

2. La *Déclaration* complète se trouve en Annexe 1.

En tant que service public ou privé, la bibliothèque doit gérer des ressources matérielles (équipement des salles de travail ou des salles de lecture, étagères, bureaux, etc.) et technologiques (ordinateurs, moniteurs, imprimantes, photocopieur, etc.) en fonction de sa mission et du nombre d'utilisateurs à servir. Revenons ici à l'idée de choix et d'équilibre encouragés par une idéologie de développement durable : une bibliothèque pourrait décider de conserver les mêmes étagères lors d'un réaménagement, ou encore de diminuer le nombre de photocopieurs pour encourager la consultation numérique de ses ressources, ou inversement de renouveler les étagères dans un but esthétique ou encore, de conserver le même nombre de numériseurs et de produire une quantité énorme de recyclage de papier. Évidemment, les choix judicieux pour l'environnement ne sont pas toujours synonymes de rentabilité ou bien les bibliothèques peuvent vouloir emprunter cette voie, mais manquer de ressources financières en cours de route. Les suggestions et exemples proposés font référence à des changements dans la mesure où ces derniers sont possibles et réalistes pour les décideurs. Pour y arriver, il existe de nombreux standards, normes et certifications – qui diffèrent évidemment d'un pays à l'autre – qui touchent la construction ou la rénovation d'immeubles et la consommation d'énergie. On peut également inculquer des habitudes quotidiennes au travail. Applicables à une bibliothèque comme à tout autre bâtiment ou service, ces normes permettent d'affirmer qu'une bibliothèque correspond aux critères d'une bibliothèque verte.

La bibliothèque verte : de l'architecture à l'image générale de la bibliothèque

Les mouvements « verts » se sont popularisés au XXI^e siècle dans plusieurs sphères de la société, notamment sur le plan économique (encourager les achats locaux), communautaire (valoriser le transport en commun) ou environnemental (utiliser l'énergie solaire ou produite par les éoliennes). Le mouvement vert se définit de manière générale comme suit :

[...] a set of practices to lead more environment-friendly and ecologically responsible decisions and lifestyles which will protect our environment and its natural resources for current and future generations. (Pangail 2015, 2)

L'idée de répondre aux besoins présents sans compromettre ceux des générations futures, qui découle de la définition du développement durable, est reprise en se concentrant sur les ressources naturelles et l'environnement. Le mouvement s'est graduellement intégré aux bibliothèques, notamment pour ce qui a trait à la construction ou à la rénovation des bâtiments qui abritent les bibliothèques, et c'est à la fin des années 1990 qu'on voit apparaître le concept des bibliothèques vertes dans les ouvrages qui portent sur la bibliothéconomie, principalement aux États-Unis (Antonelli 2008, 2).

Depuis, on compte au moins 42 bibliothèques aux États-Unis qui respectent ces objectifs et au moins une au Canada, soit la bibliothèque publique de Calgary (Antonelli 2016).

L'IFLA a créé un groupe spécial en 2009, appelé l'*Environmental Sustainability and Libraries Special Interest Group* (ENSULIB), qui a pour objectif de comprendre les conséquences des changements climatiques pour ensuite formuler des recommandations et de bonnes pratiques de respect de l'environnement qui s'adressent aux bibliothèques et à leurs services. L'ENSULIB partage la définition du *Online Dictionary for Library and Information Service* (ODLIS) qui veut mieux définir les *Green Libraries*:

[They are] *designed to minimize negative impact on the natural environment and maximize indoor environmental quality by means of careful site selection, use of natural construction materials and biodegradable products, conservation of resources (water, energy, paper), and responsible waste disposal (recycling, etc.).* (ENSULIB 2016)

Cette définition permet d'illustrer de manière concise le portrait d'une bibliothèque verte. Détaillons à présent les différents aspects à considérer lorsqu'une bibliothèque souhaite se diriger dans cette voie.

La gestion immobilière «verte»

Comme le propose l'*Online Dictionary for Library and Information Science* (ODLIS), le concept de *Green Libraries* fait d'abord référence à des considérations immobilières, c'est-à-dire aux normes nationales, à portée internationale et développées dans plusieurs pays, qui encadrent la construction de bâtiments de tout type (y compris les bibliothèques) et qui procurent les conseils et les bonnes pratiques pour la rénovation des bâtiments. Ces normes portent sur les matériaux de construction durables et de qualité, l'utilisation de l'énergie solaire, la réutilisation des eaux grises, la présence de jardins sur les toits, l'économie d'électricité en favorisant l'éclairage naturel, etc. (Werner 2013)

L'aménagement extérieur doit aussi être pensé afin qu'il puisse offrir suffisamment d'espaces pour que les usagers ou les employés y stationnent leurs vélos, et proposer des espaces verts qui mettront en évidence le cachet «vert» du bâtiment. L'emplacement de celui-ci et l'accessibilité aux transports en commun influenceront aussi le mode de transport choisi par les usagers (Werner 2013). Ces exemples ne sont pas exhaustifs et plusieurs autres éléments doivent être étudiés en fonction des exigences précises de chaque projet entre une bibliothèque et un organisme de certification.

Aux États-Unis, la certification appelée *Leadership in Energy and Environmental Design* (LEED) s'applique à tous les types de bâtiment et à toutes les phases de développement. Quatre niveaux de certification (Certificat, Argent, Or

ou Platine) sont possibles selon les critères, mais de façon générale, les bâtiments LEED consomment moins d'eau et d'énergie et limitent les émissions de gaz à effet de serre. En 2013 aux États-Unis, 13 bibliothèques académiques possédaient une des quatre certifications LEED (Aulisio 2013). Bien que cette certification ait vu le jour en Amérique du Nord, des bâtiments partout dans le monde l'utilisent pour s'afficher «verts»: 1,85 million de pieds carrés reçoivent d'ailleurs la certification chaque jour (U.S. Green Building Council 2016).

En Asie, en raison de la conscientisation aux nombreuses crises écologiques et au climat particulier de cette région, des normes et standards spécifiques sont utilisés pour la rénovation des bibliothèques ou la construction de nouveaux bâtiments (Qutab, Ali & Ullah 2016). Que ce soit à Taiwan, à Singapour ou en Arabie Saoudite, des *Green Libraries* voient ainsi tranquillement le jour.

La bibliothèque publique de Rio de Janeiro au Brésil est aussi un exemple très intéressant de bibliothèque verte. Fondée en 1873, elle a traversé les époques en sachant s'adapter continuellement et en déménageant plusieurs fois de bâtiments. En 2014, un projet majeur de rénovation la fait se démarquer, alors qu'elle devient la première bibliothèque brésilienne à recevoir la certification LEED Or (Bezerra Cardoso & Campos Machado 2015, 7).

Au Royaume-Uni, une norme similaire existe pour la construction ou la rénovation de bâtiments: il s'agit de la *Building Research Establishment Environmental Assessment Method* (BREEAM), qui permet d'attester la durabilité des installations depuis 1990. La BREEAM influence à plusieurs égards les projets immobiliers, quels qu'ils soient, «*including low impact design and carbon emissions reduction; design durability and resilience; adaption to climate change; and ecological value and biodiversity protection*» (BREEAM 2016). Les services offerts par l'organisme permettent aux entreprises et organismes de construire des bâtiments attrayants qui s'adaptent à leur environnement et qui améliorent le bien-être des individus qui y travaillent ou y habitent (BREEAM, 2016). À ce jour, environ 2 250 500 bâtiments, toutes vocations confondues, sont enregistrés comme répondant aux critères de la BREEAM, principalement au Royaume-Uni, mais aussi dans plus de 50 pays. À Worchester, la bibliothèque à double vocation (universitaire et publique) que l'on nomme *The Hive* possède une haute certification BREEAM depuis la construction de son nouveau bâtiment en 2012 (The Hive 2016).

En Australie, la norme développée par le *Green Building Council* se nomme *Green Star* et peut s'appliquer aux édifices résidentiels, publics ou autres. Cette certification propose aussi plusieurs niveaux et se mesure selon leur système de classement (intérieur, design et construction, projet de développement et rendement). En Australie, ce sont

FIGURE 1

The Hive, Worcester



©Taflin Laylin

FIGURE 2

The Hive, Worcester



©Taflin Laylin



©City of Melbourne

principalement les bâtiments publics qui sont certifiés *Green Star*. Le premier ayant obtenu les six étoiles de la certification est la bibliothèque publique de Melbourne, la *Library at The Dock*. Celle-ci se démarque par son design et est devenue le modèle à suivre, selon la directrice générale du *Green Building Council*:

Public buildings—whether they are national galleries or local libraries—are the heart of our communities. For this very reason, public buildings should be efficient, healthy, productive and resilient. The community now has independent proof that their library is all of these things. (Jamal 2016)

La bibliothèque est ainsi considérée comme l'agent provocateur du changement et inspire d'autres institutions publiques à suivre son exemple.

En France, c'est la norme *Haute Qualité Environnementale* (HQE) qui permet la construction, la rénovation ou l'exploitation des bâtiments. La HQE est la « meilleure manière d'attester des performances d'un bâtiment et de répondre aux grands enjeux de la ville durable » (Association HQE 2016). Les bibliothèques qui répondent à cette norme le font de manière très diversifiée et, comme le mentionne

Ahmed Ksibi de l'Université de La Manouba en Tunisie, « il paraît peu probable aujourd'hui qu'un projet de nouvelle bibliothèque n'intègre pas ou peu des préoccupations dites HQE » (2002). Néanmoins, il faut demeurer conscient que les bibliothèques qui n'appliquent pas de normes environnementales dominent (Ksibi 2002).

Une étude réalisée en Croatie permet de confirmer qu'une minorité de bibliothèques sont au courant des options qui s'offrent à elles pour se conformer aux normes des *Green Libraries*. En 2014, le *Work group for Green libraries* a été formé et avait pour objectif de mener un sondage auprès des bibliothécaires pour identifier ceux qui acceptaient de participer à un projet de bibliothèque verte. Au total, 174 bibliothécaires de différents milieux ont répondu au sondage, ce qui représente 10 % des bibliothécaires croates (Kraljević & Lukačić 2015). La majorité des répondants n'étaient ni familiers avec le projet entamé par le groupe de travail ni avec un projet similaire en Croatie ou ailleurs dans le monde. Pourtant, 93 % des répondants étaient d'accord pour affirmer que « *libraries should be involved in public education and raising awareness of ecological problems* » (Kraljević & Lukačić 2015, 3). La Croatie est un pays qui pourrait en inspirer d'autres pour effectuer une étude similaire.

Cela étant, bien que ces normes ne soient pas mises en œuvre (parce qu'on en ignore l'existence), on ne doit pas négliger le manque de ressources financières nécessaires pour apporter des changements de cette envergure. Les bibliothèques qui ont adhéré à l'une de ces normes ou certifications se retrouvent pour la plupart dans les pays industrialisés. Cependant, comme mentionné, la *Déclaration* de l'IFLA s'adresse également aux bibliothèques des pays en voie de développement et invite aussi ces dernières à s'engager dans la voie de l'écologie et du développement durable. Les recherches de Stranger-Johannessen, Asselin & Dorion (2015) montrent toutefois que les bibliothèques étudiées en Éthiopie et en Ouganda sur le plan du développement durable se préoccupent davantage de littératie et d'éducation des populations, principes également prônés dans la *Déclaration* de l'IFLA, en raison des multiples crises auxquelles ces pays font face :

Community libraries represent a rapidly increasing phenomenon in many parts of Africa, particularly fuelled by global crises in education, literacy, poverty, health, agriculture and human rights. Responses to these crises include major international initiatives (Millennium Development Goals, Education for All) and corresponding national and regional policies and programmes such as US Agency for International Development literacy initiatives in Africa, policies to build universal primary education and mother-tongue education and nationwide adult literacy initiatives. (Stranger-Johannessen, Asselin & Dorion 2015)

Des habitudes à changer au quotidien

Si certaines bibliothèques ne peuvent disposer d'un bâtiment qui respecte les normes écologiques ou qui réduit au minimum son empreinte environnementale, on peut alors encourager les employés des bibliothèques à poser des gestes qui ne demandent pas ou peu de mobilisation de ressources au quotidien. Dans son article *Sustainable buildings, equipment and management* paru en 2013 dans le journal de l'IFLA, le professeur Klaus Ulrich Werner de l'Université libre de Berlin présente les aspects de planification, de construction et d'opérationnalisation des actions que peut entreprendre une bibliothèque pour être qualifiée de durable. Les exemples présentés dans les points ci-dessous s'inspirent des principaux éléments de la liste de Werner.

- Lorsqu'on doit acheter des fournitures de bureau neuves, privilégier celles fabriquées à partir de matériau dérivé de plastique ou de papier recyclé afin que l'achat soit jugé écoresponsable. L'achat local permet en outre d'éviter la livraison et de réduire l'émission de CO₂ issu du transport (Werner 2013, 7). On peut également encourager la réduction de consommation de papier en invitant, par exemple, les employés à n'imprimer leurs courriels ou tout autre document numérique qu'en cas d'urgence. On peut prévoir aussi

l'aménagement d'un espace qui affiche de l'information sur le recyclage de divers matériaux et où les employés peuvent facilement séparer les matières recyclables comme le papier, le plastique, le verre, les piles, les appareils électroniques, etc. dans différents contenants (Werner 2013, 7). Pour les appareils électriques, prioriser ceux qui détiennent la certification *Energy Star* pour réduire l'utilisation d'énergie et ainsi économiser les ressources financières. Les employés peuvent aussi être invités à développer de bonnes habitudes, comme réduire le niveau de chauffage ou de climatisation à la fin de la journée, ou encore éteindre les ordinateurs et les moniteurs en quittant les lieux. En résumé, un des aspects d'une bibliothèque verte est de sensibiliser et de motiver les employés – commis, techniciens, professionnels – à apporter des changements dans leur quotidien.

- L'agent de changement, qu'il soit gestionnaire ou bibliothécaire, doit s'imposer comme leader et démontrer que ces nouvelles valeurs et habitudes sont essentielles pour que la bibliothèque devienne un modèle à suivre en matière de développement durable.
- Les espaces communs tels que la salle à manger ou les salles de bains, destinés aux employés ou aux usagers, peuvent aussi avoir une influence sur les effets environnementaux de la bibliothèque. Werner suggère donc de privilégier l'achat de produits biodégradables et sans contenu toxique, et d'utiliser des chiffons réutilisables pour nettoyer. Les salles de bains pourraient offrir des sèche-mains à air plutôt que l'habituel papier. La bibliothèque offrirait ainsi des espaces communs bien entretenus qui répondent aux standards de propreté sans trop causer d'impact sur l'environnement.

Ces changements dans les habitudes de consommation d'énergie et d'utilisation de ressources ont été mis en place avec succès à la bibliothèque publique *Clarksville Montgomery* de l'État du Tennessee (Hauke 2015, 2). La bibliothèque de la *Vermont University* à Burlington a pour sa part mis fin à son contrat avec Coca-Cola en 2011 afin d'encourager les étudiants à utiliser des bouteilles d'eau en plastique réutilisables plutôt que bouteilles jetables (Aulisio 2013, 5).

La gestion environnementale

Ces actions et ces gestes concrets pour réduire à sa plus simple expression l'impact environnemental des bibliothèques semblent simples à mettre en œuvre dans une petite bibliothèque, mais la tâche peut s'avérer plus difficile dans un établissement de plus grande envergure, par exemple une bibliothèque nationale. Ces décisions doivent être adroitement planifiées afin qu'elles n'entraînent pas une mobilisation trop importante des ressources, qu'elles

soient financières, matérielles ou humaines, et une perte significative d'efficacité. C'est la raison pour laquelle la norme internationale ISO14001 a été créée en 1996 et révisée en 2015. Cette norme :

[...] établit les exigences relatives à un système de management environnemental [et] [...] aide les organismes à améliorer leur performance environnementale, [...] gagnant, par là même, un avantage concurrentiel et la confiance des parties prenantes. (ISO14001 2015)

Un des points de la liste de Werner traitait justement de marketing et de l'idée que l'image d'une bibliothèque verte correspond à une image positive. Ainsi, le fait de suivre une norme comme celle de l'ISO peut aider à construire l'image d'une bibliothèque verte engagée et sensibilisée aux enjeux actuels. Petra Hauke, professeure à l'Université d'Humboldt à Berlin, nous fait remarquer qu'une étudiante de l'Université de Stuttgart faisait état dans son mémoire *Let's go green - Developing a certificate for Green Libraries using the practical example of the Stuttgart Public Library* du besoin de créer une certification pour les bibliothèques vertes qui tiendrait compte autant des services et du système de gestion d'une bibliothèque que de ses aspects immobiliers (Hauke 2015, 3).

Au-delà de ces considérations, certains professionnels réclament que l'on puisse reconnaître aussi une bibliothèque verte par son offre de service. Une définition plus englobante des *Green Libraries* a été proposée : « [...] [W]e shift the trend and use the term 'green library' to refer to any library that promotes sustainability through education, operations, and outreach. » (Aulisio 2013, 1) Il serait possible d'éduquer les usagers d'une bibliothèque sur cet esprit communautaire de développement durable en intégrant la notion dans les activités et les services habituels de l'établissement. Par exemple, les livres de l'heure du conte pourraient porter sur des thèmes environnementaux ou encore la collection de la bibliothèque pourrait prioriser le développement de ressources sur ces sujets. Un autre moyen de rejoindre l'utilisateur serait de tenir des activités d'information sur les moyens de réduire son empreinte écologique au quotidien à la maison.

Les bibliothèques qui souhaitent participer au mouvement «vert» disposent de plusieurs moyens et ressources. Selon les ressources de chacune et en fonction de la motivation des décideurs, et comme le dit si bien Ahmed Ksibi, «il s'agit – pas après pas – de gagner du terrain par le partage des idées, mais aussi dans l'éventualité consécutive à ce partage, appeler à la solidarité dans l'action» (Ksibi 2002, 8). La collaboration avec des organismes qui veulent aussi s'engager dans la

voie du développement durable peut être une autre option à envisager pour enrichir le monde des bibliothèques et partager leurs idées à d'autres organisations motivées.

Rôle social et troisième lieu : trouver écho dans les principes du développement durable

Si le but de cet article était surtout de mettre en lumière les initiatives vertes et celles qui répondent aux normes écologiques nationales et mondiales dans le milieu des bibliothèques, on ne doit pas mettre de côté le rôle social de la bibliothèque, qui s'inscrit tout à fait dans la logique du développement durable.

La littérature en sciences de l'information est unanime à reconnaître que les bibliothèques configurées pour répondre

aux besoins du XX^e siècle sont maintenant dépassées. Pour assurer la durabilité de leurs institutions, les bibliothécaires doivent comprendre l'évolution des technologies et des besoins de la société actuelle et s'y ajuster. Autrefois pensées, construites et organisées pour la préservation de la documentation, les bibliothèques doivent désormais répondre à de tout autres impératifs.

The dawn of the 'information superhighway' threatened to make [libraries] less relevant, even obsolete. Yet now, these institutions are as prominent as ever, with a wave of innovation as the next generation of libraries extend their mission well beyond the storage of knowledge. (Nikitin & Jackson s.d.)

On s'en doute bien, un des impératifs du développement durable est de toujours penser en fonction de l'avenir et de la capacité de l'ici-maintenant à demeurer utile et viable à long terme. Un autre moyen pour les professionnels de l'information de s'assurer du respect du principe du développement durable est de faire preuve d'une grande ouverture au sujet des changements engendrés par la société de l'information et de l'instantanéité. Puisqu'il est impossible de rivaliser avec les surpuissances de l'information telles que Google, les bibliothèques du XXI^e siècle se réorientent progressivement vers un nouveau paradigme, celui de servir la communauté avant tout, d'agir comme lieu ouvert, public et accessible. La bibliothèque du XXI^e siècle est celle qui favorise les rencontres, le foisonnement d'idées nouvelles, l'intégration et le mélange des cultures et des âges. Elle est désormais imaginée en fonction des besoins de ses usagers et non en fonction de l'information dont elle se fait encore la gardienne. Auparavant chargées de la gestion des collections documentaires, les bibliothèques ont aujourd'hui transformé

FIGURE 4

Dokk1, Aarhus



©Lucy Wang

FIGURE 5

Dokk1, Aarhus



©Lucy Wang

leur mission première pour se consacrer davantage à leur communauté et à son bien-être.

Le nombre de projets de bibliothèques dites « troisième lieu » ne cesse d'augmenter, que ce soit en réponse à une position gouvernementale en matière de développement durable, pour revitaliser un quartier ou encore, pour dynamiser les populations et les inciter à fréquenter les bibliothèques. Et bien que nous puissions tous, de près ou de loin, trouver un projet de bibliothèque qui s'inscrit dans ce mouvement, nous avons voulu attirer davantage l'attention sur le cas de Dokk1, véritable projet novateur qui a vu le jour en 2015 au Danemark, qui ne peut que servir d'inspiration pour d'autres initiatives du genre.

Dokk1, bien plus qu'une bibliothèque

La ville d'Aarhus au Danemark est reconnue pour ses multiples entreprises d'énergie éolienne, son important port industriel, son architecture, son design, mais également pour sa population, qui est parmi « la plus jeune et la plus heureuse » (Jacquet 2016). En effet, les étudiants représentent 19 % de la population, et sont au nombre d'environ 60 000. Il n'est donc pas étonnant que la ville ait pris la décision, dès 1994, de redynamiser les bibliothèques pour en dépoussiérer l'image. Les termes *Multimedia House* ou *Urban Mediaspace* sont d'ailleurs utilisés pour définir la nouvelle bibliothèque, car « Dokk1 n'est pas seulement un projet de bibliothèque. C'est avant tout un projet pour la ville : un projet urbain, communautaire et social » (Jacquet 2016). Un peu à l'image des *Idea Stores* de Londres ou de la Stadtbibliothek de Stuttgart, Dokk1 est d'abord un projet de réaménagement urbain pour la ville d'Aarhus, en plus d'avoir comme mission première de se rendre utile pour la communauté et d'agir comme lieu de rencontres et d'échange.

Pour mener à bien le projet, la bibliothèque s'est entre autres dotée d'un guichet voué aux *citizen services*, tenu par des employés municipaux et où les gens peuvent obtenir des services liés aux passeports, à la sécurité sociale, etc. (Jacquet 2016) La bibliothèque abrite également plusieurs espaces multifonctionnels, une salle de presse, une cafétéria de même qu'un jardin intérieur. L'accent a également été mis sur l'accessibilité, ce qui fait en sorte que Dokk1 est ouverte 7 jours sur 7, de 7 h à 22 h. Ainsi, les usagers sont très diversifiés et on se rend compte rapidement qu'ils visitent la bibliothèque moins pour les collections qu'elle offre que pour son ambiance ouverte, invitante et agréable, pour son emplacement central et pour la vue imprenable qu'elle offre sur le port.

Dokk1 engendre ainsi de nouvelles habitudes de vie au sein de sa communauté en mettant à la disposition de tous, de façon démocratique, un espace citoyen où il fait bon se rencontrer. Les habitants d'Aarhus et des alentours redécouvrent le lieu public qu'est la bibliothèque et se l'approprient en tant que lieu d'échange et de rencontre, où tout est gratuit et facile d'accès. Nous pouvons donc en conclure que les instigateurs ont bel et bien réussi leur mission. Marie Østergård, développeuse de projet, déclare à ce sujet : « Nous ne construisons pas un bâtiment pour les collections, mais nous construisons un bâtiment pour les gens. » (Jacquet 2016) Dokk1 est un bel exemple de développement durable, car il a été développé et conçu en fonction des besoins de la population et pour tenir compte de l'évolution et des changements de comportements de celle-ci tout en s'éloignant des rôles traditionnels attribués aux bibliothèques du passé.

Discussion

Puisque le concept de développement durable peut sembler être une mode passagère, un concept qui fait bonne figure dans les textes de loi et les normes, sans jamais trouver écho dans la réalité, nous souhaitons confirmer l'existence de réalisations concrètes de bibliothèques pensées et organisées dans le souci du développement durable. Notre premier constat est que la masse d'information qui porte sur le sujet est immense et les quelques exemples présentés ici ne sont qu'un bref survol des constructions, programmes et services en cours dans les bibliothèques dans le monde.

Dokk1 est un bel exemple de développement durable, car il a été développé et conçu en fonction des besoins de la population et pour tenir compte de l'évolution et des changements de comportements de celle-ci tout en s'éloignant des rôles traditionnels attribués aux bibliothèques du passé.

Au Québec, Bibliothèque et Archives nationales (BAnQ s.d.) s'est dotée du *Plan d'action de développement durable 2015-2020*, qui a connu sa première itération en 2008. Ainsi, depuis bientôt une décennie, le souci de prendre en compte les impératifs du développement durable dans nos institutions bibliothéconomiques perdure, s'enrichit et semble bien ancré dans les prises de décisions. BAnQ s'étant dotée de la mission de renforcer la coopération et les échanges

entre les différentes bibliothèques et institutions documentaires québécoises (BAnQ s.d.-b), elle exerce donc une certaine influence auprès d'elles. Nous sommes d'avis que certaines bibliothèques du Québec ont pu largement s'inspirer de ses initiatives publiques en matière de développement durable pour développer et s'approprier le concept. Le positionnement des institutions publiques nationales d'influence pour le développement durable n'est donc pas à sous-estimer et constitue sans doute la clé du succès de

la multiplication d'initiatives responsables et novatrices. Plusieurs projets québécois qui répondent aux préceptes du développement durable méritent d'ailleurs d'être soulignés, par exemple la Bibliothèque de Varennes, qui produit autant d'énergie qu'elle en consomme (Harrison-Julien & Gerbet 2015), ou encore la Bibliothèque de Charlesbourg, à Québec, qui est presque entièrement chauffée et climatisée par la géothermie et dotée d'une toiture végétale recouvrant 1 830 mètres carrés (Portail du développement durable au Québec 2012). Dans la région de Montréal, les bibliothèques Saul-Bellow, Le Boisé et Marc-Favreau sont également d'excellents exemples du souci accordé à l'environnement et aux fondements du développement durable en bibliothèques.

Conclusion

Pour conclure et pour répondre à l'interrogation qui était sous-jacente à nos recherches, à savoir « La bibliothèque est-elle encore pertinente de nos jours ? », c'est sans conteste que nous y répondons par l'affirmative, surtout lorsqu'on prend connaissance de l'ensemble des projets cités dans le présent article. Nous pouvons donc affirmer que le développement durable est :

[...] *une façon de confirmer la possibilité d'une bibliothèque responsable, engagée, politique et soucieuse de l'environnement. C'est aussi une façon de porter nos débats sur la médiation, les biens communs et le numérique au cœur même de la société, et d'ouvrir la bibliothèque aux préoccupations majeures de notre temps, sur le monde.* (Schöpfel 2016, 53)

SOURCES CONSULTÉES

- Antonelli, Monika. 2008. The Green library movement: An overview of green library literature and actions from 1979 to the future of green libraries. *Electronic Green Journal* 1 (27). <escholarship.org/uc/item/39d3v236>.
- Antonelli, Monika. 2016. Green Libraries. <greenlibraries.org/home>
- Alliance HQE. 2016. Certifications. <www.hqegbc.org/batiments/certifications/>.
- Auliso, George J. 2013. Green libraries are more than just buildings. *Electronic Green Journal* 1 (35). <escholarship.org/uc/item/3x1862z>.
- Berndtson, Maija. 2013. Public libraries and placemaking. <library.ifla.org/224/1/081-berndtson-en.pdf>.
- Bezerra Cardoso, Nathalice & Campos Machado, Elisa. 2015. Sustainable and Green Libraries in Brazil: Guidelines for Local Governments. <library.ifla.org/1207/1/095-cardoso-en.pdf>.
- Bibliothèques et archives nationales du Québec. s.d. Mission. <www.banq.qc.ca/a_propos_banq/mission_lois_reglements/mission/>.
- Bibliothèques et archives nationales du Québec. s.d. Plan d'action de développement durable 2015-2020. <www.banq.qc.ca/a_propos_banq/acces_a_linfo/plan_developpement_durable/actions.html>.
- Bon, Ingrid. 2015. Literacy Matters! An integrated approach to literacy, reading and libraries in the Netherlands. <library.ifla.org/1178/1/099-bon-en.pdf>.
- BREEAM. 2016. What is BREEAM? <www.breeam.com/>.
- Brundtland, Gro Harlem. 1987. Notre avenir à tous. <www.diplomatie.gouv.fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf>.
- Bußmann, Ingrid. 2016. The City Library at Mailänder Platz between Tradition and Innovation. <www1.stuttgart.de/stadtbibliothek/druck/nb/FestschriftEnglish.pdf>.
- Confédération Suisse. 2016. Les 17 objectifs de développement durable. <www.eda.admin.ch/post2015/fr/home/agenda-2030/die-17-ziele-fuer-eine-nachhaltige-entwicklung.html>.
- Dogliani, Sergio. 2008. Les Idea Stores: Une nouvelle approche de la bibliothèque et de l'accès à la connaissance. *Bulletin des bibliothèques de France* 27 (1). <bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-01-0069-013> (consulté le 28 août 2016).
- ENSULIB. 2016. IFLA Green Library Award. <www.ifla.org/node/10159>.
- Gouvernement du Canada. 2008. Loi fédérale sur le développement durable. <lawshttp://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-8.6/page-1.html>.
- Gouvernement du Québec. 2004. Loi sur le développement durable. <legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/D-8.1.1>.
- Guillemette-Labory, Louise & Lecoite, Aude. 2016. Les bibliothèques publiques: au cœur du développement durable de Montréal. <www.agenda21c.gouv.qc.ca/blogue/les-bibliotheques-publiques-au-coeur-du-developpement-durable-de-montreal/>.
- Harrison-Julien, Pasquale & Gerbet, Thomas. 2015. Une bibliothèque du futur en banlieue de Montréal. Radio-Canada. <ici.radio-canada.ca/regions/montreal/2015/06/21/001-bibliotheque-futur-varennes-banlieue.shtml>.
- Hauke, Petra. 2015. How to become/How to identify a Green Library? Standards for Certification. <library.ifla.org/1237/1/095-hauke-en.pdf>.
- Hobohm, Hans-Christoph. 2008. Les bibliothèques sont-elles rentables? Usage et valeur des services. *Bulletin des bibliothèques de France* (3). <bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-03-0064-008> (consulté le 28 août 2016).
- IFLA. 2002. Déclaration des bibliothèques et du développement durable. <www.ifla.org/files/assets/faife/publications/ifla-statement-sustainable-development-fr.pdf>.
- IFLA. 2017. Un accès et des opportunités pour tous. <www.ifla.org/files/assets/hq/topics/libraries-development/documents/access-and-opportunity-for-all-fr.pdf>.
- Jacquet, Amandine. 2016. Aarhus: du mythe à la réalité. Plus de 20 ans pour voir Dokk1 sortir de terre. *Bulletin des bibliothèques de France*. <bbf.enssib.fr/contributions/aarhus-du-mythe-a-la-realite> (consulté le 28 août 2016).
- Jamal, Karen. 2016. First 6 star Green Star library is one of Australia's best places for people. <www.gbca.org.au/news/gbca-media-releases/first-6-star-green-star-library-is-one-of-australias-best-places-for-people/>.

- Kraljević, Ivan & Lukačić, Petar. 2015. Project Green Library in Croatia. <library.ifla.org/1208/1/095-kraljevic-en.doc.pdf>.
- Ksibi, Ahmed. 2002. Normalisation environnementale pour des bibliothèques vertes. <www.ifla.org/past-wlic/2012/184-ksibi-fr.pdf>.
- Lau, Jesús. 2006. Guidelines on information literacy for lifelong learning. <www.ifla.org/files/assets/information-literacy/publications/ifla-guidelines-en.pdf>.
- Mackenzie, Christine. 2015. Dogs and opera help literacy – really? <library.ifla.org/1249/1/140-mackenzie-en.pdf>.
- Nel, Christina J. 2015. Library competitions promoting libraries, reading and literacy in a rural African environment. <library.ifla.org/id/eprint/1173>.
- Nikitin, Cynthia & Jackson, Josh. s.d. Libraries That Matter. *Project for Public Spaces*. <www.pps.org/reference/librariesthatmatter-2/>.
- Organisation de coopération et de développement économiques. 2000. La littératie à l'ère de l'information: Rapport final de l'Enquête internationale sur la littératie des adultes. <www.oecd.org/fr/edu/innovation-education/39438013.pdf>.
- Pangail, R. K. 2015. Green libraries: meaning, standards and practices. *Episteme* 4 (3). <www.episteme.net.in/phocadownloadpap/userupload/december2015/articles/1-green-library-updated2.pdf>.
- Pearson, J. 2014. Making a place in the community: Public libraries go "Outside the Box". <www.oclc.org/en-CA/publications/nextspace/articles/issue23/makingaplaceinthecommunitypubliclibrariesgootoutsidethebox.html>.
- Portail du développement durable au Québec. 2012. Bibliothèque Paul-Aimé-Païement de Charlesbourg. <www.voirvert.ca/projets/projets-ecobatiment/bibliotheque-paul-aime-païement-charlesbourg>.
- Project for Public Spaces. 2011. Placemaking and the Future of Cities. <www.pps.org/wp-content/uploads/2012/09/PPS-Placemaking-and-the-Future-of-Cities.pdf>.
- Qutab, Saima, Ali, Zainab Faruqui & Ullah, Farasat Shafi. 2016. Environmentally Sustainable Library Buildings: Opportunities and Challenges for Asian Countries. Conférence présentée au WLIC de l'IFLA, Colombus. <library.ifla.org/1432/1/215-qutab-en.pdf>.
- République française. 2016. Objectifs de développement durable. <www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/16147-1_ODD_4Pages_A4_DEF_LIGHT.pdf>.
- Scherer, Jeffrey Allen. 2014. Green libraries promoting sustainable communities. <library.ifla.org/939/1/152-scherer-en.pdf>.
- Schöpfel, Joachim. 2016. Performances écologiques des bibliothèques. *Lectures, la revue des bibliothèques* Janvier-février: 50-53. <en.calameo.com/read/00107037380b5c1fabb0a>.
- Shimmon, Ross. 2004. Le rôle fondamental des bibliothèques dans la Société de l'information. <www.ifla.org/files/assets/wsis/Documents/wsis_af.pdf>.
- Statistique Canada. 2011. La littératie, un atout pour la vie: Nouveaux résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes. <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-604-x/89-604-x2011001-fra.pdf>.
- Stranger-Johannessen, Espen, Asselin, Marlene & Doiron, Ray. 2015. New perspective on community library development in Africa. *New Library World* 116 (1/2): 79-93. doi: 10.1108/NLW-05-2014-0063
- The Hive. 2016. Facts and Figures. <www.thehiveworcester.org/facts-and-figures.htmlfigures.html>.
- UNESCO. 2016. Éducation à la citoyenneté mondiale. <fr.unesco.org/ecm>.
- U.S. Green Building Council. 2016. LEED. <www.usgbc.org/LEED/>.
- Werner, Klaus Ulrich. 2013. Sustainable buildings, equipment, and management. A checklist. <www.degruyter.com/view/product/204586>.
- Ville de Montréal. s.d. Bibliothèque Marc-Favreau. <ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7357,100603692&_dad=portal&_schema=PORTAL>.
- Willander, Linda. 2016. Literacy and Reading: Best Practices in Malmö, Sweden. <library.ifla.org/1475/1/165-willander-en.pdf>.
- WWF. 2017. Le Jour du dépassement global survient une semaine plus tôt cette année. <www.wwf.ca/fr/nouvelles/?25561/Le-Jour-du-depassement-global-survient-une-semaine-plus-tot-cette-annee>.

Photos

- City of Melbourne. s.d. Library at The Dock. <http://www.melbourne.vic.gov.au/community/hubs-bookable-spaces/the-dock/library-at-the-dock/Pages/library-at-the-dock.aspx>.
- Layline, Tafline. 2012. The Hive by Feilden Clegg Bradley. <inhabitat.com/shiny-copper-clad-hive-library-built-to-resist-climate-change-until-2050/the-hive-feilden-clegg-bradley-6/>.
- Wang, Lucy. 2015. Dokk1 by Schmidt Hammer Lassen. <inhabitat.com/schmidt-hammer-lassen-complete-scandinavia-largest-library/dokk1-by-schmidt-hammer-lassen-9>.

ANNEXE 1

IFLA – Déclaration des bibliothèques et du développement durable

Réunion à Glasgow à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de sa formation, la Fédération internationale des associations de bibliothèques et des établissements (IFLA)

1. Déclare que tous les êtres humains ont le droit fondamental à un environnement proportionné pour leur santé et bien-être.
2. Reconnaît l'importance d'un engagement au développement durable pour satisfaire les besoins du présent sans compromettre les capacités du futur.
3. Affirme que les bibliothèques et les services d'informations favorisent le développement durable en assurant la liberté d'accès à l'information.
4. La communauté internationale de bibliothèque et d'information forme un réseau qui relie les pays en développement et développés, soutenant le développement de la bibliothèque et des services d'information dans le monde entier, et assurant que ces services sont respectueux de l'équité, la qualité de vie générale pour toutes les personnes et l'environnement naturel.
5. Les professionnels des bibliothèques et d'information reconnaissent l'importance de l'éducation dans des formes diverses pour tous. La bibliothèque et les services d'information agissent comme «des ouvertures» sur le monde du savoir et de la culture. Ils fournissent un accès à l'information, les opinions et les créations dans les formats divers qui soutiennent l'épanouissement de la personnalité de toutes les catégories d'âge et la participation active à la société et aux processus décisionnels.
6. La bibliothèque et les services d'information sont les garants des choix librement effectués, de la formation continue et du développement culturel pour tous.
7. Par leurs vastes collections et variétés de médias, ils donnent des conseils et des occasions d'étude. Les bibliothèques et les services d'informations facilitent l'acquisition des compétences dans les domaines éducatif et social, indispensables dans une société de l'information et pour la participation durable dans une démocratie. Les bibliothèques promeuvent des habitudes de lecture, formation à l'usage de l'information et promouvoir l'éducation, la conscience publique et la formation.
8. Les bibliothèques et les services d'information contribuent au développement et au maintien de la liberté intellectuelle tout en préservant les valeurs démocratiques et les droits civils universels. Ils respectent l'identité, le choix indépendant, des choix librement effectués et la vie privée de leurs utilisateurs sans discrimination.
9. À cet effet, les bibliothèques et les services d'information acquièrent, préservent et diffusent dans l'ensemble de leurs utilisateurs sans discriminer les documents les plus variés qui reflètent le pluralisme de la société et la richesse de nos environnements.
10. Les bibliothèques et les services d'information aident à aborder les inégalités dans l'accès à l'information démontrée dans la brèche de l'information et la division numérique. Par leur réseau des services, l'information sur la recherche et l'innovation est rendue disponible pour avancer le développement durable et le bien-être des peuples mondiaux.
11. L'IFLA appelle donc les bibliothèques et les services d'information et leur personnel à soutenir et promouvoir les principes du développement soutenable.

Cette déclaration a été approuvée par le conseil de direction de la réunion d'IFLA 24 août 2002 à Glasgow, Écosse, Royaume-Uni.

LE PATRIMOINE DOCUMENTAIRE COMME SOUBASSEMENT D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE :

nécessité de sa sauvegarde dans un établissement
panafricain cinquantenaire

Antonin Benoît DIOUF

Conservateur de bibliothèques

Chef des services de bibliothèque et de documentation
de l'Institut africain de développement économique
et de planification des Nations Unies (IDEP) de Dakar, Sénégal

antoninbenoit@gmail.com

RÉSUMÉ | ABSTRACT

Le présent article vise à démontrer le lien qui existe entre les bibliothèques et le concept de développement durable. Il se concentre sur la nécessaire préservation du patrimoine documentaire pour favoriser un développement durable au bénéfice des générations futures. Le patrimoine documentaire a valeur de source d'inspiration pour toute action à venir et tout doit être mis en œuvre pour que sa préservation soit durable pour une infinité temporelle. Cela est d'autant plus important dans un contexte africain où le développement représente le défi ultime de l'ensemble des pays du continent.

L'argumentaire du présent article se base sur la réalité vécue dans une bibliothèque patrimoniale panafricaine confrontée à un sérieux problème de conservation de ses collections, une situation partagée avec bien d'autres structures documentaires du même type. Ses collections qui représentent une part de la mémoire gouvernementale africaine post-indépendante sont mises en péril par des agents de dégradation biologiques et physiques, hypothéquant ainsi leur accès par les futures ressources humaines d'Afrique.

Tout en montrant le lien évident entre accès à l'information et développement – comme l'a si bien compris l'IFLA, qui a imposé cet élément parmi les sous-objectifs des *Objectifs du développement durable* (ODD) –, l'exposé cherche aussi à montrer que les bibliothèques et les structures assimilées peuvent promouvoir le développement durable, non pas seulement en matière d'appropriation de techniques architecturales écologiquement rentables, mais aussi de comportements responsables dans la prise en compte des risques environnementaux. Pour ce faire, les bibliothèques doivent s'adapter aux législations nationales et transnationales en matière d'environnement pour conformer leurs services et modes de fonctionnement aux desiderata de ces dernières, ce qu'il est souvent difficile d'accomplir dans un contexte africain.

Documentary Heritage as the Foundation for Sustainable Development: The Need to Preserve it in Fifty-Year-Old Pan-African Institution

The following article aims to establish the relationship between libraries and the concept of sustainable development. It focuses on the necessary preservation of the documentary heritage in order to encourage sustainable development for future generations. Documentary heritage is a valuable source of inspiration for future actions and all efforts must be deployed to ensure that its preservation is durable for time to come. This is especially important in the African context where development represents the ultimate challenge for all the countries on the continent.

The argument put forward in this article is based on the experience of a pan-African heritage library faced with an important conservation challenge of its collections, a challenge shared with other libraries with similar collections. The collections in question represent a part of the government "memory" of post-colonial Africa and are deteriorating because of biological and physical agents, limiting their availability for future generations of Africans.

While the relationship between access to information and development is evident—a relationship understood by IFLA, that made this concern a part of the objectives of Sustainable Development Goals (SDG)—the article also illustrates that libraries and related organisations can promote sustainable development, not only with ecological architectural techniques, but also through responsible behaviour when assessing environmental risks. To achieve this, libraries must adapt their practices to the national and transnational environmental legislation and the desires or obligations of those legislations. This challenge is often difficult to achieve given the African context.

Dès l'accession de la majorité des États africains à la souveraineté nationale, la problématique du développement s'est imposée à eux. L'Afrique héritière de siècles de domination matérialisée par la traite et la colonisation s'en trouvait bien mal partie, comme le soulignait d'ailleurs René Dumont dans son ouvrage éponyme (Dumont 1962). Il fallait dorénavant se prendre en charge, se substituer à la puissance coloniale qui conduisait les affaires des territoires anciennement annexés devenus subitement autonomes dans l'exercice d'une souveraineté pluridimensionnelle. Dès lors, une documentation politique, économique culturelle, sociale, etc. a commencé à être produite sous forme de documents de politique, notamment de plans de développement qui visaient à servir d'outils d'orientation pour gouverner ces « bateaux » ivres de leur jeunesse et de leur inexpérience dans la conduite d'entités territoriales généralement immenses avec des populations hétérogènes. Tant bien que mal, la plupart des États ont réussi le pari de la production intellectuelle pour soutenir leurs projets de gouvernements. Cette documentation constitue leur mémoire politique, un patrimoine qui doit être la source d'inspiration des projets actuels et futurs dont le seul but est d'accéder au développement comme aspiration légitime.

Cinquante ans après les fameuses indépendances, on note une situation catastrophique dans la conservation et la préservation de ce patrimoine, plus particulièrement dans les pays francophones anciennes colonies de la République française. Cela est lié à de nombreuses causes, dont l'absence de bibliothèques nationales ou de leur négligence de la part des décideurs politiques. Devant la carence de pareilles structures à l'échelle nationale, des initiatives à vocation transnationale se sont substituées tant bien que mal à elles et proposent aujourd'hui une option crédible dans l'exercice de conservation et de préservation normalement dévolue aux États souverains. Celle qui est l'objet de notre propos concerne l'Institut africain de développement économique et de planification des Nations Unies (IDEP), basé à Dakar avec une bibliothèque patrimoniale qui s'étend sur environ deux kilomètres de linéaires de documents et qui possède une collection qui a été rassemblée depuis 1963 et qui concerne au moins 49 pays africains soit environ 6 000 titres de publications. Cette collection est constituée de plusieurs types de documents,

tous relatifs aux politiques pensées ou mises en œuvre dans ces pays, qui constituent leur mémoire économique politique et culturelle, qui doit être la source d'inspiration de tout ce qui peut être pensé sur le plan du développement durable pour le présent et l'avenir. Cette collection est également dans un état de conservation très déplorable ce qui, à terme, l'expose à un risque de destruction certain. En

effet, l'exposition à des facteurs de dégradation naturels est constante depuis l'aménagement du stockage au sous-sol et les conditions climatiques changeantes au cours des 50 dernières années sont venues s'ajouter aux causes de destruction. En outre, et pour peut-être prévenir la destruction des documents papier par des agents biologiques, les premiers administrateurs de la bibliothèque ont utilisé pendant longtemps des produits chimiques dont ils enduisaient les documents. Ces produits à base de mercure ont été depuis catalogués dangereux et nocifs pour l'homme et l'environnement. Le défi est donc double pour la bibliothèque pour ce qui est de sa relation avec le développement durable : d'une part, elle doit

sauver un patrimoine de connaissances pour les générations futures et d'autre part elle doit corriger des erreurs humaines qui ont des effets directs sur la santé des personnes en contact avec ces documents traités avec des produits chimiques dont l'élimination pose un problème environnemental évident.

Le présent article fera état de tout cela et insistera plus particulièrement sur le diagnostic établi, l'identification des causes dégradantes et les solutions à court et long terme qui sont mis en œuvre ou qui sont planifiés pour préserver ce patrimoine en danger et l'environnement dans lequel il est conservé.

La bibliothèque de l'IDEP

Créé en 1962 par l'Assemblée générale des Nations Unies, l'IDEP est un organe de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA). Dès l'origine, son mandat a été d'accompagner et d'aider les pays africains nouvellement indépendants. Aujourd'hui, l'Institut propose aux 54 États membres divers services (formations, conférences, consultations, etc.) relatifs à tous les aspects multiformes du développement.

*Le défi est donc double
pour la bibliothèque pour
ce qui est de sa relation avec
le développement durable :
d'une part, elle doit sauver un
patrimoine de connaissances
pour les générations futures
et d'autre part elle doit corriger
des erreurs humaines qui ont
des effets directs sur la santé
des personnes en contact avec
ces documents traités avec
des produits chimiques dont
l'élimination pose un problème
environnemental évident.*

La bibliothèque constitue un centre de ressources et de documentation important dans le domaine. Outre un fonds généraliste et classique en économie, les collections couvrent divers champs du développement économique, social et politique de l'Afrique postcoloniale sur des supports variés (monographies, brochures, périodiques, publications de grands organismes internationaux, ressources électroniques). Une récente opération d'identification des documents produits par les pays africains et conservés au sous-sol de la bibliothèque a permis de recenser environ 5 800 titres de publications qui portent sur 49 pays. Cette collection n'est cependant qu'une infime partie de toutes celles stockées au sous-sol. Vu l'état de conservation, il est impératif de sauvegarder ces collections et de les protéger des nombreuses détériorations irréversibles qu'elles subissent actuellement.

Diagnostic sur les causes de dégradation

Cet exercice a pour objet de présenter l'état des collections en matière de conservation et de leur valorisation possible et de proposer une vue sur des solutions possibles au regard de ces deux éléments.

Conservation

Les conditions de conservation sont extrêmement mauvaises au sous-sol de la bibliothèque, ce qui nuit à la préservation des documents. La présence de nombreux agents destructeurs des documents a été observée : poussière, moisissures et insectes, inondations, produits toxiques, etc.

Poussière

La poussière est omniprésente sur l'ensemble des collections et le mobilier, et est favorisée par une situation géographique sahélienne, c'est-à-dire une zone de tampon entre le désert du Sahara et la zone équatoriale humide. La poussière s'avère être très nocive pour les documents, car elle favorise notamment le développement de moisissures. En l'absence de nettoyage régulier et en raison des ouvertures vers l'extérieur qui la laissent entrer, elle s'est agglutinée sur les documents jusqu'à constituer une couche compacte de quelques millimètres de hauteur certes, mais suffisants pour favoriser la détérioration. Le dépoussiérage pièce par pièce avec un aspirateur à filtre absolu est de rigueur pour nettoyer les documents ainsi que le mobilier et les magasins de conservation. Il faut également essayer de placer les documents à au moins deux ou trois centimètres à l'intérieur des rayonnages au moment du reclassement. En ce qui concerne le bâtiment lui-même, on envisage de calfeutrer les ouvertures vers l'extérieur et d'installer un système de ventilation qui filtre l'entrée de la poussière avec un système de nettoyage hebdomadaire des sols (balayage humide) et des rayonnages qui utilise des chiffons microfibrés secs et propres, lavables à 90° sans lessive ni adoucissant.

Moisissures

Divers types de moisissures ont été observés dans le sous-sol. Celles-ci sont favorisées par l'humidité importante, car « l'humidité est dangereuse par son action d'hydrolyse et favorisant en outre l'attaque biologique et la détérioration dues aux champignons, aux insectes, etc. » (Pal Kathpalia 1973, 22). Les moisissures altèrent parfois de manière irréversible les documents. Elles sont causées sans doute par un système de climatisation défectueux et une absence de filtration de l'air, mais aussi par des infiltrations d'eau via les canalisations et la tuyauterie ainsi que les inondations épisodiques qui font suite aux fortes précipitations pluviométriques parfois notées dans la région dakaroise. Cela a d'ailleurs été le cas en 2011 lorsque le sous-sol de la bibliothèque a été inondé. Pour rattraper ces attaques dues aux moisissures, la procédure est de nettoyer les étagères des rayons, le sol et les entrées d'air avec de l'alcool à 70°. Ensuite, on doit procéder à une aspiration des documents par aspirateur à filtre absolu pour éviter la dispersion des spores, puis à une désinfection par prestataires extérieurs. Pour prévenir l'apparition des moisissures et la favorisation de leurs causes liées à l'humidité et la présence d'eau dans l'air, il est impératif d'exercer un contrôle climatique régulier en surveillant le taux d'humidité de l'air et la température à l'aide de procédés thermohygrométriques. La thermohygrométrie permet de mesurer le climat (température et taux d'humidité relative) et consiste en une évaluation des conditions climatiques d'une salle ou d'un bâtiment à l'aide d'instruments de mesure mécaniques ou électroniques disposés dans les salles et dont l'enregistrement peut se faire manuellement ou automatiquement, sur papier (graphique) ou sur ordinateur (valeurs numériques)¹.

Eau

L'eau est un des facteurs de dégradation les plus présents dans le sous-sol de la bibliothèque en raison des inondations et infiltrations d'eau par le sol d'ordre naturel, mais aussi des fuites d'eau depuis les canalisations dues à l'ancienneté des conduits de canalisation. En ce qui concerne les inondations liées au climat – ce qui nous intéresse le plus ici –, elles sont causées par l'absence d'isolation dans le sol, dont la nappe phréatique est peu profonde, ce qui occasionne la submersion des étagères inférieures des rayonnages pendant la saison des pluies. En plus de favoriser l'apparition des moisissures décrites ci-dessus, cela a abîmé de nombreux rayonnages du sous-sol. Certains se sont même effondrés et ont provoqué la chute de documents et leur détérioration. Comme solution transitoire, on a procédé à l'installation d'une pompe pour évacuer et détourner l'eau vers des espaces plus appropriés (les jardins de

1. *Guide interactif de conservation préventive : la thermohygrométrie.*
<www.conservationpreventive.be/site/la_thermohygrom_trie-301-999-475.html> (consulté le 10/03/2017)

l'Institut notamment) en attendant qu'un travail de surélévation du plancher du sous-sol soit réalisé.

Toxicité

Les documents de la bibliothèque ont longtemps été traités avec des produits toxiques. Cette approche se fonde sur des techniques de conservation anciennes préconisées avant les années 2000 qui favorisent l'utilisation de produits reconnus aujourd'hui très nocifs pour l'homme et pour l'environnement. C'est le cas par exemple de l'oxyde d'éthylène, qui agit comme fongicide, bactéricide et insecticide, et que l'on recommande pour désinfecter les documents d'archives (Fielder & Duchein 1983, 70), mais qui s'avère potentiellement cancérigène pour l'homme (INRS 2016). La question délicate de l'élimination de ces produits toxiques hors de la bibliothèque se pose. Devant l'absence d'analyse de la teneur en mercure² des documents et donc de l'absence d'éléments scientifiques de mesure de leur dangerosité, on doit instaurer la manipulation gantée des documents en guise de précaution. Il est impératif cependant de mettre à contribution des chimistes pour analyser le taux de toxicité des documents déjà traités au mercure et pour éliminer certains d'entre eux en fonction des résultats d'analyse. Nous devons également faire face au problème d'élimination desdits documents, mais aussi à celui du stock de produits restants conservé dans des bouteilles en verre qui risquent de se casser et de déverser les produits dans ces espaces de conservation. Il faut retenir les services de spécialistes pour procéder de manière adéquate à l'opération d'élimination en prenant en compte le facteur environnemental et en évitant que les produits ne polluent les espaces biologiques et ne contaminent les sources d'alimentation des êtres vivants.

Préserver pour être le maillon fort dans la chaîne d'objectifs de développement durable

Les *Objectifs du développement durable* (ODD) – ou l'*Agenda 2030* – des Nations Unies³ en sont à leurs premiers pas depuis 2016 et les bibliothèques sont conscientes du rôle qu'elles doivent jouer dans ce mouvement mondial. L'IFLA (2002) l'affirme d'ailleurs en invitant les bibliothèques et les services d'information et leur personnel à soutenir et à promouvoir les principes du développement durable, et cela, depuis 2002. Cette prise de position précoce s'est réaffirmée

avec la participation des bibliothèques, en compagnie de plusieurs autres ONG, au *Forum politique de haut niveau* (*High Level Political Forum* ou HLPF), organisé en juillet 2015 à New York par les Nations Unies en préparation dudit *Agenda 2030*. À cet effet, l'IFLA a obtenu que l'on ajoute à l'objectif 16 la cible 16.10, qui consiste à : « Assurer l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, en accord avec la législation nationale et les accords internationaux. » (IFLA 2015). Dorénavant, le rôle des bibliothèques est bien défini et positionné dans l'architecture de la mise en œuvre et de la réussite des ODD. Toute bibliothèque doit dès lors s'inscrire dans cet impératif de garantir l'accès à l'information et, par extension, aux connaissances nécessaires au développement individuel et collectif.

Patrimoine en danger : un frein certain à l'accès à l'information

Dans le cas qui nous concerne, il est clair que la persistance de patrimoines en danger nuit à l'atteinte du sous-objectif 16.10 pour le développement durable des nations africaines. L'exemple de la bibliothèque de l'IDEP n'est malheureusement qu'une goutte d'eau dans un océan un peu navrant si on se réfère à des exemples plus célèbres comme celui des manuscrits de Tombouctou qui ont pu être « sauvés », ou encore aux collections inconnues ou méconnues de services d'archives publiques et privées qui ne sont pas dans les meilleurs états de conservation – par exemple les Archives Manyia du royaume Ashanti à Kumasi au Ghana⁴ –, ou qui sont sujettes à des menaces de destruction par l'humain. En effet, outre les agents physiques et biologiques, dont les détériorations sont en quelques sorte « subies » et a priori impossibles à maîtriser, « l'homme peut également, d'une façon délibérée ou inconsciente, être à l'origine de très grands désastres : le vol, la guerre ou les émeutes, les manipulations trop brutales, l'application de techniques de conservation et de restauration inadaptées » (Fielder & Duchein 1983, 25).

Ces fléaux d'ordre humain sont légion et ont accompagné l'histoire de l'Afrique postcoloniale, pour preuve l'incendie par des émeutiers des archives de l'Assemblée nationale au Burkina Faso en octobre 2014. Il faut mettre en œuvre des stratégies et d'autres plans d'action autour de la préservation du patrimoine documentaire africain. L'IFLA l'a aussi compris en encourageant et en parrainant la création de comités pour la préservation et l'accès (PAC) dans différentes régions du continent, dont la plus récente est celle consacrée à la sous-région francophone logée au Centre international de recherche et de documentation sur les traditions et les langues africaines (CERDOTOLA)⁵, basé à Yaoundé au Cameroun. Cette initiative est louable à tout

2. Une lecture du traité *Convention de Minamata sur le mercure* peut être source d'information et d'une meilleure compréhension de la nocivité de l'élément. La convention est disponible en ligne : <wedocs.unep.org/rest/bitstreams/14121/retrieve>

3. Nations Unies. 2015. Objectifs de développement durable : 17 objectifs pour transformer notre monde. <www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/> (consulté le 11/03/2017)

4. <www.manhyiaarchives.com/>

5. <www.pac-af.org/index.php/a-propos/missions/> (consulté le 11/03/2017)

point de vue, car elle peut devenir un creuset d'échanges entre bibliothécaires et autres professionnels impliqués dans la préservation du patrimoine. Toutefois, son action ne pourra être plus efficace que si l'implication des décideurs politiques est de mise. Tant au plan national qu'international, des politiques et des actions qui visent à la préservation doivent être mieux institutionnalisées et davantage entreprises sur le terrain en positionnant les bibliothèques et les structures assimilées au cœur de pareils dispositifs. Cela implique une plus grande allocation de ressources humaines, matérielles et financières. Pourquoi les bibliothécaires en seraient-ils les maillons forts ? Parce que leur raison d'être est la médiation d'information et de savoirs et qu'avant de pouvoir jouer ce rôle de médiation, il faut avoir en sa possession le produit à diffuser et le formater de la manière la plus exploitable possible par l'utilisateur (Courbières 2011).

Être au cœur du processus d'appropriation du patrimoine africain par l'utilisateur africain, telle doit être la posture professionnelle de la bibliothèque africaine et de ses professionnels. Le développement durable passe en effet par le recours au passé utilisé comme référentiel politique, économique, social, culturel et scientifique pour éviter de « réinventer la roue » ou de tourner en rond quand il s'agit de penser et de conceptualiser le développement. Les leaders doivent s'imprégner des œuvres de leurs devanciers pour s'en inspirer dans un but d'améliorer les bonnes pratiques et d'éviter des erreurs constatées. Ils doivent aussi partager les plans de développement avec ceux pour qui ils sont élaborés et seront appliqués. Les chercheurs présents et ceux en devenir ont indéniablement besoin d'avoir accès à des documents primaires pour étayer des thèses et vérifier des hypothèses nécessaires à la production de savoirs « développementistes » et qui doivent être axés sur des contextes locaux. Les citoyens qui sont la majorité silencieuse des États, mais qui en constituent le socle par leurs activités multiformes et le lien social qu'ils cultivent, doivent être imprégnés de l'importance et de la valeur du patrimoine documentaire en tant que mémoire identitaire et bien commun à préserver.

Avec les ODD et leur dimension « accès à l'information », le professionnel de l'information documentaire voit ainsi ses missions se renforcer en tant que gardien de patrimoine, mais aussi en tant qu'éveilleur de conscience envers tous les acteurs sociaux, de manière à ce que l'on puisse éviter les manquements à la préservation d'ordre humain (volontaires ou involontaires) qui débouchent sur des pertes documentaires, et que tout un chacun se soucie de la sauvegarde du bien commun documentaire patrimonial.

Tant au plan national qu'international, des politiques et des actions qui visent à la préservation doivent être mieux institutionnalisées et davantage entreprises sur le terrain en positionnant les bibliothèques et les structures assimilées au cœur de pareils dispositifs.

Un des moyens d'y arriver est de s'inscrire dans une démarche de formation des utilisateurs active et proactive qui consiste à aller vers ces derniers, mais aussi à coupler celle-ci avec des actions de plaidoyer continu dirigées vers les décideurs politiques (État) à qui est déléguée l'autorité de faire appliquer des lois et des décisions. S'il réussit, ce plaidoyer permet d'avoir des cadres juridiques qui encadrent légalement la préservation du patrimoine, mais surtout qui exercent une coercition sur tous ceux qui enfreindraient ces cadres spécifiques.

Préserver tout en participant à la culture d'un environnement sain

En se basant sur l'exemple de la bibliothèque de l'IDEP exposé en première partie du présent texte, il est pertinent de discourir sur l'implication des structures documentaires patrimoniales dans la préservation d'un environnement vital sain et durable. Cette idée fait penser de prime à bord aux considérations écologiques à prendre en compte dans le choix des matériaux de construction des bibliothèques, par exemple (Henning s.d.). Cela est fort louable et de tendance depuis plus d'une dizaine d'années dans les cabinets d'architecture qui conçoivent des bibliothèques, mais le propos ici est d'une autre nature et lié à un vécu sans doute partagé par tous ceux qui gèrent des documents patrimoniaux. En effet, il s'agit davantage ici des risques liés à la pollution qui provient de la bibliothèque elle-même, lorsqu'il s'agit pour elle de se débarrasser de produits chimiques jadis utilisés pour contrecarrer

l'action détériorante de certains agents biologiques sur le papier (champignons, moisissures, insectes). Avant que la recherche scientifique en général et médicale en particulier ne découvre l'effet nocif de certains produits pour l'environnement biologique (végétal et animal), les documents étaient traités par certains de ces produits pour les préserver contre la détérioration, notamment celle due aux agents biologiques listés ci-dessus. L'un des défis est de se débarrasser de ces produits, dont certains sont stockés après avoir été mis au contact avec les documents destinés à la manipulation humaine par les gestionnaires de ces documents, comme de potentiels utilisateurs. En l'absence évidente d'une formation en chimie, il est dangereux pour la majorité des professionnels qui travaillent dans ce patrimoine documentaire d'essayer de procéder à l'élimination de ces produits. Danger pour eux-mêmes, mais aussi danger pour l'environnement qui doit recueillir ces déchets avec les risques de contamination des éléments naturels que sont la terre, l'air et l'eau. Il faut donc forcément avoir recours à des textes d'ordre juridique pour connaître la conduite à tenir en pareil cas. Toutefois, dans un contexte africain, il

biologiques sur le papier (champignons, moisissures, insectes). Avant que la recherche scientifique en général et médicale en particulier ne découvre l'effet nocif de certains produits pour l'environnement biologique (végétal et animal), les documents étaient traités par certains de ces produits pour les préserver contre la détérioration, notamment celle due aux agents biologiques listés ci-dessus. L'un des défis est de se débarrasser de ces produits, dont certains sont stockés après avoir été mis au contact avec les documents destinés à la manipulation humaine par les gestionnaires de ces documents, comme de potentiels utilisateurs. En l'absence évidente d'une formation en chimie, il est dangereux pour la majorité des professionnels qui travaillent dans ce patrimoine documentaire d'essayer de procéder à l'élimination de ces produits. Danger pour eux-mêmes, mais aussi danger pour l'environnement qui doit recueillir ces déchets avec les risques de contamination des éléments naturels que sont la terre, l'air et l'eau. Il faut donc forcément avoir recours à des textes d'ordre juridique pour connaître la conduite à tenir en pareil cas. Toutefois, dans un contexte africain, il

n'est pas toujours aisé de trouver pareilles ressources et il est donc plus pertinent de se référer à des conventions internationales relatives aux produits chimiques. Il faudra ensuite voir, à l'échelle nationale, s'il y a des textes pour prendre en compte ces conventions dans le droit positif du pays en question.

Quelques indications peuvent être données sur ce plan, notamment celles de la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international, la Convention de Stockholm sur les Polluants organiques persistants et le Code d'éthique sur le commerce international des produits chimiques, pour n'en nommer que quelques-unes. Pour ce qui est du Sénégal, le pays a ratifié les différentes conventions ci-dessus et s'est doté d'un code de l'environnement qui fait l'objet de la *Loi n° 2001-01* datée du 15 janvier 2001. Il est le principal instrument juridique en matière de gestion des produits chimiques. Ce code est complété par le décret d'application n° 2001-282 daté du 12 avril 2001 qui régit les modalités de gestion des produits chimiques⁶. La participation d'une structure documentaire patrimoniale à l'atteinte des ODD passe par une connaissance de pareilles dispositions juridiques liées à l'environnement afin de mieux y adapter certaines de ses activités pouvant compromettre l'équilibre naturel. Ce faisant, elle se donne aussi les moyens de vulgariser cette documentation juridique pour les usagers et fait ainsi une pierre deux coups dans la promotion du développement durable.

6. Sénégal. 2001. Décret n° 2001-282 du 12 avril 2001 portant Code de l'Environnement (partie réglementaire). 15 p. <<http://www.rag.sn/sites/rds.refer.sn/IMG/pdf/01-04-12CODENVIRONDECRET.pdf>> (consulté le 11/03/2017)

Conclusion

Les bibliothèques et les autres services d'information documentaire ont un lien évident avec le développement durable. L'effort intellectuel qui a été proposé ici visait à rendre compte de la nécessaire préservation du patrimoine documentaire pour favoriser la survenue d'un développement durable. Il a eu pour fondement argumentaire la réalité vécue dans une bibliothèque patrimoniale panafricaine confrontée à un sérieux problème de conservation de ses collections, collections qui représentent une part de la mémoire gouvernementale africaine post-indépendante et que des agents de dégradation biologiques et physiques mettent en péril, hypothéquant ainsi leur accès par les futures générations. Le but de l'exercice était de montrer le lien évident entre accès à l'information et développement, comme l'a si bien compris l'IFLA qui a imposé cet élément parmi les sous-objectifs des ODD. Le patrimoine documentaire a valeur de source d'inspiration pour toute action future et tout doit être mis en œuvre pour que sa préservation soit durable à très long terme. À côté de cette idée initiale, l'exposé a aussi voulu montrer que les bibliothèques et structures assimilées pouvaient promouvoir le développement durable, non pas seulement sur le plan de l'appropriation de techniques architecturales écologiquement rentables, mais aussi en matière de comportements responsables dans la prise en compte des risques environnementaux. En effet, les bibliothèques doivent se tenir au courant des législations nationales et transnationales en matière d'environnement pour que leurs services et modes de fonctionnement se conforment aux desiderata de ces dernières, ce qu'il est souvent difficile d'accomplir dans un contexte africain.

SOURCES CONSULTÉES

- Baryla, Christiane. 2007. Poussière, moisissures et infestations dans les collections patrimoniales. *Bulletin des bibliothèques de France* (6): 106-107. <bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-06-0106-014>.
- Courbières, Caroline. 2011. L'analyse documentaire. In *Approche de l'information-documentation: concepts fondateurs*, sous la direction de Cécile Gardiès. Toulouse: Éditions Cépaduès.
- Coron, Sabine & Lefèvre, Martine. 1993. Lutte contre les moisissures. *Bulletin des bibliothèques de France* (4): 45-52. <bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1993-04-0045-006>.
- Dumont, René. 1962. *L'Afrique noire est mal partie*. Paris: Éditions du Seuil.
- Flieger, Françoise & Duchéin, Michel. 1983. *Livres et documents d'archives: sauvegarde et conservation*. Paris: UNESCO, 70. <unesdoc.unesco.org/images/0005/000562/056224fo.pdf> (consulté le 10/03/2017).
- Henning, Wolfram. s.d. La bibliothèque verte: écologie et durabilité dans la construction des bibliothèques. <www.adbdp.asso.fr/index.php/la-doc/cr-journees-d-etude/44-ouverture/94-la-bibliotheque-verte-ecologie-et-durabilite-dans-la-construction-des-bibliotheques> (consulté le 14/03/2014).

- IFLA. 2002. Déclaration des bibliothèques et du développement durable. <www.ifla.org/files/assets/faife/publications/ifla-statement-sustainable-development-fr.pdf> (consulté le 11/03/2017).
- IFLA. 2015. *Boîte à outils: les bibliothèques et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 de l'ONU, Programme Action pour le développement à travers les bibliothèques*. La Haye: IFLA.
- IFLA PAC Francophone. 2017. <www.pac-af.org/index.php/a-propos/missions/> (consulté le 11/03/2017).
- INRS (France). 2016. *Oxyde d'éthylène: Fiche toxicologique synthétique n° 70*. Édition: Septembre 2016. Paris: INRS. <www.inrs.fr/publications/bdd/fichetox/fiche.html?refINRS=FICHETOX_70> (consulté le 10/03/2017).
- Pal Kathalia, Yash. 1973. *Conservation et restauration des documents d'archives*. Paris: UNESCO, 22. <unesdoc.unesco.org/images/0013/001376/137650fo.pdf> (consulté le 10/03/2017).
- Laffont, Caroline & Mouren, Raphaële. 2005. Les ennemis du livre. *Bulletin des bibliothèques de France* (1): 54-63. <bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-01-0054-013> (consulté le 10/03/2017).
- Nations Unies. 2015. Objectifs de développement durable: 17 objectifs pour transformer notre monde. <www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/> (consulté le 11/03/2017).

BIBLIOTHÈQUES ET DÉCROISSANCE¹

Edgardo CIVALLERO

Professionnel en bibliothéconomie et en sciences de l'information

edgardocivallero@gmail.com

Le présent article a pour but de confronter le lecteur à l'impossibilité d'une croissance illimitée dans une biosphère limitée et vise à introduire la notion de durabilité et d'autres concepts connexes, tout particulièrement celui de « décroissance », qui demeure ignoré dans de nombreux forums sur le développement durable, y compris dans les bibliothèques. L'article traite également des liens que l'on peut établir entre durabilité et activisme et les services, activités et politiques des bibliothèques.

Libraries and Degrowth

This paper is intended to confront the reader with the impossibility of unlimited growth in a finite biosphere and introduces the notion of sustainability as well as other related concepts, in particular "degrowth", which remains ignored in many forums on sustainable development, including libraries. The article also addresses the relationships that can be established among sustainability, activism, and library services, activities and policies.

La Troisième Guerre mondiale sévit déjà et j'ai le regret de vous annoncer que nous sommes en train de la gagner : il s'agit de la guerre contre la Terre.

— Raymond Dasmann

En dépit de la gravité et de l'urgence du problème, les bibliothèques et les sciences de l'information n'ont fait qu'effleurer les concepts de durabilité et de décroissance jusqu'à maintenant. Il est inquiétant de remarquer que les déclarations émises jusqu'ici (voir IFLA 2002 et ALA 2015) ne restent que de simples énoncés d'intention qui exposent une poignée de sujets à la mode sans toutefois proposer de plans d'action crédibles.

Les paragraphes qui suivent ont pour but de confronter le lecteur à l'impossibilité d'une croissance illimitée dans une biosphère limitée et visent à introduire la notion de durabilité et d'autres concepts connexes, tout particulièrement celui de « décroissance », qui demeure ignoré dans de nombreux forums sur le développement durable, y compris dans les bibliothèques. L'article traitera également des liens que l'on peut établir entre durabilité et activisme et les services, activités et politiques des bibliothèques. Les idées présentées ici se veulent des points de départ, des lignes directrices, voire de grands axes pour aider les chercheurs à exploiter une bibliographie internationale portant sur une question qui requiert une attention urgente.

Introduction

Pour les Européens du XVIII^e siècle, la nature était une entité riche de vie et porteuse d'une fertilité sans limites, prête à être exploitée pour satisfaire les besoins, les ambitions et la cupidité de l'humanité. En ces temps de révolution industrielle et de profondes transformations sociales, la planète et ses écosystèmes semblaient capables de supporter à la fois la croissance démographique requise par une économie capitaliste qui dépendait de l'accumulation de richesses et l'exploitation effrénée pouvant fournir à cette économie les matières premières dont elle avait besoin.

Le plan – qui n'a pas changé au cours des deux derniers siècles et qui n'a jamais observé de limites – consistait à exploiter les ressources naturelles renouvelables et non renouvelables (en particulier les minéraux, l'énergie et la foresterie) pour alimenter un modèle de production, de distribution et de consommation de biens et services qui s'est rapidement révélé insoutenable, à la fois sur les plans social et environnemental. Dans le discours et la logique capitaliste d'alors, les idées de « développement » et de « progrès » étaient liées à une croissance illimitée – traditionnellement mesurée en augmentation du PNB – en fonction de la disponibilité des ressources et d'une énergie bon marché.

La stratégie contemporaine est restée la même. Le monde du XVIII^e siècle, avec ses 790 à 980 millions d'habitants, était toutefois très différent du monde dans lequel nous vivons, avec une population qui atteint aujourd'hui près de

1. Ce texte a été traduit de l'anglais.

7,4 milliards de personnes². En outre, la capacité de la nature à soutenir la poursuite acharnée de la « croissance économique » de l'humain depuis les deux derniers siècles (mais surtout depuis 70 ans) a considérablement diminué. Daly (2008) l'explique ainsi :

Plus l'économie s'approche de l'échelle de la Terre, plus elle devra se conformer au comportement physique de celle-ci. [...] Le monde naturel qui reste n'est plus capable de fournir les sources et les puits nécessaires pour soutenir l'économie surdimensionnée actuelle, encore moins une économie en croissance. Les économistes ont trop mis l'accent sur le système circulatoire de l'économie et ont négligé d'en étudier le tube digestif. [...] Nous avons vécu pendant 200 ans dans une économie de croissance. [...] Nous ne pouvons pas continuer de croître. En fait, la croissance dite « économique » n'est déjà plus rentable : elle fait augmenter les coûts environnementaux plus rapidement que les bénéfices de production, ce qui nous rend plus pauvres – pas plus riches –, en particulier dans les pays à forte consommation.

Nous vivons sur une planète complètement épuisée et au bord de l'effondrement. Coates & Leahy (2006, 1) résumant en deux paragraphes la pression à laquelle la Terre a été soumise, les effets structurels de l'extractivisme et l'indifférence affichée à l'égard de l'appauvrissement, tant sur le plan environnemental qu'humain :

L'examen de la dévastation écologique, dont la plus grande partie a été provoquée dans les 100 dernières années, révèle que notre économie est en une de nature « extractive ». Une économie extractive épuise les ressources non renouvelables, exploite les ressources renouvelables au-delà de leur capacité à survivre et cause des dommages irréparables à la terre, à la mer et à l'air. En outre, la production de toxines et d'effluents industriels et domestiques dépasse largement les capacités de renouvellement et de régénération de la Terre. Celle-ci ne peut pas se préserver de tels excès, qui découlent d'une activité humaine ayant altéré la chimie de la planète et modifié les écosystèmes desquels dépend la civilisation moderne. En fait, aucun écosystème terrestre n'est exempt de l'influence omniprésente des rejets chimiques. Ajoutons aussi à cet appauvrissement environnemental l'exploitation et l'appauvrissement humains.

Malgré toute l'information et l'attention du public à l'égard des préoccupations environnementales, le grand public et bon nombre d'entreprises et de gouvernements n'ont pas été portés à prendre ces questions au sérieux et n'ont pas pris de mesures efficaces en faveur de pratiques durables.

2. Selon les données fournies par PRB (2016) pour août 2016.

La nature n'a pas été la seule à subir les conséquences néfastes d'un paradigme socio-économique irresponsable et abusif : la société mondiale (donc des êtres humains) a ressenti des effets tout aussi dévastateurs. La propagation de conditions de travail précaires et l'immense « armée de réserve industrielle » qui les accompagnent – des centaines de millions de personnes sans emploi, sous-employées et économiquement exploitées dans le monde – ne sont pas une fatalité : elles sont un des effets les plus visibles d'un tel modèle. Benach & Jódar (2015) en fournissent une description précise et troublante :

Le monde actuel connaît une situation ouvrière inacceptable qui est ancrée dans le chômage, la précarité d'emploi et les inégalités. Selon l'OIT, on compte plus de 200 millions de chômeurs dans le monde, près de 1,7 milliard de travailleurs pauvres (gagnant moins de deux dollars par jour), d'innombrables personnes travaillant dans l'économie informelle et, ce qui est encore plus terrifiant, près de 21 millions d'esclaves, soit le nombre le plus élevé de l'histoire de l'humanité.

Étiquetées comme « défavorisées », ces personnes demeurent largement invisibles pour le reste du monde et finissent par être rejetées et écartées comme n'importe quel autre déchet industriel. L'écart entre les « riches » et les « pauvres » ne cesse de croître depuis les années 1950³ alors que les sociétés multinationales, elles, continuent de consolider leur pouvoir économique.

Dans un monde divisé par les inégalités et les écarts, qui doit affronter des crises écologiques, sociales, économiques et politiques sans précédent, cet entêtement à s'appuyer sur une stratégie du XVIII^e siècle fondée sur une utilisation illimitée des ressources, une croissance continue et une production débridée relève de la folie pure. Une folie suicidaire.

Et pourtant, la machine continue de rouler : nous cheminions toujours ensemble sur la voie du « comme si de rien n'était », qui nous conduit à l'écocide. Comme s'ils étaient possédés par l'esprit vorace du *Wendigo*⁴ des mythes algonquins, trop de gens des sociétés capitalistes ne

3. Pour une autre position que celle du discours dominant tenu par la Banque mondiale et le FMI sur la « réduction de la pauvreté » à l'échelle mondiale, voir par exemple Kirk (2015). Selon certaines statistiques, 59 % de la population actuelle vit en-dessous du seuil de pauvreté. Voir aussi le PNUD (2016). Pour une analyse détaillée, voir Odekon (2015).

4. Pour plusieurs peuples algonquins (Ojibwés, Saulteaux, Cris, Naskapis, Innus) du Canada et des États-Unis, le *Wendigo*, *Windigo* ou *Witiko* est une entité surnaturelle. Possédé d'une immense cupidité et d'une faim vorace, il va jusqu'à se livrer au cannibalisme et à d'autres excès pour satisfaire ses instincts. De nos jours, les peuples autochtones ont établi des parallèles entre la destruction de l'environnement et le comportement avide du *Wendigo* – ou les personnes possédées par l'esprit.

parviennent pas à voir ce qui se passe alors que d'autres préfèrent ignorer le problème ou encore nier son existence. Consciemment ou non, beaucoup ont choisi de suivre la voie de l'autotromperie et d'aller de l'avant en misant sur des correctifs technologiques qui, plutôt que de les résoudre, ont plutôt masqués, voire détournés les vrais problèmes de l'attention. Cette fuite vers l'avant ne peut qu'ajouter sa part d'effets indésirables aux crises écologiques et sociales auxquelles nous sommes confrontés.

Réalités indéniables

Depuis au moins 1972⁵, on reconnaît à l'échelle internationale que « la collision des sociétés industrielles avec les limites biophysiques de la planète jette de sérieux doutes sur les possibilités d'une vie humaine décente sur une planète habitable » (Riechmann 2014). En 2008, Cairns a souligné :

La croissance exponentielle de la population sur une planète avec des limites signifie moins de ressources par habitant, et l'humanité dépend des ressources du système de soutien de la biosphère pour sa survie. Cependant, l'humanité a agi, par le passé, comme si elle ne reconnaissait aucune de ces réalités évidentes. (Cairns 2008, 423)

Il ne fait aucun doute que les changements se produisent à un rythme vertigineux. Cependant, il semble qu'il soit encore difficile pour certains d'admettre que le nœud du problème réside dans l'activité humaine.

Selon la synthèse des résultats préliminaires de l'*Évaluation des écosystèmes pour le millénaire*⁶, programme commandé par le Secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan en 2000 et mis en œuvre en 2001, la capacité des écosystèmes majeurs (terres cultivées, mers, forêts, eau douce, déserts et prairies) à fournir des éléments et des services essentiels à la vie (bois et fibres, eau, biodiversité, stockage du carbone...) est en déclin. Cela représente, en plus du changement climatique et de l'augmentation sans précédent de la population mondiale et des niveaux de pollution, la plus grande menace pour la stabilité écologique mondiale qu'ait jamais connue l'humanité.

Certains auteurs qualifient cette situation de « grande accélération⁷ » : l'existence d'une économie qui consomme tout

autour d'elle dans une tentative désespérée de continuer à croire, et d'activités qui, au cours des 60 dernières années, ont transformé les sociétés humaines, la planète et la relation qu'elles entretiennent.

Il ne fait aucun doute que les changements se produisent à un rythme vertigineux. Cependant, il semble qu'il soit encore difficile pour certains d'admettre que le nœud du problème réside dans l'activité humaine. Riechmann est un des chercheurs qui a longuement réfléchi et déployé beaucoup d'efforts pour expliquer cet enjeu :

La crise écologique n'est pas un problème écologique: c'est un problème humain. C'est une question de réchauffement climatique anthropique, de surconsommation des ressources par les sociétés humaines, d'extinction massive des espèces, qui est en grande partie le résultat du comportement humain... Les effets ne viennent pas, disons, de l'im-

pact d'un énorme astéroïde qui aurait atterri par un mauvais hasard sur Terre. Nous sommes la source de l'impact. C'est pourquoi nous devons parler d'une crise socioécologique ou écologique et sociale. Et nous devrions reconnaître que pour nous sortir de ce borbier, nous avons essentiellement besoin d'autogestion humaine plutôt que de « gestion » des ressources naturelles ou de

« gestion » des crises environnementales. Nous devons nous conduire d'une autre façon, à la fois individuellement et – surtout – collectivement. (Riechmann 2012)

D'autres auteurs considèrent que l'activité humaine exerce une telle influence qu'ils proposent la désignation d'une période géologique pour tenir compte de ce facteur.

Les altérations causées par les êtres humains depuis la révolution industrielle ont été d'une telle ampleur que certains auteurs font référence à notre époque comme d'une nouvelle ère géologique: l'anthropocène⁸; une époque où les effets des activités humaines sur les systèmes naturels se retrouvent pratiquement partout et les changements se produisent à un rythme plus rapide et à une intensité plus élevée que dans le passé, avec des conséquences imprévisibles tant sur les systèmes naturels que sur les sociétés humaines. Ainsi, vivre dans l'anthropocène signifie se développer dans un contexte de changements intenses, rapides et mondiaux qui tracent un horizon d'une grande incertitude et d'une grande

5. En 1972, le premier des rapports du soi-disant « Club de Rome » a été publié. Intitulé *The Limits of Growth*, il a été commandé au Massachusetts Institute of Technology, financé par la Fondation Volkswagen, et coordonné par Donella H. Meadows. Les auteurs ont utilisé un modèle de simulation par ordinateur pour suivre les interactions de cinq variables (population mondiale, industrialisation, pollution, production alimentaire et épuisement des ressources) selon trois scénarios. Deux des scénarios ont donné lieu à un effondrement total. En dépit des critiques, le rapport a inscrit au programme international l'idée que la croissance ne peut être infinie sur une planète avec un approvisionnement en ressources limité.

6. Voir Nations Unies (2005).

7. Voir IGBP (2015).

8. Le terme « anthropocène » a été introduit dans le domaine scientifique en 2000 par le chimiste néerlandais Paul J. Crutzen (avec Eugene Stoermer), lauréat du Prix Nobel 1995 dans sa spécialité pour ses contributions à la chimie de l'ozone dans l'atmosphère terrestre. Voir Crutzen & Stoermer (2000). Voir aussi Steffen *et al.* (2011), l'analyse de Fernández Durán (2011), les considérations de Hamilton (2015), Zalasiewicz *et al.* (2014), Ruiz de Elvira (2015) et Waters *et al.* (2016), et les textes de Scranton (2013, 2015).

imprévisibilité – un horizon auquel, en général, ni les individus ni les institutions ne sont prêts à faire face.
(González, Montes & Santos 2008, 71)

En se basant sur ce concept, un groupe de 17 lauréats du prix Nobel a publié en 2011 un mémorandum sur la durabilité, qui exhortait ceci :

Les humains sont aujourd'hui le facteur le plus important du changement à l'échelle mondiale et propulsent la planète vers une nouvelle époque géologique : l'anthropocène. Nous ne pouvons plus exclure la possibilité que nos actions collectives atteindront un moment décisif qui entraînera des répercussions irréversibles et brutales sur les communautés humaines et les systèmes écologiques. [...] Nous ne pouvons pas continuer sur la voie actuelle. Le délai de procrastination est terminé. (RSAS 2011, 3)

Maiso exprime ses inquiétudes à l'égard de cette époque géologique « humaine » dans laquelle nous vivons, bien qu'il aille plus loin et insiste sur le fait que nous parlons en fait du facteur humain dans un cadre capitaliste :

[...] [O]n ne peut s'attendre à rien de plus du développement de la société capitaliste, rien qui ne soit pas destructeur. [...] Très peu de gens pensent encore que la société marchande apportera du bien-être à tous. Les termes comme « durabilité » révèlent que ce qui menace de détruire la vie sur cette planète ne sont plus les accidents, les guerres ou les catastrophes naturelles, mais la simple approche du « comme si de rien n'était » du capitalisme planétaire. (Maiso 2015, 6)

Les signes sont sans équivoque. Et pourtant, en ignorant les preuves scientifiques et les avertissements lancés par les nombreux chercheurs, organisations, institutions et mouvements civils, nombreux sont ceux qui persistent à refuser l'indéniable, soit l'insoutenabilité du système hégémonique. Ces personnes insistent pour minimiser les effets du capitalisme sur la planète et ses habitants (voir Radetzki 2001) et sur la possibilité de libérer la croissance économique des limites biophysiques imposées par la biosphère (voir Brock & Taylor 2005). Le négationnisme de l'establishment – qui est encore plus frappant en ce qui concerne le réchauffement climatique – a été (et est toujours) soutenu par des projets de recherche et des études financés en grande partie par des intérêts particuliers.

De l'autre côté de cette médaille, on retrouve une grande famille composée de différents mouvements écologistes, environnementalistes, de conservation, etc. que l'on peut considérer comme un courant de pensée et d'actions visant à protéger la planète et à s'occuper de ses habitants, et qui dénonce et s'oppose à toutes les formes d'agression contre l'environnement tout en s'efforçant de les prévenir, de les stopper ou de les renverser. Bien que quelques-uns de ces mouvements soient ancrés dans certaines luttes et idées de

la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle (retour à la nature, anti-industrialisme, protection des animaux) et découlent en grande partie du travail et de la pensée d'Alexander von Humboldt ou de H.D. Thoreau, on peut dire que le début de l'écologie moderne – telle qu'on l'entend aujourd'hui – remonte à la publication de *Silent Spring* de Rachel Carson en 1962. Ce livre a réussi, entre autres choses, à sensibiliser et à partager des connaissances sur les problèmes environnementaux et la façon dont les activités humaines entraînent des répercussions sur la planète. L'environnementalisme, mené par des groupes tels que Greenpeace ou Friends of the Earth, a gagné en notoriété dans les années 1970 dans le cadre du mouvement de la contre-culture et a réussi à inscrire les problèmes écologistes dans les programmes publics et politiques à l'échelle mondiale. Le Jour de la Terre a été créé en 1970 en même temps que Lewis Mumford publiait le deuxième volume de *The Myth of the Machine*; deux ans plus tard, la première conférence des Nations Unies sur l'environnement avait lieu; en 1979 James Lovelock publiait *Gaia: New Look at Life on Earth*; et en 1990, Barry Commoner présentait *Making Peace with the Planet*.

En termes généraux, le mouvement écologiste cherche à concilier la présence humaine sur la planète et la conservation des ressources naturelles et la survie de toutes les formes de vie. La plupart des recherches, discussions et pratiques qui découlent du mouvement tournent ainsi autour du concept de durabilité. Prise au sens de « viabilité écologique », la durabilité considère que les activités humaines (économiques et sociales) ne doivent en aucun cas détériorer les écosystèmes desquels elles dépendent. Elles doivent respecter les limites biophysiques et agir de manière responsable, en pensant à l'avenir. Le concept de durabilité rassemble deux préoccupations : une première qui porte sur la capacité de charge des systèmes naturels et la seconde qui se penche sur les grands défis sociaux, économiques et politiques auxquels l'humanité fait face à l'heure actuelle.

Malgré le poids des idées fournies par le mouvement écologiste à l'échelle internationale, peu d'actions concrètes ont été entreprises pour réduire l'empreinte écologique de l'humanité. Nous manquons de temps et de moyens pour trouver de bonnes solutions aux problèmes socioécologiques actuels ; la « fenêtre d'occasions » est d'ailleurs si étroite que, dans son rapport de 2013⁹, le Worldwatch Institute demandait : *La durabilité est-elle encore possible ?*

L'idée de durabilité

La « durabilité » est un concept de longue date qui est apparu pour la première fois au XVII^e siècle dans des textes sur la foresterie. Après la publication de *Silent Spring*, la

9. Voir Worldwatch Institute (2013).

communauté environnementaliste s'est intéressée de plus en plus à la relation entre la croissance économique et le développement, mais aussi à la dégradation de l'environnement. Dans son essai de 1966 *The Economics of the Coming Spaceship Earth*, l'économiste britannique Kenneth E. Boulding souligne la nécessité d'informer le système économique de la réalité écologique et de ses ressources limitées ; en d'autres mots, de l'obligation qu'il s'adapte à nos limites planétaires. Le terme « durabilité » est également inclus dans le premier rapport du Club de Rome (1972) et, en 1980, en tant que spécification de l'idée de viabilité écologique, le terme « développement durable » est inventé et définit comme l'une des « priorités mondiales » dans un rapport de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature).

Deux ans plus tard, la *Charte mondiale pour la nature des Nations Unies*¹⁰ énonce les cinq principes de conservation devant guider les activités humaines influant sur la nature. En 1987, la CMED (Commission mondiale sur l'environnement et le développement), un comité des Nations Unies dirigé par Gro Harlem Brundtland, publie le rapport intitulé *Notre avenir à tous*. Connu sous le nom *Rapport Brundtland*, il propose la définition la plus répandue du développement durable : « Le développement durable est "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins". »

Depuis, le développement durable se concentre sur la réalisation d'une croissance économique écologiquement durable et socialement juste. En 1992, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement publie la *Charte de la Terre*¹¹, qui propose la construction d'une société juste, pacifique et durable pour le XXI^e siècle dans un plan d'action appelé *Agenda 21*.

En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte l'*Agenda 2030 pour le développement durable*¹², un ensemble de 17 *Objectifs de développement durable* visant à éradiquer l'extrême pauvreté et à lutter contre les inégalités et l'injustice, ainsi que le changement climatique.

Basé sur le concept de développement durable, le « vert » ou le modèle de marketing « écologique » est également introduit : la terminologie du mouvement environnemental,

hypocritement tordue à l'avantage du capitalisme¹³. Il s'agit d'une tentative de faire bonne figure, déguisée en prétendues préoccupations écologiques (voir Hezri & Ghazali 2011), visant à résoudre un petit pourcentage de problèmes causés par le système hégémonique, sans même envisager d'en corriger ou d'en supprimer les causes principales. Comme le mettent en garde quelques voix, la « vague verte » ne permet non seulement pas de réduire l'impact humain sur la planète, mais aggrave même la situation en entraînant de nouvelles occasions d'affaires.

Bien des choses ont été dites sur les définitions réelles de « durabilité » et de « développement durable ». Pour le *statu quo*, il s'agit d'un « concept contestable, comme la liberté ou la justice » (Dresner 2012) : ses définitions sont suffisamment souples pour tenir compte du contexte, du domaine d'études... ou des intérêts en jeu. Cependant, des auteurs comme Hermanowicz (2006) ont des idées très nettes et ne laissent que très peu d'ambiguïtés planer lorsqu'il s'agit de les exposer :

La durabilité continue de susciter un débat animé [...] et le concept est constamment remis en question, en particulier par certains auteurs et groupes de recherche [...] qui ont longtemps travaillé sur ce qui pourrait être le schéma d'un programme de transition post-capitaliste.

Le principe défendu dans le rapport Brundtland est assez clair. Il appelle à des modifications des activités humaines actuelles en reconnaissance de leurs effets néfastes sur les générations futures. Le scénario du « comme si de rien n'était » du développement mondial entraînerait de graves conséquences à l'avenir, selon ses critiques.

Simon Dresner (2012) met en évidence les aspects sociaux et institutionnels

du développement durable (qui exigent d'accorder des parts proportionnelles de « capital naturel » à tout le monde) et souligne que « le développement durable est une idée qui présente un certain nombre d'éléments en commun avec le socialisme ».

La durabilité continue de susciter un débat animé (voir Lemonick 2009 et Barnatt 2013) et le concept est constamment remis en question, en particulier par certains auteurs et groupes de recherche (allant des économistes écologiques aux penseurs écosocialistes, savants verts, écologistes politiques et activistes) qui ont longtemps travaillé sur ce qui pourrait être le schéma d'un programme de transition post-capitaliste. Convaincus que sans rupture anticapitaliste il n'y a aucun moyen d'éviter une issue dramatique, tous nous mettent en garde sur le fait que la rhétorique qui prévaut sur le « développement durable » ne

10. Voir Nations Unies (1982).

11. *Charte de la Terre*. [En ligne]. <earthcharter.org>

12. Voir Nations Unies (2015).

13. Voir Alves (2009) pour une approche sur l'effet « vert » et l'écoblanchiment ; Smith (1998) pour une analyse de la consommation verte et le marketing vert ; Cottle (2015) pour les emplois verts et l'économie verte ; Christoph (2014) pour une étude sur le *Green New Deal* ; et Wehr (2011) pour un examen de toute cette terminologie.

cherche que de nouvelles façons de perpétuer le mode de vie actuel, ou du moins, le mode de vie actuel d'une minorité humaine privilégiée sur la planète.

Selon eux, une telle rhétorique met l'accent sur le progrès économique et la croissance comme des facteurs clés du développement humain, tout en « minimisant » leur impact ou leurs conséquences en introduisant des mesures correctives (parfois superficielles). Mais ces ajustements, ajoutent-ils, ne feraient que reporter le problème. En plus d'insister sur l'impossibilité d'un « capitalisme vert » (voir Tanuro 2011), les critiques affirment que le système économique hégémonique insoutenable semble avoir transformé l'idée de « durabilité » en jargon administratif du fait de l'adaptation à ses propres besoins et intérêts ; que ses défenseurs refusent obstinément de reconnaître et d'accepter qu'il y a des limites biophysiques à la croissance, et encore moins d'admettre que ces limites ont déjà été dépassées ; et que tout ce qui leur vient à l'esprit est un ensemble de manœuvres d'évasion : échapper aux limites de la croissance économique, échapper à la planète Terre, échapper à la nature humaine...

Comme nous l'avons mentionné, les milieux les plus critiques remettent clairement en question le modèle de production, de distribution et de consommation capitaliste : un modèle qui ignore toutes les limites et qui poursuit une croissance continue, à la fois étendue (colonisation et marchandisation des espaces publics et privés, des écosystèmes, des ressources, du cosmos) et intensive (technologies de l'information, biotechnologies, nanotechnologies). Selon eux, les idées économiques néolibérales menacent notre vie et notre monde. Ces milieux recherchent également la reconnaissance des dommages causés aux écosystèmes de la planète et aux espèces qui les habitent (y compris les humains) et ils expriment la nécessité urgente de prendre des mesures (concrètes) à ce sujet, en particulier pour éviter les dommages futurs et renverser les dommages actuels. Ce qui nous mène au changement profond que la société devrait subir pour atteindre un tel objectif...

Ces voix ont développé une grande partie de leur travail théorique et de leur pratique autour d'une série de questions telles que l'autolimitation (individuelle et collective), l'éthique de la suffisance, l'économie à l'équilibre, l'écossocialisme, l'écoféminisme, le biomimétisme, le principe de précaution, la justice écologique¹⁴ et l'éthique de l'environnement, pour n'en citer que quelques-unes. Il existe aussi un réseau international de chercheurs, de praticiens et d'activistes travaillant sur la décroissance¹⁵ comme repolitisation de la durabilité et

comme « partie d'un mouvement social plus large qui travaille dans l'espoir que nous pourrions réduire les activités d'une manière équitable et démocratisante¹⁶ ».

Décroissance

La décroissance est un mouvement social ancré dans l'écologie, l'anticapitalisme et l'anticonsumérisme. En bref, il propose qu'il y a des limites biophysiques à la croissance, que celles-ci ont déjà été dépassées (provoquant un épuisement alarmant des ressources naturelles et de l'énergie) et qu'il est donc nécessaire de réduire considérablement les niveaux de production et de consommation, ces niveaux étant les principales causes de l'ensemble des problèmes environnementaux (changement climatique, pollution, menaces pour la biodiversité) et de nombreuses inégalités sociales.

La décroissance n'entraîne pas un déclin du bien-être humain fondamental, bien au contraire : ses partisans font valoir qu'une baisse de la consommation pourrait même créer des modes de vie non consuméristes bien plus sains, et ce, sur tous les plans¹⁷. Elle mettrait également fin au néocolonialisme du premier monde, c'est-à-dire à l'utilisation massive et durable des ressources naturelles mondiales pour maintenir des modes de vie qui gaspillent les ressources alimentaires et énergétiques et qui génèrent énormément de déchets, aux dépens du tiers monde.

Parmi les contributions fondamentales portant sur les limites de la croissance et de la décroissance, le travail de l'économiste écologiste roumain Nicholas Georgescu-Roegen mérite une attention particulière. *The Entropy Law and the Economic Process* (1971)¹⁸ et *Energy and Economic Myths: Institutional and Analytical Economic Essays* (1976) sont probablement deux de ses livres les plus influents. Dans le premier, l'auteur déclare que la capacité de charge de la Terre – à savoir la capacité de la planète à soutenir les populations humaines et leurs niveaux de consommation – est vouée à diminuer, puisque les ressources naturelles sont limitées et qu'elles sont épuisées. Dans le second, il attire l'attention sur le fait que « l'histoire économique confirme que les grandes avancées technologiques ont généralement

16. Voir Schneider, Kallis & Martinez-Alier (2010).

17. Un exemple est le mouvement baptisé « minimalisme », soutenu par des personnages tels que Joshua Fields Millburn et Ryan Nicodemus (auteurs de *The Minimalists*), James Wallman (*Stiffocation*), Leo Babaura (*The Power of Less*) ou Marie Kondo (*The Magic of Order*).

18. La version française du livre de Georgescu-Roegen, traduit par Jacques Grinevald en 1979 (*La décroissance : entropie-écologie-économie*), a été la première œuvre à introduire le terme « décroissance » dans son titre. En 1975, l'auteur roumain avait déjà suggéré, dans un article, que la croissance ne devait pas être simplement stoppée, mais renversée.

14. Voir Schlosberg (2001, 2007) et Dobson & Valencia Sáiz (2005).

15. Voir Asara *et al.* (2015).

été déclenchées par une découverte sur la façon d'utiliser un nouveau type d'énergie accessible» et rappelle que «selon la loi fondamentale de la thermodynamique, la dot de l'humanité [c.-à-d. l'énergie libre reçue du soleil, d'une part, et l'énergie libre et les structures matérielles ordonnées stockées dans les entrailles de la Terre, de l'autre] est limitée», ce qui signifie que «dans un espace fini, il ne peut y avoir qu'une quantité limitée de faible entropie et que cette faible entropie s'amenuise continuellement et irrévocablement». Dans ses écrits, l'économiste écologique souligne le caractère fallacieux de l'idée que l'homme peut renverser la tendance de l'entropie et conclut : «La vérité, aussi désagréable soit-elle, est que tout ce que nous pouvons faire est d'éviter tout épuisement inutile des ressources et toute détérioration inutile de l'environnement.»

En 1972, Edward Goldsmith et Robert Prescott-Allen, rédacteurs en chef de *The Ecologist*, publient *A Blueprint for Survival*, texte dans lequel ils appellent à une désindustrialisation rapide pour éviter la destruction irréversible des systèmes de maintien de la vie de la planète. Un an plus tard, dans *Small is Beautiful* (sous-titré *A Study of Economics As If People Mattered*), E. F. Schumacher critique le système économique néolibéral en soulignant qu'il est absurde de proposer un mode de vie et un développement basés sur la croissance capitaliste et la consommation. Il y propose d'autre part un nouveau paradigme appelé «économie bouddhiste», soit la capacité de maintenir la prospérité tout en réduisant la croissance et la consommation.

À partir de l'an 2000, le terme «décroissance» définit un courant d'action sociopolitique visant à rationaliser l'économie de façon volontaire et permanente. La première conférence internationale sur le sujet, *Research & Degrowth*, a eu lieu à Paris en 2008 et a été répétée tous les deux ans depuis. Le professeur d'économie français Serge Latouche (auteur de *Farewell to Growth*) est actuellement l'un des plus grands intellectuels au sein de ce mouvement.

Aujourd'hui, de nombreux chercheurs s'entendent pour dire que la décroissance n'est plus une option : il reste désormais à savoir comment l'atteindre. L'anthropologue et environnementaliste espagnol Yayo Herrero l'a expliqué dans une interview récente :

La décroissance n'est pas une option : il y aura décroissance que nous le voulions ou non. Elle s'est déjà installée. Il reste à savoir si la décroissance de l'économie sur le plan matériel, c'est-à-dire la capacité de gérer les choses globalement en utilisant moins d'énergie et de matériaux, sera atteinte de manière fasciste ou non ; et je dis fasciste parce qu'au final, chaque individu et chaque groupe vivant avec plus de ressources que celles que lui fournit son propre territoire le fait au détriment d'autres territoires, en dépouillant ces derniers de leurs ressources et en privant d'autres gens d'occasions de mener une vie prospère. Lorsque

Hitler a déclaré que la race aryenne avait besoin d'un certain espace de vie et qu'il devait envahir d'autres pays si elle n'arrivait pas à l'obtenir dans ses frontières, ou lorsque Bush, en bombardant l'Irak ou l'Afghanistan, a affirmé « Notre mode de vie n'est pas négociable », cela sous-entendait que certaines personnes méritent de profiter d'un certain mode de vie, même s'il est construit au détriment des autres. Voilà ce qu'est le fascisme. Voilà vers quoi nous nous dirigeons si nous ne parvenons pas à créer un mouvement ou un courant d'opinions suffisamment important pour encourager la décroissance nécessaire et inévitable dans le domaine matériel de l'économie, là où la consommation est la plus élevée. Nous devons soutenir un métabolisme économique qui respecte les limites de ce que nous avons et nous devons le faire maintenant, parce que nous avons déjà dépassé la capacité de charge de la planète. (Batalla Cueto 2015)

Le physicien espagnol Antonio Turiel, un des principaux critiques de la croissance indéfinie, a soulevé un argument similaire dans une autre interview, en plus de proposer une terminologie supplémentaire :

Je pense qu'il est important de souligner que la décroissance, par rapport aux niveaux actuels, à la simplification des systèmes ou à la réduction du rythme de notre société, n'est pas seulement un impératif logique, mais aussi inexorable. En bref : ce n'est pas un acte de volonté ; la décroissance, la simplification, le ralentissement se produiront quoiqu'il arrive, parce que le contraire est physiquement impossible sur une planète avec des ressources qui diminuent et qui connaît une dégradation accélérée. Le seul choix qu'il nous reste est de savoir si nous voulons diriger le processus ou le laisser se dérouler seul, en assistant, sans intervenir, à l'effondrement social. Peut-être est-ce le message le plus important à transmettre : la décroissance n'est pas une option, mais nous pouvons décider si oui ou non nous voulons en être aux commandes. (Álvarez Cantalapiedra 2012)

Durabilité et activisme

Dans un article de 2004, Cairns décrit la situation de la planète et de ses habitants comme suit :

Le XXI^e siècle représente un moment déterminant pour l'humanité. Cette période dangereuse de l'histoire humaine présente deux principales menaces : (1) le dépassement de la capacité de charge globale pour l'homme et (2) des dommages importants aux milieux écologiques essentiels au système de soutien de la vie sur Terre, ainsi qu'au capital naturel et aux services écosystémiques qu'elle procure. Si l'humanité ne parvient pas à remplacer ses pratiques non durables par des pratiques durables avant la moitié du XXI^e siècle, cette irresponsabilité et ce manque de préoccupation pour la

postérité entraîneront probablement une catastrophe mondiale. L'humanité doit rejeter certaines croyances et modifier son attitude vis-à-vis de la technologie et de la croissance économique exponentielle. La technologie peut être extrêmement utile, mais elle ne peut pas développer une éthique ou des valeurs – l'humanité le peut. (Cairns 2004, 11)

En raison de cette irresponsabilité et du manque de prise de conscience, de nombreuses voix dénoncent cette situation critique à l'échelle internationale. Avec bienveillance ou véhémence, elles s'opposent au paradigme actuel (insoutenable) et soulignent que la vision du progrès économique capitaliste est viciée; que le consumérisme est condamné; que la production de pétrole a déjà atteint son apogée; et que la vie telle que nous la connaissons est sur le point de changer de manière significative et peut-être même de manière définitive.

Ces voix appartiennent à des activistes et leur nombre et leur force augmentent de jour en jour.

L'activisme vise à mettre en œuvre des changements sociaux, économiques, politiques, éducatifs ou environnementaux tangibles afin d'apporter des améliorations, de prévenir ou de résoudre des problèmes ou de combler les lacunes d'une société. Selon Fuad-Luke (2009, 35), «l'activisme cherche à [...] prendre des mesures pour catalyser, encourager ou amener un changement afin de susciter des transformations sociales, culturelles ou politiques».

De nos jours, l'activisme revêt différentes formes et reflète en partie l'influence indéniable des nouvelles technologies numériques (des outils qui proposent de nouveaux moyens et canaux pour établir des liens et promouvoir des propositions de changement). Les activistes mènent souvent des actions individuelles et collectives. Dans ce dernier cas, ils sont habituellement associés à un mouvement social.

En ce qui concerne la durabilité et la décroissance, bien qu'il existe un activisme «générique» principalement lié aux mouvements écologistes, ceux qui les soutiennent se regroupent généralement dans des groupes d'intérêts spécifiques créés autour de questions spécifiques ayant une approche anthropocentrique (p. ex., lutte contre la pauvreté) ou biocentrique (p. ex., droits des animaux).

Une des principales tâches d'un activiste est de recueillir, d'organiser et de diffuser de l'information sur un sujet donné. La distribution de ces connaissances (à l'aide de brochures, bulletins, magazines électroniques, moyens numériques...) est essentielle pour sensibiliser les communautés (ou la société en général). Elle contribue également

à créer des espaces de débat critique et éclairé, où l'on peut aborder et organiser les actions possibles. Ces dernières vont de la résistance et du lancement de projets de coopération à la désobéissance civile, au boycottage, au *street art*, au piratage informatique, aux manifestations, aux grèves et à d'autres actes.

Speth (2009) souligne que la première chose à faire avant de passer à l'action est de regarder la réalité en face. Dans ce cas précis, cela veut dire être au courant des faits sur les conditions environnementales et sociales actuelles (du

réchauffement planétaire et des changements climatiques à la perte de biodiversité et d'écosystèmes, la pollution, l'épuisement des ressources, la pauvreté, les inégalités, etc.). À ce stade, et comme indiqué plus haut, une information de qualité joue un rôle crucial dans la compréhension de ce qui se produit: le comment, mais surtout, le pourquoi.

Les bibliothèques peuvent – doivent – faire partie de ces processus et ces mouvements, et elles peuvent le faire

en étant plus que de simples fournisseurs d'information auprès des groupes d'activistes. Elles peuvent assumer de nombreux autres rôles, plus engagés, voire militants.

Activistes et bibliothèques ou la bibliothèque militante

Nous sommes sur le bord d'un précipice et les progrès technologiques, les structures d'envergure ou les systèmes de première qualité pourraient s'avérer inutiles dans notre monde en effondrement. Les bibliothèques seront touchées aussi durement par les changements et les crises qui affectent la planète et ses habitants, au même titre que toute autre institution et tout autre organisme collectif ou groupe humain.

Puisqu'elles font partie de la société locale, régionale et mondiale et qu'elles sont touchées par leurs problèmes, leurs éclatements et leurs revers, les bibliothèques doivent mettre de côté toute forme de discours «neutre», évaluer la situation qu'elles vivent (ainsi que la communauté qu'elles servent), évaluer leur responsabilité et le rôle qu'elles peuvent jouer (surtout compte tenu de la grande valeur des leurs collections et services), puis prendre position et agir.

Et bien que leur rôle de formateur – et d'informateur – soit essentiel (c'est celui qu'elles jouent «par défaut») au développement des mouvements activistes et à la sensibilisation de la communauté, les bibliothèques ne doivent pas qu'être des fournisseurs passifs de données, d'espaces physiques ou de moyens technologiques.

La première étape à franchir pour instaurer une bibliothèque militante serait de fournir de l'information utile et à jour, même en dehors des murs, et de cesser d'attendre les questions au bureau de la référence. Les bibliothèques pourraient déjà distribuer des bibliographies annotées ou partager des ressources librement accessibles portant sur l'impossibilité d'une croissance infinie dans un monde fini, les limites biophysiques, le changement climatique, l'entropie, l'agriculture urbaine, le recyclage ou la réduction de la consommation – et une foule d'autres sujets importants – sur leurs sites et réseaux sociaux ainsi que dans leurs espaces physiques. En plaçant cette information dans un endroit visible (virtuel ou réel) et en gardant les contenus à jour et actifs, elles exprimeraient ainsi une prise de position et un engagement.

Au-delà de leurs étagères, les bibliothèques peuvent en outre être une source d'information choisie de haute qualité pour les établissements d'enseignement de différents niveaux, les organisations sociales et culturelles, les associations de quartier, etc. Des collectifs de jardinage urbain aux groupes d'artistes locaux, aux gouvernements de comté ou municipaux, aux associations religieuses ou aux brigades de naturalistes, tous peuvent bénéficier de lectures et de documents audiovisuels portant sur la durabilité (et la non-durabilité), l'importance de l'anthropocène et les actions qui peuvent conduire à la décroissance.

Pour aller plus loin, elles pourraient même envisager d'abandonner ces comportements qui ont mené l'humanité à ce point et devraient particulièrement tenir compte de leurs propres habitudes de consommation. Comme Madorrán Ayerra le souligne :

[Dans notre système capitaliste], *non seulement ne sommes-nous pas plus libres parce que nous avons la possibilité de choisir ce que nous consommons, mais nous ne sommes pas non plus conscients que notre désir est stimulé pour nous inciter à consommer, et que nos désirs présentés comme des « besoins » sont en fait des « envies ».* En plus de le stimuler, le capitalisme rend le désir matérialiste insatiable : les consommateurs ne sont jamais satisfaits, ils en veulent toujours plus – ce qui a des conséquences environnementales, sociales et économiques néfastes –, puisque la consommation mondiale est essentielle à la survie du système. Il nous faut cependant penser à la consommation comme un moyen de reproduire des paradigmes économiques, mais aussi idéologiques. La consommation et la surproduction sont à la base du conformisme du système, le sentiment que tout ce qu'il suffit de faire est de continuer à consommer.

(Madorrán Ayerra 2013, 5)

Les bibliothèques doivent évaluer de façon critique l'utilisation et la diffusion de technologies particulières et le soutien qu'elles leur accordent. Elles doivent également tenir

compte de la gestion de leurs ressources (eau, électricité, matières plastiques, papier) et de leur production de déchets (en particulier ceux qui peuvent polluer). Comme mentionné plus haut, la décroissance n'est plus une option : l'option est de savoir comment l'atteindre.

En poussant un peu plus loin, les bibliothèques pourraient défendre ce que Löwy (2002, 2004) appelle une « éthique écosocialiste » : sociale, d'égalité, de soutien, démocratique, radicale et responsable. En d'autres termes, les bibliothèques pourraient prendre des positions « sans concession des visions contemplatives ou trop optimistes au sujet des crises écologiques de plus en plus graves » (Aranda Sánchez 2014).

Elles peuvent travailler à envisager de nouvelles possibilités pour lutter contre la résignation sans espoir, pour explorer d'autres solutions au panorama capitaliste, consumériste, mercantiliste, extractif, agressif et exploiteur actuel. Elles peuvent promouvoir l'anticapitalisme culturel et établir des liens entre les traditions et une nouvelle génération de créateurs et d'artistes. De plus, les bibliothèques ne doivent pas se limiter à la sphère culturelle. Elles peuvent soutenir activement certains des points que Harvey (2014) présente comme des caractéristiques de l'anticapitalisme (voir Pérez 2014), car il n'y a pas de capitalisme « vert » conciliable avec la nature à court ou à long terme ; le capitalisme est intrinsèquement expansif.

Une croissance perpétuelle ou une expansion constante ne sont pas non plus possibles, comme le suggèrent les défenseurs du capitalisme. Une économie en « état d'équilibre » doit être encouragée, une économie où les gens cherchent à en avoir assez plutôt que toujours plus. Une sorte d'« économie de subsistance » modernisée qui pourrait être en mesure d'atteindre un équilibre entre l'homme et le bien-être de la planète et les ressources disponibles. Il est également nécessaire de défendre le *collectif* et le bien commun, les intérêts publics et collectifs et la vie communautaire contre l'appropriation, la concurrence et l'accumulation.

Les bibliothèques peuvent travailler pour la démarchandisation et la démocratisation de tous les biens possibles, en commençant par un concept aussi stratégique que la connaissance. Pour mener à bien la décroissance et un changement de paradigme, il faut proposer et socialiser les solutions de rechange au marché, à la concurrence individuelle et mondiale, aux modèles fondés sur les bénéfices, etc. Les bibliothèques pourraient donner l'exemple et mettre en pratique les notions d'écocoefficacité, de biomimétisme – qui cherche à construire des systèmes humains en imitant les naturels – et de déglobalisation.

L'idée derrière l'expression « penser mondialement, agir localement » a été une force motrice du mouvement environnemental moderne en occident depuis que celui-ci s'est fait connaître il y a quelque quatre décennies. En assumant

un rôle activiste et militant, les bibliothèques peuvent utiliser leurs structures, leurs collections et leur savoir-faire pour apporter des changements dans leurs communautés, quelles que soient leurs envergures respectives. Finalement, elles peuvent unir leurs forces avec d'autres bibliothèques et de nombreux autres acteurs sociaux pour tenter de forcer les changements à l'échelle nationale et au-delà. Cela dit, c'est probablement à l'échelle locale où les résultats peuvent être mieux atteints. Étant des institutions considérées comme un modèle de partage de ressources, de coopération et de réceptivité de la communauté, elles peuvent utiliser leur position avantageuse pour lancer certains messages, pour se présenter comme un exemple clair et engagé de résolution de problèmes en mode collaboratif, un exemple qui devrait être mis en évidence, expliqué, documenté et rendu public, afin qu'il puisse être répété et répliqué. Et surtout, il doit être pensé et repensé, car comme le philosophe espagnol Manuel Sacristán (1996, 232) l'a souligné, toute pensée décente doit toujours être en crise.

Conclusion

L'humanité entre dans l'ère de l'irréversibilité : la désertification, la fonte des pôles et les changements dans le comportement de certains êtres vivants¹⁹ sont parmi les exemples les plus visibles de processus causés par l'Homme – processus pour lesquels il n'y a pas de retour en arrière. Shiva déclare :

Nous partageons cette planète, notre demeure, avec des millions d'espèces. La justice et la durabilité exigent que nous n'utilisions pas plus de ressources que celles dont nous avons besoin. La retenue dans l'utilisation des ressources et vivre dans les limites de la nature sont des conditions préalables pour la vie et la justice sociale. (Shiva 2005, 50)

Cependant, très peu de politiques de durabilité réelles ont été envisagées jusqu'à présent, encore moins celles traitant de décroissance. Au lieu d'appliquer les freins et de renverser la non-durabilité, le « comme si de rien n'était » se poursuit. Les quelques changements institutionnels qui ont été apportés cherchent surtout à répondre aux besoins des grandes entreprises et institutions financières plutôt qu'aux exigences environnementales et sociales. Il s'agit là d'une stratégie de fuite vers l'avant pour garantir la croissance économique et la stabilité financière, et pour les protéger toutes deux des critiques de la société civile en utilisant des outils juridiques et administratifs pour empêcher et réprimer la

protestation sociale et la désobéissance civile d'une part, et d'autre part, pour encourager les vœux pieux et la dangereuse illusion de contrôle qui, du cinéma à la presse, cherchent à anesthésier les gens avec l'idée que, à l'avenir, la technologie pourra tout résoudre. Voilà une double stratégie accompagnée d'un attirail verbal (déclarations, lettres ouvertes, listes d'objectifs et objectifs internationaux) qui ne change pas le moindre de la réalité, mais qui, apparemment, soulage les consciences.

*Pour les bibliothèques,
il est temps d'aller au-delà
des déclarations et des discours,
et de creuser une tranchée; de
créer un espace de résistance
et de réflexion, de pensée
et de pratique.*

Tout ce verbiage a trouvé un terreau fertile : une grande majorité de la population ne souhaite pas entendre certaines vérités. Comme l'historienne canadienne Margaret MacMillan le souligne, « la capacité des êtres humains à ignorer ce qu'ils ne veulent pas savoir est sans limites » (El País 2013). L'ignorance achète la tranquillité.

Le meilleur antidote pour contrer l'autotromperie collective n'est ni le scepticisme ni le déni ou le désespoir, mais bien la capacité de travailler à sensibiliser le public et à appeler à l'action, et ce, pour toutes les mesures visant à nous aider à changer notre modèle de production, à réduire la consommation, à décroître, à gérer de façon responsable les ressources disponibles. Pour les bibliothèques, il est temps d'aller au-delà des déclarations et des discours, et de creuser une tranchée; de créer un espace de résistance et de réflexion, de pensée et de pratique.

Les bibliothèques devraient également établir des relations de soutien et de confiance avec leur communauté et encourager les actions désintéressées pour être en mesure de dire « ce ne sera pas faute d'avoir essayé, nous avons aidé autant que possible », comme le poète espagnol Antonio Orihuela l'a écrit dans un de ses derniers livres (2011), lorsqu'il cite une histoire qui, dans une certaine mesure, laisse les portes ouvertes à l'espoir.

Un vieil homme marchait sur une plage au Mexique après une tempête printanière inopinée. La plage était pleine de poissons mourants, qui avaient été jetés sur les côtes par les vagues. L'homme les relançait à la mer, un par un. Un touriste témoin de la scène s'approcha et lui demanda : « Que faites-vous ? » « J'essaie d'aider ces poissons », dit le vieil homme. « Mais il y en a des milliers sur ces plages ; en jeter quelques-uns à la mer ne sert à rien », se plaignit le touriste. « Ça sert à celui-ci », répondit le vieillard, alors qu'il jetait un poisson à l'océan.

Remerciements

Mes remerciements à Sara Plaza Moreno pour la révision et la correction du texte [pour la version en anglais. NDT.] et la discussion des idées qui y sont exprimées.

19. Voir Scheffers et al. (2016).

SOURCES CONSULTÉES

- ALA. 2015. *Resolution on the importance of sustainable libraries*. <connect.ala.org/files/DRAFTSustainRT%20Resolution_Importance%20of%20Sustainable%20Libraries.pdf> (consulté le 4 avril 2017).
- Álvarez Cantalapiedra, Santiago. 2012. Se ha creado el convencimiento de que el nuestro es el único paradigma posible. Esta es la primera transición que hay que hacer; sin ella, las demás fracasarán (Interview to Antonio Turiel). *Boletín Ecos*, 21. <www.fuhem.es/ecosocial/noticias.aspx?v=9268> (consulté le 4 avril 2017).
- Alves, Igor M. 2009. Green Spin Everywhere: How Greenwashing Reveals the Limits of the CSR Paradigm. *Journal of Global Change and Governance*, 2 (1): 2-26. <citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.458.3293&rep=rep1&type=pdf> (consulté le 4 avril 2017).
- Aranda Sánchez, José María. 2014. Aportaciones de Jorge Riechmann a una ética ecosocialista. *Ciencia ergo-sum*, 21 (3): 193-202.
- Asara, Viviana et al. 2015. Socially sustainable degrowth as a social-ecological transformation: repoliticizing sustainability. *Sustainable Science*, 10 (3): 375-384. <www.degrowth.org/wp-content/uploads/2015/07/editorial-SOCIALLY-SUSTAINABLE-DE-GROWTH-AS-SOCIAL-ECOLOG-TRANSFORMATION.pdf> (consulté le 4 avril 2017).
- Barnatt, Christopher. 2013. Is sustainability a dangerous myth fuelling over consumption? *The Guardian*. <www.theguardian.com/sustainable-business/sustainability-dangerous-myth-over-consumption> (consulté le 4 avril 2017).
- Batalla Cueto, Pablo. 2015. El decrecimiento no es una opción. Lo es llegar a él de manera fascista o justa (Interview to Yayo Herrero). *Viento Sur* 2 décembre. <vientosur.info/spip.php?article10743> (consulté le 4 avril 2017).
- Benach, Joan & Pere Jódar. 2015. La precarización está en todas partes: el trabajo no debe ser una mercancía. *Público* 12 mars. <blogs.publico.es/otrasmiradas/4193/la-precariacion-esta-en-todas-partes-el-trabajo-no-debe-ser-una-mercancia/> (consulté le 4 avril 2017).
- Brock, William A. & M. Scott Taylor. 2005. Economic Growth and the Environment: A Review of Theory and Empirics. In *Handbook of Economic Growth*, vol. 1, sous la direction de P. Aghion & S. Durlauf. [n.d.]: Elsevier, 1749-1821.
- Cairns, John, Jr. 2004. You and Earth's resources. *Ethics in Science and Environmental Politics* Avril: 9-11.
- Cairns, John, Jr. 2008. Science and Values for a Finite Planet. *Asian Journal of Experimental Sciences* 22 (3): 423-434.
- Christoph, Hermann. 2014. Green New Deal, Green Economy and Green Jobs: Consequences for Environmental and Social Justice. In *IX Global Labor University Conference 2014* 15-17 mai, Berlin (Allemagne). <www.global-labour-university.org/fileadmin/GLU_conference_2014/papers/Hermann_Christoph.pdf> (consulté le 4 avril 2017).
- Coates, John & Terry Leahy. 2006. Ideology and Politics: Essential Factors in the Path Toward Sustainability. *Electronic Green Journal* 1 (23). <escholarship.org/uc/item/663358jz> (consulté le 4 avril 2017).
- Cottle, Eddie. 2015. The myth of a green economy and green jobs: what strategy for labour? *Rosa Luxemburgo Stiftung*. <www.rosalux.de/publication/41799/the-myth-of-a-green-economy-and-green-jobs-what-strategy-for-labour.html> (consulté le 4 avril 2017).
- Crutzen, Paul J. & Eugene F. Stoermer. 2000. The Anthropocene. *Global Change Newsletter* 41: 17. <www.igbp.net/download/18.316f18321323470177580001401/1376383088452/NL41.pdf> (consulté le 4 avril 2017).
- Daly, Herman E. 2008. A steady-state economy. *The Ecologist* 1^{er} avril. <www.theecologist.org/investigations/politics_and_economics/269776/a_steadystate_economy.html> (consulté le 4 avril 2017).
- Dobson, Andrew & Ángel Valencia Sáiz (eds.). 2005. *Citizenship, Environment, Economy*. Londres: Routledge.
- Dresner, Simon. 2012. *The Principles of Sustainability*. Londres: Earthscan.
- El País. 2013. La gran pregunta es por qué no se mantuvo la paz (interview avec Margaret MacMillan). *El País* 16 décembre. <cultura.elpais.com/cultura/2013/12/15/actualidad/1387139942_242270.html> (consulté le 4 avril 2017).
- Fernández Durán, Ramón. 2011. *El Antropoceno: la expansión del capitalismo global choca contra la biosfera*. Barcelone: Editorial Virus.
- Fuad-Luke, Alastair. 2009. *Design activism: Beautiful strangeness for a sustainable world*. New York: Taylor & Francis.
- González, José A., Carlos Montes & Ignacio Santos. 2008. Capital naturel y desarrollo: por una base ecológica en el análisis de las relaciones Norte-Sur. *Papeles de Relaciones Ecosociales y Cambio Global* 100. Madrid: Fuhem Ecosocial.
- Hamilton, Clive (ed.). 2015. *The Anthropocene and the Global Environmental Crisis: Rethinking modernity in a new epoch*. New York: Routledge.
- Harvey, David. 2014. Seventeen contradictions and the end of the capitalism. *The White Review* 10. <www.thewhitereview.org/features/seventeen-contradictions-and-the-end-of-capitalism/> (consulté le 4 avril 2017).
- Hermanowicz, S. W. 2006. Sustainable Development: Physical and Moral Issues. *Working Papers*. Berkeley (CA): Water Resources Center Archives, University of California Water Resources Center.
- Hezri, Adnan A. & Rospidah Ghazali. 2011. *A Fair Green Economy? Studies of Agriculture, Energy and Waste Initiatives in Malaysia*. [n.d.]: Friedrich Ebert Stiftung. <www.fes-globalization.org/geneva/documents/2%20Hezri-Ghazali%20%28with%20cover%29%20Small.pdf> (consulté le 4 avril 2017).
- IFLA. 2002. *Statement on Libraries and Sustainable Development*. <www.ifla.org/publications/statement-on-libraries-and-sustainable-development> (consulté le 4 avril 2017).
- IGBP. 2015. Great Acceleration. *Global Change*. <www.igbp.net/global-change/greatacceleration.4.1b8ae20512db692f2a680001630.html> (consulté le 4 avril 2017).
- IUCN. 1980. *World Conservation Strategy: Living Resource Conservation for Sustainable Development*. [n.d.]: IUCN-UNEP-WWF. <portals.iucn.org/library/efiles/documents/WCs-004.pdf> (consulté le 4 avril 2017).
- Kirk, Martin. 2015. Four Reasons to Question the Official 'Poverty Eradication' Story of 2015. *Common Dreams*. <www.commondreams.org/views/2015/03/16/four-reasons-question-official-poverty-eradication-story-2015> (consulté le 4 avril 2017).
- Lemonick, Michael D. 2009. Top 10 Myths about Sustainability. *Scientific American*. <www.scientificamerican.com/article/top-10-myths-about-sustainability/> (consulté le 4 avril 2017).
- Löwy, Michael. 2002. Pour une éthique écosocialiste. *Contretemps - Revue de Critique Communiste* 4: 8-14. <www.contretemps.eu/wp-content/uploads/Contretemps 2004.pdf> (consulté le 4 avril 2017).
- Löwy, Michael. 2004. *¿Qué es el ecosocialismo?* Buenos Aires: Herramienta.

- Madorrán Ayerra, Carmen. 2013. *La estrategia de los consumos colectivos en la transición ecosocialista*. <es.scribd.com/doc/298243427/Consumos-Colectivos-Carmen-Madorran-Sept-2013> (consulté le 4 avril 2017).
- Maiso, Jordi. 2015. La herida Pasolini. *Fakta – Teoría del arte y crítica cultural* Décembre. <revistafakta.files.wordpress.com/2015/12/jordi-maiso-fakta-diciembre-2015.pdf> (consulté le 4 avril 2017).
- Nations Unies. 1982. *World Charter for Nature*. <www.un.org/documents/ga/res/37/a37r007.htm> (consulté le 4 avril 2017).
- Nations Unies. 2005. *Overview of the Millennium Ecosystem Assessment*. <www.millenniumassessment.org/en/About.html> (consulté le 4 avril 2017).
- Nations Unies. 2015. Transforming our world: the 2030 Agenda for Sustainable Development. *Sustainable Development Knowledge Platform*. <sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld> (consulté le 4 avril 2017).
- Odekon, Mehmet (ed.). 2015. *The SAGE Encyclopedia of World Poverty*. 2 éd. Singapour: SAGE Publications.
- Orihuela, Antonio. 2011. *Todo el mundo está en otro lugar*. Tegueste: Baile del Sol.
- Pérez, Eduardo. 2014. Los 17 mandatos del anticapitalismo. *Periódico Diagonal* 14 août. <www.diagonalperiodico.net/blogs/economia-para-todos/17-mandatos-del-anticapitalismo.html> (consulté le 4 avril 2017).
- PRB. 2016. *2016 World Population Data Sheet*. <www.prb.org/pdf16/prb-wpds2016-web-2016.pdf> (consulté le 4 avril 2017).
- Radetzki, Marian. 2001. *The Green Myth: Economic Growth and the Quality of the Environment*. Essex: Multiscience Publishing Co. Ltd.
- Riechmann, Jorge. 2012. *El socialismo puede llegar sólo en bicicleta*. Madrid: Los Libros de la Catarata.
- Riechmann, Jorge. 2014. Simposio ¿Es todavía posible la sustentabilidad? In *I Congreso Internacional de la Red española de Filosofía*, Universitat de València, Facultat de Filosofia i Ciències de l'Educació, 3-5 septembre. <redfilosofia.es/wp-content/uploads/sites/4/2013/07/Simposio_Sustentabilidad.pdf> (consulté le 4 avril 2017).
- RSAS. 2011. The Stockholm Memorandum: Tipping the Scales Towards Sustainability. In *3rd Nobel Laureates Symposium on Global Sustainability*. Stockholm, Suède, 16-19 mai. <www.nobel-cause.de/stockholm-2011/download/Memorandum_EN.pdf> (consulté le 4 avril 2017).
- Ruiz de Elvira, Malen. 2015. La bomba atómica marca una nueva era geológica. *Público* 27 janvier. <www.publico.es/ciencias/bomba-atmica-marca-nueva-geologica.html> (consulté le 4 avril 2017).
- Sacristán, Manuel. 1996. ¿Una broma de entrevista! In *Acerca de Manuel Sacristán*, sous la direction de S. López Arnal & P. De la Fuente. Barcelone: Destino.
- Scheffers, Brett R. et al. 2016. The broad footprint of climate change from genes to biomes to people. *Science* 354 (6313). <science.sciencemag.org/content/354/6313/aaf7671> (consulté le 4 avril 2017).
- Schlosberg, David. 2001. *Three Dimensions of Environmental and Ecological Justice*. <ecpr.eu/Filestore/PaperProposal/5ef89598-7149-4b8d-82b3-567750b392f6.pdf> (consulté le 4 avril 2017).
- Schlosberg, David. 2007. *Defining Environmental Justice: Theories, Movements, and Nature*. New York: Oxford University Press.
- Schneider, François, Giorgos Kallis & Joan Matinez-Allier. 2010. Crisis or opportunity? Economic degrowth for social equity and ecological sustainability. *Journal of Cleaner Production* 18: 511-518. <www.degrowth.org/wp-content/uploads/2011/08/Schneider-et-al-special-issue.pdf> (consulté le 4 avril 2017).
- Scranton, Roy. 2013. Learning to Die in the Anthropocene. *The New York Times* 10 novembre. <opinionator.blogs.nytimes.com/2013/11/10/learning-how-to-die-in-the-anthropocene/> (consulté le 4 avril 2017).
- Scranton, Roy. 2015. We're Doomed. Now What? *The New York Times* 21 décembre. <opinionator.blogs.nytimes.com/2015/12/21/were-doomed-now-what/> (consulté le 4 avril 2017).
- Shiva, Vandana. 2005. *Earth democracy: justice, sustainability, and peace*. Cambridge (MA): South End Press.
- Smith, Toby M. 1998. *The Myth of Green Marketing: Tending our Goats at the Edge of Apocalypse*. Toronto: University Press.
- Speth, James G. 2009. *The Bridge at the Edge of the World: Capitalism, the Environment, and Crossing from Crisis to Sustainability*. New Haven: Yale University Press.
- Steffen, W. et al. 2011. The Anthropocene: from global change to planetary stewardship. *AMBIO – A Journal of the Human Environment* 40 (7): 739-761.
- Tanuro, Daniel. 2011. *El imposible capitalismo verde: Del vuelco climático capitalista a la alternativa ecosocialista*. Madrid: La Oveja Roja.
- UN WCED. 1987. *Our Common Future*. <www.un-documents.net/our-common-future.pdf> (consulté le 4 avril 2017).
- UNDP. 2016. *Poverty Assessment and Monitoring*. <www.undp.org/content/undp/en/home/ourwork/povertyreduction/focus_areas/focus_poverty_assessment.html> (consulté le 4 avril 2017).
- Waters, Colin N. et al. 2016. The Anthropocene is functionally and stratigraphically distinct from the Holocene. *Science* 351 (6269). <science.sciencemag.org/content/351/6269/aad2622> (consulté le 4 avril 2017).
- Wehr, Kevin (ed.). 2011. *Green Culture: An A to Z Guide*. Los Angeles: SAGE Publications.
- Worldwatch Institute. 2013. *State of the World 2013: Is Sustainability Still Possible?* <www.worldwatch.org/bookstore/publication/state-world-2013-sustainability-still-possible> (consulté le 4 avril 2017).
- Zalasiewicz, J. et al. 2014. When did the Anthropocene begin? A mid-twentieth century boundary level is stratigraphically optimal. *Quaternary International* 385 (5): 196-203.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE À L'ÈRE NUMÉRIQUE:

cas des étudiants aux cycles supérieurs en éducation
des universités québécoises

Sereywathna SOUNG, Ph. D.

Assistante d'enseignement et professionnelle de recherche,
Université de Sherbrooke
S.Soung@usherbrooke.ca

Le présent article a pour objectif de décrire les représentations des étudiants aux cycles supérieurs en éducation dans des universités québécoises francophones à l'égard des critères d'évaluation de l'information et de l'exercice du jugement critique de la documentation scientifique. Pour répondre à cet objectif, nous avons réalisé une enquête par questionnaire (N=268) et une série d'entrevues semi-dirigées (N=54) auprès d'étudiants en recherche dans quatre universités. Les résultats de notre étude indiquent des taux de réponse intéressants quant aux quatre principaux éléments : la pertinence de l'information, la fiabilité des sources, la réputation de l'auteur et la qualité du contenu.

Evaluation Criteria for Scientific Information in the Numeric Era: The Case of Graduate Students in Education in Québec Universities

The following article describes the perceptions of graduate students in education in the francophone universities of Québec with respect to the criteria used to evaluate information and critically assess scientific literature. Using a questionnaire (N=268) and a series of semi-structured interviews (N=54), we undertook a survey of research students in four universities. The results of our study indicate interesting response rates concerning the four principal aspects: the relevance of the information, the reliability of resources, the author's reputation and the quality of the content.

Aux cycles supérieurs, les processus de recherche et de construction du mémoire et de la thèse doivent correspondre aux exigences de la démarche scientifique (Green & Macauley 2007). Les compétences informationnelles telles que les compétences à rechercher, à évaluer et à utiliser l'information à bon escient sont fondamentales à la réussite universitaire (Coulon 2005; Green 2010). Par ailleurs, il est important de faire preuve de jugement critique pour évaluer la qualité de l'information (Salmi 2012; Passerieux & Verreault 2013). L'exercice du jugement critique au regard de la documentation scientifique est crucial dans le sens où la démarche de recherche scientifique exige une rigueur intellectuelle, une attitude de mise à distance de l'information, de l'opinion et de questionnement pour faire avancer la science. Cet exercice est un aspect fondamental de la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse. Il permet aux étudiants de comprendre, de réfléchir aux contributions originales (diffusées par des experts du domaine) liées à leur objet de recherche et de pouvoir prendre la décision sur leur propre sujet (choix de la problématique, des fondements théoriques et de la méthodologie). L'exercice du jugement critique reflète un investissement intellectuel de la part de

l'étudiant et montre une profonde compréhension de son sujet, puisqu'il est allé au-delà de la répétition de l'information fournie par la littérature scientifique. Par conséquent, exercer son jugement critique au regard d'un article scientifique demande nécessairement la capacité de résumer, de reformuler, d'analyser, d'interpréter, de synthétiser et d'évaluer l'information qui permet de donner sa propre opinion sur la qualité de l'écrit. Ainsi, si l'étudiant a bien exercé son jugement critique vis-à-vis d'un article, cela reflète sa capacité de s'appropriier les écrits scientifiques de même que la qualité de son raisonnement et de sa réflexion. Comme précisé par Salmi (2012), cet exercice vise principalement à juger la qualité de l'information diffusée au sein de la communauté universitaire. En fait, la capacité de juger de la qualité de l'information, d'en saisir le sens et de la synthétiser est un indicateur du niveau de compétence de l'étudiant (Golde 2007; Kamler & Thomson 2006).

Dans ce contexte, notre objectif vise à décrire les représentations des étudiants à l'égard des critères d'évaluation de l'information et de l'exercice du jugement critique concernant la documentation scientifique.

Revue de littérature

Avant d'aborder les critères et indicateurs d'évaluation de l'information, il importe de définir les concepts d'évaluation et de jugement fréquemment utilisés dans le contexte de la recherche d'information.

Définition du concept d'évaluation et du jugement

Évaluer signifie « examiner le degré d'adéquation entre un ensemble d'informations et un ensemble de critères adéquats à l'objectif fixé, en vue de prendre une décision » (De Ketele, Chastrette, Cros, Mettelin & Thomas 2007, 114). Cette définition met tout particulièrement l'accent sur la décision à prendre. Pour leur part, Castellanos *et al.* (2012) soulignent qu'évaluer l'information vise à apporter un jugement de valeur sur celle-ci ou sur sa source, puis à en dégager le niveau de pertinence. Pour faire une bonne évaluation, De Ketele *et al.* (2007) proposent une démarche en cinq étapes : déterminer le type de décision à prendre, énoncer clairement les critères de l'évaluation, recueillir l'information pertinente, confronter les critères retenus et l'information recueillie et formuler les conclusions définitives. Par rapport à cette démarche, Bertrand Baschwitz (2010) souligne la possibilité d'adapter ces étapes au domaine de la recherche d'information, notamment lors de l'évaluation de l'information trouvée. La première étape, « déterminer le type de décision à prendre », correspond, lors de la recherche d'information, au choix des références ou des articles en fonction du besoin initial. Pour répondre à ce besoin, il s'avère important de choisir de bons outils de repérage et d'utiliser des stratégies de recherche efficaces. La deuxième étape, « énoncer clairement les critères de l'évaluation », se rapporte aux sources et contenus de l'information pour en vérifier la crédibilité, la pertinence, l'accessibilité et l'actualité. La troisième étape, « recueillir l'information pertinente » se ramène justement aux critères d'évaluation pour voir s'ils sont bien définis et pouvoir ainsi sélectionner efficacement l'information souhaitée. La quatrième étape, « confronter les critères retenus et l'information recueillie », permet de vérifier si les critères sont présents dans le choix d'une telle information afin de s'assurer de son exactitude. La cinquième étape consiste à « formuler les conclusions définitives », en intégrant l'ensemble des documents choisis dans la bibliographie et à les citer dans le travail écrit.

Juger est défini comme un « processus par lequel une personne se forge et émet une opinion » (De Ketele & Roegiers 2009, 47). En fait, d'après ces auteurs, l'évaluation se distingue du jugement par le fait qu'elle guide vers une prise de décision, alors que le jugement ne suppose pas qu'une décision soit prise. L'évaluation ne se réduit donc pas à un jugement. Il existe tout de même une suite d'opérations de jugement dans les diverses phases du processus

d'évaluation (objectif, critères et attentes). Lipman (2011), quant à lui, définit le concept du « jugement » comme étant une élaboration « des opinions, des estimations ou des conclusions, parmi lesquelles on peut inclure la résolution de problèmes, la prise de décision et l'étude de nouveaux concepts » (204). Pour cet auteur, le jugement n'est pas nécessairement un acte qui favorise la prise de décision, mais plutôt le résultat de la prise de décision. Cette affirmation rejoint donc l'idée de De Ketele & Roegiers (2009) décrite ci-dessus. Dans un autre ordre d'idée, le « jugement » est vu par Bertrand (2010) comme une capacité d'évaluer la fiabilité et la crédibilité de différentes sources d'information, en tenant compte des intérêts et des perspectives colorant les représentations par lesquelles la mauvaise information est corrigée.

Dans le contexte de la recherche d'information, les concepts d'évaluation et de jugement sont fréquemment utilisés, notamment lorsqu'il s'agit de l'évaluation et du jugement critique de l'information trouvée. En fait, on utilise l'expression « exercer son jugement critique » dans le cas du « jugement critique ». Elle est clairement définie par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) (Gouvernement du Québec 2007) dans *La compétence transversale 3 : Exercer son jugement critique*, qui illustre trois composantes essentielles qui caractérisent cette compétence. Premièrement, il s'agit de « construire son opinion » en cernant l'objet de la réflexion, en remontant aux faits et en les mettant en perspective, en explorant différentes options, en s'appuyant sur des repères et en adoptant une position. Deuxièmement, il faut « exprimer son opinion » en articulant et communiquant son point de vue, en étant attentif aux modalités et aux formulations qui traduisent le mieux sa pensée et en justifiant sa position. Troisièmement, il est primordial de « relativiser son opinion » en la comparant à celle des autres, en la reconsidérant, en évaluant la part de la raison et de l'affectivité, en reconnaissant ses préjugés et en reprenant la démarche au besoin.

Critères d'évaluation de l'information

Mittermeyer & Quirion (2003) ont réalisé une enquête auprès de 3 000 étudiants entrant au premier cycle dans des universités québécoises. L'objectif de cette étude visait à vérifier leur niveau de maîtrise des connaissances de base en recherche d'information afin de connaître leurs besoins et de leur offrir les services de soutien adéquats. Même si cette enquête date d'il y a plus de 10 ans, elle sert toujours de référence québécoise en matière de compétences informationnelles des étudiants universitaires. Notons que peu d'études antérieures ont été réalisées à ce sujet. Selon les auteurs (*Ibid.* 2003), après avoir trouvé des documents, il est important de vérifier la pertinence des sources par rapport aux attentes initiales ainsi que de s'assurer de leur validité et de leur fiabilité avant de les

utiliser. Les critères d'évaluation de l'information sont : la réputation, la crédibilité de l'auteur, la fiabilité des sources, la date de publication et l'exactitude de l'information. Passerieux et Verreault (2013) soulignent que la qualité de celles-ci détermine en grande partie le résultat du travail de rédaction.

L'évaluation est une démarche qui vise à vérifier, comparer et critiquer l'information de façon à en extraire celle qui correspond au contexte réel et aux attentes initiales. Il s'avère donc important d'évaluer l'information, d'une part, afin d'apprécier la crédibilité, l'accessibilité, la fraîcheur ou l'actualité par rapport à la recherche menée (Bertrand Baschwitz 2010), et d'autre part, afin de voir si elle est valable, fiable et pertinente par rapport aux besoins (Passerieux & Verreault 2013). Ces auteurs ont élaboré des critères d'évaluation de l'information que nous avons adaptés à la réalité et au contexte des études supérieures. Ces critères se basent sur quatre principaux éléments : la pertinence de l'information, la fiabilité des sources, la réputation de l'auteur et la qualité du contenu.

Pertinence de l'information

Le jugement de la pertinence des documents se fait en fonction du besoin d'information. Il existe des critères précis d'évaluation de la pertinence de l'information basés sur un ensemble d'indicateurs qui permettent d'établir les éléments à évaluer, notamment par rapport au niveau d'information, à l'adéquation, au support graphique et à la méthodologie indiquée (Archambault, Bégin, Bélizaire & Côté 2009).

Premièrement, lorsqu'il s'agit du niveau d'information dans le contexte de l'évaluation des sources, il est question généralement de l'auteur (un chercheur ou un journaliste), du type de publication (manuel scolaire, article de vulgarisation, article professionnel ou article scientifique), du type de méthodologie employée et du niveau d'expertise requis pour le comprendre. Par ailleurs, le niveau d'information est fondamental, dans le sens où tout travail scientifique réputé implique que l'information soit spécifique, précise et claire. Examiner le niveau d'information revient à examiner les principaux aspects du texte tels que la précision, la clarté et l'argumentation. D'après Pochet (2012), l'information précise ne laisse aucune place au doute, l'information claire permet une bonne compréhension du texte et le type d'argument doit être scientifique. Enfin, la spécificité de l'information permet de mieux comprendre et cerner l'objet d'étude. Salmi (2012) précise d'ailleurs que le manque de précision provient quelquefois de fautes de syntaxe et de vocabulaire. Selon lui, le manque de précision peut découler d'une incertitude dans le sujet abordé. Les erreurs de clarté les plus fréquentes sont d'abord liées à la définition des termes techniques et spécifiques, étant donné que les

termes employés « peuvent avoir un sens différent en français technique et courant » (328). Ensuite, elles peuvent être liées à l'utilisation des abréviations, car d'un domaine à l'autre, une même abréviation peut avoir des sens différents. Enfin, le dernier élément des erreurs de clarté est lié à l'emploi du jargon, qui est une langue spécialisée propre à un milieu ou à un domaine. Le manque de clarté arrive au moment où le lecteur comprend un mot ou une expression différemment ou ne comprend pas un mot comme l'auteur.

Deuxièmement, l'adéquation de l'information est en rapport avec le besoin initial. Le chercheur d'information peut la vérifier (à partir de ses propres attentes) si l'ensemble des documents trouvés correspond exactement à ce qu'il cherche, s'ils répondent à la question de départ et s'ils peuvent être introduits dans ses travaux.

Troisièmement, le support graphique présenté dans le texte est aussi important. D'après, Boubée (2007), celui-ci fait partie des matériaux non textuels dont le chercheur d'information peut tenir en compte dans l'évaluation d'un document. Par support graphique, Pochet (2012) entend tout type d'illustrations sous forme de tableau et de figure (graphique, dessin ou photographie) accompagné d'une légende. Celle-ci est utilisée pour soutenir la démonstration.

Enfin, la pertinence de l'information dans le volet « méthodologie » peut être relevée dans les techniques utilisées par l'auteur, ce qui permet de voir la façon dont il opérationnalise son objectif de recherche (Gauthier 2009). Le chercheur d'information évalue la pertinence de la méthodologie employée en fonction de son applicabilité à l'objet de sa propre recherche. Les procédures concrètes peuvent y être décrites : la préparation, l'organisation et la conduite de la recherche sur le terrain. Fortin (2010) décrit les différents éléments du contenu qui peuvent être considérés dans cette partie méthodologique : devis de recherche, définition du milieu, critères définissant le choix des participants, taille de l'échantillon, méthodes de collecte des données et description des procédures d'analyses.

Fiabilité des sources

L'évaluation des sources est l'un des éléments essentiels de la recherche documentaire pour déterminer et extraire la meilleure information. Pour ce faire, il s'avère important d'en connaître l'origine, notamment de voir si elle est hébergée par une institution reconnue (Archambault *et al.* 2009 ; Macedo-Rouet & Rouet 2008). Lorsqu'on parle de fiabilité des sources, il s'agit également de leur crédibilité (Mittermeyer & Quirion 2003). Par crédibilité, il faut comprendre qualité de l'information (Flanagin & Metzger 2007) par rapport aux attentes (Passerieux & Verreault 2013) et aussi par rapport à un ensemble de caractéristiques

d'un site (Wathen & Burkell 2002). Les auteurs soulignent que l'évaluation de la crédibilité peut se faire en deux temps. D'abord, les utilisateurs évaluent l'apparence du site Web, l'utilité à l'égard de leur intérêt et la structuration de l'information. Ensuite, ils évaluent l'expertise, la fiabilité, la pertinence, l'actualité, la clarté et le contenu même de l'information. Bref, selon Fogg (2003), l'existence physique de la source et l'apparence du site sont des aspects essentiels pour en juger la crédibilité.

Selon Passerieux & Verreault (2015), les critères d'évaluation des sources varient en fonction des documents, qu'ils soient en format papier ou numérique. Les documents imprimés semblent faciliter davantage l'établissement de critères d'évaluation que l'information contenue dans un site Web. D'une part, les documents imprimés, comme les monographies, ont été déjà évalués par un éditeur – un ouvrage publié par les presses universitaires répond déjà aux exigences requises, par exemple –, d'autre part, les documents imprimés, comme les articles de périodiques dans des revues spécialisées, sont généralement soumis à un comité de rédaction qui détermine le bien-fondé de ces articles ainsi que leur qualité avant qu'ils ne soient publiés. Quant à l'information provenant d'un site Web, elle demande de l'attention et de la vérification en ce qui a trait à l'adresse, au domaine et à la réputation. Les institutions reconnues sont facilement repérables par leur nom ou leur acronyme dans leur adresse URL, par exemple <http://www.usherbrooke.ca/> et <http://cegepshebrooke.qc.ca/>. En somme, dans le contexte des études supérieures, la rédaction d'un projet de recherche, d'un mémoire ou d'une thèse doit se baser sur des sources d'information appropriées pour un travail universitaire puisqu'elle dépend des références trouvées. D'après Mittermeyer & Quirion (2003), la vérification de la fiabilité des sources d'information utilisées est incontournable, surtout lorsqu'il s'agit d'un site Web. L'étude menée par Catalano (2013) montre que les doctorants sont plus susceptibles de consulter les sources scientifiques qui ont été mises à leur disposition en raison de la fiabilité et de la pertinence de l'information. Ils semblent conscients de la différence entre les sites Web et les bases de données spécialisées dans leur domaine, plus particulièrement dans le domaine de la scientificité de l'information (Naqvi 2012; Vezzosi 2009), ainsi que de la qualité de l'information provenant des sources Web comparativement aux bases de données scientifiques (Weare, Toms & Breeding 2011).

Réputation de l'auteur

La référence de l'auteur permet de juger de la qualité et de la fiabilité de l'information. En fait, les critères d'évaluation de la réputation de l'auteur peuvent se baser sur les éléments suivants : l'affiliation, l'expertise, la fréquence de citation et les renseignements biographiques (Archambault *et*

al. 2009; Bertrand Baschwitz 2010; Passerieux & Verreault 2015). Les indicateurs d'évaluation de l'affiliation de l'auteur sont en rapport avec son rattachement institutionnel, ses publications antérieures ainsi que sa formation et sa fonction. L'expertise de l'auteur sur le sujet est un indicateur important pour le chercheur d'information. Elle permet de voir si l'auteur est spécialiste dans le domaine en question, s'il est connu par ses pairs et s'il est fréquemment cité. Ses renseignements biographiques sont souvent repérables au verso du document ou peuvent être vérifiés s'il y a un lien donné.

Qualité du contenu

La littérature scientifique est le moyen de communication le plus commode et le plus utilisé entre les différents membres d'une même communauté scientifique (Devillard 1991). Elle a une structuration plus ou moins claire en fonction du type de l'écrit. Donc, il s'avère essentiel que le lecteur accorde une importance au contenu et à la présentation de la publication (Bertrand Baschwitz 2010) en fonction de ses attentes. En fait, évaluer la qualité du contenu de l'information dans la littérature scientifique revient à examiner l'objectivité de l'information, l'exactitude ainsi que l'actualité de celle-ci.

Premièrement, concernant l'objectivité de l'information, il importe de connaître le but de l'auteur afin d'apprécier la pertinence de l'information. Pochet (2012) mentionne que les objectifs de chaque document peuvent être différents selon sa nature, notamment un document de vulgarisation et un document pédagogique ou scolaire (visée didactique pour l'enseignement). Ainsi, connaître à qui s'adresse l'information permet de savoir si celle-ci est adéquate au contexte et au degré de connaissance (Archambault *et al.* 2009). Par ailleurs, en fonction du public cible, la validité reconnue de la publication et les exigences de l'éditeur sont différentes (Bertrand Baschwitz 2010).

Deuxièmement, par rapport à l'exactitude de l'information, il importe de vérifier si les données utilisées proviennent de rapports de recherches (données empiriques ou textes théoriques), si ces sources sont fiables (Archambault *et al.* 2009), si le texte présente des arguments et si les affirmations s'appuient sur des références. Dans le même ordre d'idées, Passerieux & Verreault (2015) ajoutent que certaines vérifications s'avèrent incontournables lorsque le chercheur d'information évalue l'exactitude de l'information : vérifier la bibliographie et les sources citées (si elles sont encore à jour), valider les données dans le document, s'assurer que les différents points de vue sont abordés et que les dernières découvertes sur le sujet sont présentées et vérifier si le texte est bien rédigé, car des erreurs peuvent nuire à la qualité du document.

Enfin, l'actualité de l'information peut être vérifiée par des indicateurs temporels, comme la date de publication, qui permet d'évaluer la fraîcheur d'un document. Dans le cas d'un site Web, la date de dernière mise à jour du document voire la date de création du site est importante pour le chercheur d'information. Il en va de même pour les hyperliens. Il est donc important de vérifier que ceux-ci soient toujours fonctionnels (Archambault *et al.* 2009). La date de publication est un excellent indicateur de la qualité de l'information (Pochet 2012; Pochet 2015), car elle peut être un critère nécessaire à prendre en compte dans les domaines scientifiques (Passerieux & Verreault 2015). Dans le cas des documents imprimés, les critères et indicateurs d'évaluation d'un livre, d'un article ou d'un rapport scientifique se rapportent à la nouveauté, à l'attractivité des idées, aux problèmes ainsi qu'aux résultats présents (Bertrand Baschwitz 2010). En outre, Passerieux et Verreault (2015) précisent que les rééditions sont importantes. Il faut donc choisir les dernières éditions revues et corrigées et privilégier l'information la plus à jour.

En guise de conclusion, l'évaluation de l'information se fait à l'aide de critères préalablement définis. Il convient dès lors d'observer l'exemple de « grille » d'évaluation proposée dans le tableau ci-après (cf. Tableau 1). Il est à noter que cette grille ne prétend être ni exhaustive ni valable pour tous les contextes, mais elle peut servir à déterminer les principaux critères, communs à toutes les ressources (base de données, documents imprimés : livres, articles, rapports scientifiques et Internet).

Méthodologie

Pour répondre à notre objectif, nous avons réalisé une enquête par questionnaire en ligne à l'aide du logiciel de sondage *SurveyMonkey* et une série d'entrevues semi-dirigées auprès d'étudiants de deuxième et troisième cycles en recherche en sciences de l'éducation dans quatre universités québécoises francophones (Université de Sherbrooke, Université de Montréal, Université Laval et Université du Québec à Montréal). Il est à noter que le N échantillon de la population de référence des quatre universités ciblées pour les programmes retenus était de 879 étudiants (au semestre d'automne 2013). Notre échantillon est constitué de 268 étudiants, ce qui équivaut à un taux de réponse de 30,4 %. Il s'agit d'un échantillon de convenance (ce sont des étudiants volontaires qui ont été recrutés à l'aide d'une lettre d'information expliquant les détails et les modalités de leur participation qui a été envoyée en même temps que le questionnaire d'enquête). Dans le cadre de notre étude, un échantillon de 30 % permettait de donner des résultats satisfaisants. Connaissant le paramètre de la population de référence, il était facile de calculer la taille minimale de l'échantillon en tenant compte d'une proportionnalité de 50 % permettant le contrôle de la marge d'erreur de 4,99 % (donc 5 %) avec un intervalle de confiance de 95 %, selon l'équation classique (ce qui s'avère représentatif) (Statistique Canada 2010):

$$n = \frac{t^2 \times p(1 - p)}{m^2}$$

TABEAU 1

Critères et indicateurs d'évaluation de l'information et de ses sources

Critères d'évaluation	Indicateurs d'évaluation	Exemples
Pertinence de l'information	- Niveau d'information - Adéquation - Support graphique - Méthodologie indiquée	- L'information est-elle générale ou spécifique? - L'information répond-elle adéquatement à mon besoin d'information? - Y a-t-il des graphiques ou des images venant appuyer le contenu? - Présente-t-on des indications quant aux démarches de collecte et d'analyse de données?
Fiabilité des sources	- Spécialisation et réputation de l'éditeur - Hébergement	- Est-ce que l'éditeur est spécialisé dans ce domaine? - Est-ce que le site en question est hébergé par un organisme ou une institution reconnu(e)?
Réputation de l'auteur	- Réputation - Affiliation - Expertise - Fréquence de citation - Renseignements biographiques	- L'auteur est-il réputé? - À quelle institution est-il rattaché (Institut; université; etc.)? - Est-il spécialiste dans le domaine en question? - Est-il cité souvent? Si oui, dans quel genre de publications? - Retrouve-t-on de l'information sur ses travaux?
Qualité du contenu	- Objectivité de l'information - Exactitude de l'information - Actualité de l'information	- Quelle est l'intention de l'auteur? L'information est-elle diffusée à la communauté scientifique? - Les données utilisées sont-elles tirées d'enquêtes ou de rapports d'enquêtes? Ces sources sont-elles fiables? - L'information est-elle mise à jour? Des rééditions? Sur Internet, la date de création est-elle indiquée? Les hyperliens sont-ils fonctionnels?

Inspiré de Archambault, Bégin, Bélizaire & Côté, 2009; Boeglin, 2005; Bertrand Baschwitz, 2010; Passerieux & Verreault, 2013.

Le questionnaire est composé d'items quantifiables comme variables ordinales et nominales. Ces variables peuvent être mises en relation afin de voir si certaines des catégories sont associées de façon plus ou moins systématique, permettant chaque fois de préciser le portrait des caractéristiques qui sont particulières à un profil initial ou à l'évolution d'un profil chez une catégorie distincte de sujet. Il est à noter que dans la partie « Critères d'évaluation de l'information », certaines questions sont inspirées d'Archambault et *al.* (2009), Bertrand Baschwitz (2010) et Passerieux et Verreault (2013). La tâche demandée aux répondants est de donner leur opinion, dans un format de réponse de type Likert à cinq niveaux (toujours, souvent, de temps en temps, rarement et jamais), par rapport à chacun des énoncés portant sur les critères d'évaluation de l'information. La somme de ces énoncés peut être considérée comme reflétant un construit théorique. Les données d'enquête par questionnaire ont été exportées directement sur format SPSS. Ce sont les données brutes que nous avons enregistrées afin d'effectuer des analyses de manière méthodique avec le logiciel SPSS. Compte tenu de la nature des variables que nous avons, soit les variables nominales et ordinales, ces données qualitatives (catégorielles) sont analysées selon des modèles statistiques essentiellement descriptifs. D'une part, elles sont traitées à l'aide du calcul des fréquences et des pourcentages liés aux catégories des divers items. Ce calcul a pour objectif de documenter des nombres et des pourcentages de chaque énoncé et de mettre en valeur l'ensemble des données brutes issues de l'enquête.

Une section se trouvant à la fin du questionnaire nous a servi à convier les répondants à participer à une entrevue téléphonique d'une durée d'environ 45 à 60 minutes. L'échantillon d'entrevues est donc un sous-échantillon dérivé de l'échantillon d'enquête conformément à la démarche méthodologique développée par Larose, Bédard, Grenon et Bourque (2009). Sa représentativité par rapport au premier échantillon est, elle aussi, déterminée *post hoc*. Pour ce faire, nous avons demandé aux répondants de remplir le talon d'attestation de consentement et d'indiquer s'ils acceptaient de participer aux entrevues téléphoniques en fournissant, à cet effet, un numéro de téléphone et des dates et heures de disponibilité pour être joints. Finalement, nous avons réalisé des entrevues avec 54 étudiants participants. Ces entrevues ont été enregistrées sur support numérique et font l'objet de transcription pour créer une base de données saisissable par le logiciel statistique textuel *Le Sphinx Lexica*. Nous avons utilisé ce logiciel afin d'effectuer l'analyse factorielle des correspondances (AFC) sur les mots et les segments répétés des discours.

Précisons que le guide d'entrevue semi-dirigée se focalise sur des questions ouvertes. Celles-ci permettent l'expression des sentiments ou des opinions des répondants. Elles ne limitent pas l'étendue possible des réponses et elles

peuvent finalement, par les réponses fournies, apporter des idées, des suggestions ou des pistes d'études auxquelles nous n'avions pas pensé (Lamoureux 1992). Ce guide d'entrevue est composé de six thèmes, répartis en 17 questions, qui ont pour but de comprendre les opinions des étudiants aux cycles supérieurs par rapport à la notion de besoin d'information; aux pratiques de recherche d'information; aux critères d'évaluation de l'information; à l'utilisation de la documentation scientifique; aux liens entre les compétences informationnelles et la démarche scientifique; et à la formation aux compétences informationnelles. Dans le présent article, il s'agit de la question 3, *Comment pouvez-vous juger que l'information trouvée soit pertinente ou non pertinente par rapport à votre sujet de recherche?*, et la question 9, *Selon vous, en quoi cet exercice du jugement critique est-il important dans la démarche de recherche scientifique?*

Résultats

Dans cette partie, nous présenterons les critères d'évaluation de l'information suivant quatre éléments, soit la pertinence de l'information, la fiabilité des sources, la réputation de l'auteur et la qualité du contenu.

Pertinence de l'information

Le but de cette partie est de comprendre les opinions des répondants par rapport aux critères d'évaluation de l'information. Premièrement, nous constatons que plus des deux tiers d'entre eux indiquent que lorsqu'ils évaluent la pertinence de l'information, ils tiennent « toujours » compte du niveau d'information spécifique (67,9 %) et de l'adéquation de l'information par rapport à leur besoin (70,6 %). Deuxièmement, 42,2 % d'entre eux font « souvent » attention à la méthodologie : la présentation de la démarche de recueil et de traitement de données. Enfin, environ le tiers (32,3 %) affirme avoir pris en considération « de temps en temps » ou « rarement » le support graphique. Ce dernier n'a « jamais » été observé par 17 % des répondants (cf. Tableau 2).

Fiabilité des sources

Pour ce qui est de l'évaluation de la fiabilité des sources, plus de la moitié des répondants (50,4 %) tendent à dire qu'ils regardent « toujours » la spécialisation de l'éditeur (s'il est spécialisé dans un domaine et si les ouvrages sont destinés à une clientèle universitaire). Une bonne proportion de 41,9 % tient « souvent » compte de l'hébergement (si celui-ci appartient à une institution ou à un organisme reconnu). Toutefois, dans une faible proportion, les répondants ont choisi les modalités « rarement » et « jamais » à l'égard de ces deux énoncés (entre 1,3 % et 6 %) (cf. Tableau 3).

TABLEAU 2

Opinions des répondants par rapport aux critères d'évaluation de la pertinence de l'information

Pertinence de l'information	Toujours (%)	Souvent (%)	De temps en temps (%)	Rarement (%)	Jamais (%)
Niveau d'information (spécifique)	67,9	28,3	2,1	1,3	0,4
Adéquation de l'information	70,6	27,7	0,8	0,0	0,9
Support graphique	3,0	15,3	32,3	32,3	17,0
Méthodologie	36,3	42,2	16,8	3,0	1,7

TABLEAU 3

Opinions des répondants par rapport aux critères d'évaluation de la fiabilité des sources

Fiabilité des sources	Toujours (%)	Souvent (%)	De temps en temps (%)	Rarement (%)	Jamais (%)
Spécialisation de l'éditeur (spécialisé dans un domaine, ouvrages destinés à une clientèle universitaire)	50,4	35,9	8,6	3,9	1,3
Hébergement (appartenance à un organisme reconnu)	36,3	41,9	13,3	6,0	2,6

TABLEAU 4

Opinions des répondants par rapport aux critères d'évaluation de la réputation de l'auteur

Réputation de l'auteur	Toujours (%)	Souvent (%)	De temps en temps (%)	Rarement (%)	Jamais (%)
Affiliation (institution rattachée: institut/université)	32,9	39,3	15,4	9,8	2,6
Expertise (expertise sur le sujet, spécialiste dans le domaine)	52,8	37,9	6,8	1,7	0,9
Fréquence de la citation (fréquemment cité dans la littérature)	23,1	37,6	20,5	15,0	3,9
Renseignements bibliographiques (information sur ses travaux)	18,8	39,3	25,2	13,3	3,4

Évaluation de la réputation de l'auteur

Par rapport aux quatre énoncés portant sur l'évaluation de la réputation de l'auteur, plus d'une moitié (52,8 %) prennent « toujours » en compte l'expertise. Dans une proportion similaire, soit 39,3 %, les répondants ont choisi la modalité « souvent » pour les énoncés « Affiliation » et « Renseignements biographiques » et 37,6 % pour l'énoncé « Fréquence de citation ». Enfin, le profil de partition de l'échantillon est varié en ce qui concerne les modalités « rarement » et « jamais » (entre 0,9 % et 15 %) (cf. Tableau 4).

Qualité du contenu

On retrouve ensuite trois énoncés portant sur les critères d'évaluation de l'information, plus précisément par rapport à la qualité du contenu : l'objectivité de l'information (diffusion à la communauté scientifique), l'exactitude de l'information (articles scientifiques, données d'enquête) et l'actualité de l'information (mise à jour, réédition). Selon les résultats obtenus, plus de la moitié des répondants (57,3 %) affirment qu'ils prennent « toujours » en compte l'objectivité

de l'information et deux tiers d'entre eux (67,4 %) prêtent attention à l'exactitude de l'information. Par contre, 45,3 % tendent à observer l'actualité de l'information. Dans une proportion d'au moins 30 % de l'ensemble de l'échantillon, ils ont tendance à déterminer la modalité « souvent » quant à ces trois énoncés et 10 % pour la modalité « de temps en temps ». Finalement, le taux de réponse le plus bas a été enregistré pour les modalités « rarement » et « jamais » (entre 0,4 % et 4,2 %) (cf. Tableau 5).

Discussion

Nous ferons la synthèse des résultats tout en abordant la discussion de ces derniers selon les points de vue des étudiants aux cycles supérieurs par rapport aux critères d'évaluation de l'information et à l'importance de l'exercice du jugement critique de la documentation scientifique. Il est à rappeler que les résultats obtenus à l'aide du questionnaire permettent de comprendre leur façon d'évaluer l'information en fonction de chacun des items, notamment au regard de la pertinence de l'information, de la fiabilité des sources,

TABLEAU 5

Opinions des répondants par rapport à la qualité du contenu

Qualité du contenu	Toujours (%)	Souvent (%)	De temps en temps (%)	Rarement (%)	Jamais (%)
Objectivité de l'information (diffusion à la communauté scientifique)	57,3	34,2	6,0	1,7	0,9
Exactitude de l'information (articles scientifiques, données d'enquête)	67,4	28,4	3,0	0,9	0,4
Actualité de l'information (mise à jour, réédition)	45,3	37,7	11,4	4,2	1,4

de la réputation de l'auteur et de la qualité du contenu. Quant aux résultats qui proviennent des entrevues avec des questions ouvertes, ils nous aident à obtenir des renseignements supplémentaires et des réponses plus complètes suivant leurs critères d'évaluation de l'information. En fait, les éléments relevés lors des entrevues s'articulent avec les données du sondage, car ceux-ci assurent la complémentarité d'objet, pour répondre de manière optimale à notre objectif de départ. Comme le soulignent Teddlie & Tashakkori (2010), les méthodes mixtes abordent la méthode quantitative et la méthode qualitative non pas sous l'angle de leurs différences, mais sous l'angle des complémentarités qu'elles peuvent apporter à la recherche.

Critères d'évaluation de l'information

L'évaluation de l'information concerne tant la source que le contenu. En ce qui concerne la source de l'information, les critères d'évaluation varient selon qu'elle est dans un site Web, des bases de données ou des monographies (Bertrand Baschwitz 2010). L'examen de toutes ces ressources s'avère incontournable dans le contexte des études supérieures, les étudiants devant choisir une bonne source en raison de l'augmentation exponentielle de la quantité d'information. Pour le contenu de l'information, cela réfère à l'examen du corps de texte et de chacune des sections pour comprendre l'ensemble d'une étude. Cet examen leur permet de voir si l'information publiée correspond à leurs attentes et s'inscrit bien dans leurs champs d'intérêt. Dans les deux cas, un questionnement est posé autour de la crédibilité, la pertinence et l'accessibilité. Cependant, il importe de préciser que les critères d'évaluation de l'information se distinguent des critères de sélection des références par le fait que ces derniers se font en fonction de la « forme », notamment par rapport à l'accès ou à la disponibilité (résumé, contenu du texte ou intégralité de l'article), à la date de publication, à la qualité ou à la langue de publication ainsi qu'à l'identité des auteurs (Macedo-Roue *et al.* 2012). Malgré tout, le mode de sélection des références peut différer d'un individu à l'autre. Cette variabilité peut être liée à des représentations mentales ou aux différentes capacités de styles cognitifs entre chaque individu ou encore varier selon les connaissances antérieures (Rouet & Tricot

1995; 1998), alors que l'évaluation de l'information se fait telle quelle en fonction de son contenu. Selon Saracevic (2007a; 2007b), la notion de pertinence est incontournable lorsqu'il s'agit d'une activité de recherche d'information. Afin de juger de la pertinence d'un document, il faut tenir compte en même temps de l'ensemble des critères et indicateurs d'évaluation. Donc, selon l'auteur, la pertinence n'est pas un lien isolé entre un document et une requête. Elle est définie selon l'effet du contexte et de la situation de recherche. Barry & Schamber (1998) déterminent 10 principaux critères d'évaluation de la pertinence de l'information :

- Le degré d'approfondissement, la spécificité de l'information
- Sa justesse, sa validité
- Sa clarté
- Son niveau d'actualité
- Son caractère tangible (voir si l'information comporte des données concrètes)
- La qualité des sources
- L'accessibilité
- La disponibilité de l'information ou de la source d'information
- La vérification (si l'information peut être retrouvée par plusieurs sources)
- L'efficacité

Fortin (2010) souligne d'autres éléments à examiner, notamment sur la pertinence du problème, la valeur théorique et empirique, la relation avec la méthode, la validité des résultats ainsi que l'exactitude des conclusions. Nos résultats révèlent que l'ensemble des étudiants ont affirmé qu'évaluer la qualité du contenu est important, plus particulièrement quant à la croissance des publications de la documentation scientifique à l'ère du développement des technologies de l'information. Les indicateurs tels que la pertinence de l'information, la fiabilité des sources, la réputation de l'auteur et la qualité du contenu sont des critères principaux pour évaluer une telle information. Nous allons donc décrire les opinions exprimées selon chacun des quatre éléments.

Premièrement, lorsque les étudiants évaluent la pertinence de l'information dans un article scientifique, la plupart d'entre eux (67,9 %) tiennent « toujours » compte du « niveau d'information spécifique » et de l'« adéquation de l'information » (70,6 %), c'est-à-dire qu'ils examinent si l'information est spécifique à leurs champs d'intérêt et si elle répond adéquatement ou non à leur besoin initial. Cependant, nous constatons qu'environ la moitié d'entre eux déclarent porter « souvent » leur attention sur la « méthodologie » décrite par l'auteur de l'article. Alors que le « support graphique », pour appuyer le contenu, est « de temps en temps » ou « rarement » observé. Nous pouvons établir un lien entre les points de vue de nos répondants et les écrits de Bertrand Baschwitz (2010), qui souligne l'importance de la pertinence de l'information dans le milieu scientifique, notamment à l'université, l'information diffusée devant répondre aux normes de scientificité. Ainsi, il s'avère essentiel de porter attention aux informations composant un article recensé tout en considérant le niveau de l'information, l'adéquation par rapport au besoin, le support graphique ainsi que la méthodologie.

Deuxièmement, les questions qui se posent sur la fiabilité des sources sont de deux ordres. Elles concernent la « spécialisation de l'éditeur » et l'« hébergement ». Les données recueillies ont permis de constater que la moitié des étudiants interrogés (50,4 %) ont affirmé que lorsqu'ils évaluent la fiabilité des sources, ils tiennent « toujours » compte de la « spécialisation de l'éditeur » en se demandant si l'éditeur est spécialisé dans le domaine et si les ouvrages publiés sont destinés à une clientèle universitaire. En outre, 41,9 % des étudiants portent « souvent » attention à l'« hébergement ». Ils regardent notamment si le site Web en question est hébergé par un organisme reconnu ou une institution réputée. En effet, selon eux, les informations provenant des sites universitaires et les documents incluant les coordonnées de l'auteur, de l'éditeur ou de la maison de publication leur paraissent déjà fiables comme document de type scientifique. Selon Bertrand Baschwitz (2010), ces indicateurs d'évaluation sont fort pertinents pour guider les étudiants dans leur choix de références.

Troisièmement, en ce qui a trait à l'évaluation de la réputation de l'auteur, environ un tiers des répondants (32,9 %) déclare avoir « toujours » tenu compte de l'« affiliation » de celui-ci, soit son institution d'attache. Plus d'une moitié d'entre eux (52,8 %) prend en compte l'« expertise », à savoir si l'auteur est spécialiste du sujet en question. Un peu moins d'un quart des étudiants (23,1 %) porte attention à la « fréquence de citation » et très peu (18,8 %) font attention aux « renseignements biographiques ». Or, nous constatons que ces deux derniers indicateurs sont aussi fondamentaux dans le contexte de l'évaluation de la réputation de l'auteur, car ils permettent de savoir si l'auteur de l'article est connu dans son domaine et que ses références sont pertinentes et

essentielles pour développer et appuyer les travaux du même domaine. En fait, ce que les étudiants comptent le plus dans leurs critères d'évaluation de la réputation de l'auteur, c'est l'expertise, puisque cet indicateur aide fortement à juger de la qualité de l'information.

Quatrièmement, pour évaluer la qualité du contenu, nos résultats font ressortir que plus de la moitié des étudiants (57,3 %) affirment avoir « toujours » pris en compte l'« objectivité de l'information », autrement dit, ils se questionnent quant à l'intention de l'auteur et au but de l'information, à savoir si celle-ci est diffusée à la communauté scientifique. Plus des deux tiers d'entre eux (67,4 %) sont « toujours » attentifs à l'« exactitude de l'information », à savoir s'il s'agit d'un article scientifique ou de données d'enquête. Seulement 45,3 % des étudiants interrogés portent attention à l'« actualité de l'information » en observant si celle-ci est mise à jour ou est rééditée. Pourtant, dans le contexte de recherche aux cycles supérieurs, la nouveauté de l'information est importante dans le sens où celle-ci permet à l'étudiant d'approfondir sa réflexion avec d'autres documents récents (Bertrand Baschwitz 2010), d'accroître l'état actuel de ses connaissances et d'enrichir la problématisation de recherche.

Au bout du compte, nous pouvons récapituler que les indicateurs d'évaluation de l'information utilisés par nos répondants sont similaires à ceux décrits par Mittermeyer & Quirion (2003). Bien qu'il s'agisse dans ce cas d'une recherche auprès des étudiants du premier cycle dans les universités québécoises, les critères d'évaluation de l'information en tant que tels reposent sur la réputation et la crédibilité de l'auteur, la fiabilité des sources, la date de publication et l'exactitude de l'information. Selon nos données, nous pouvons ajouter à ces critères : l'objectivité de l'information pour la qualité du contenu ou encore le niveau d'information spécifique (la présence de données empiriques) ainsi que la méthodologie pour la pertinence de l'information. Ces critères devraient donc être au centre des préoccupations des étudiants.

Importance de l'exercice du jugement critique concernant la documentation scientifique

Deux éléments clés caractérisent l'importance de l'exercice du jugement critique par rapport à la documentation scientifique : son importance proprement dite et son lien étroit avec la rédaction des travaux.

En premier lieu, les étudiants interrogés ont affirmé que l'exercice du jugement critique est important, voire primordial, dans leur contexte, notamment, au programme de maîtrise ou de doctorat en recherche. Cet exercice est important dans le sens où il leur permet d'obtenir des

informations pertinentes, fiables et crédibles pour rédiger leur mémoire ou leur thèse. Le jugement critique concerne tant la source d'information que le contenu de l'article. D'une part, le jugement au regard de la fiabilité et de la nature, scientifique ou non, de la source d'information est incontournable étant donné que la libre circulation de l'information à l'ère numérique leur demande d'être prudents quant à sa fiabilité. D'autre part, la critique du contenu de l'article sur chacune des sections (de la problématique à la discussion des résultats) permet de valider la qualité de l'information trouvée. Dans un autre ordre d'idées, les étudiants interrogés soulignent que le fait de porter le regard critique sur le contenu d'un article contribue tout à la fois à faire avancer la science et à développer leur pensée autonome. Grâce à cet exercice, ils peuvent alors relever les avantages, les lacunes ou les faiblesses de la recherche. Selon eux, un tel jugement critique permet de maîtriser les éléments essentiels, de mettre ensemble des fondements, de faire dégager des concepts de base ou encore de proposer de nouveaux modèles conceptuels. Le fait d'exercer leur jugement critique permet d'avoir, entre autres, un certain recul par rapport aux documents recensés. En effet, d'après Salmi (2012), cet exercice a pour but principal de juger la qualité de l'information diffusée auprès de la communauté universitaire. Le cas échéant, le chercheur ne lit que ce qui est utile pour faire évoluer sa pratique.

Il ressort aussi de nos résultats que l'exercice du jugement critique au regard de la documentation est la base de toute recherche scientifique, étant donné qu'il faut la situer et discuter son utilisation dans un contexte épistémologique plus large de production des savoirs et des connaissances, et par la suite dans le milieu de recherche. Il s'agit d'ailleurs des finalités institutionnelles du deuxième et du troisième cycle et donc d'une posture qu'il faut adapter en tant que chercheur. Il importe que l'étudiant soit en mesure de se poser des questions quant aux choix des informations avant de bâtir son mémoire ou sa thèse. Dans cette optique, l'exercice du jugement critique est crucial, selon les étudiants, puisqu'il reflète à la fois leur capacité de s'appropriier les écrits scientifiques et de se lancer dans la rédaction. Il reflète aussi la qualité de leur raisonnement ou de leur réflexion par rapport à la question de la scientificité en recherche. Comme l'ont souligné Golde (2007) et Kamler et Thomson (2006), la capacité de juger de la qualité de l'information, de saisir le sens et de la synthétiser est un indicateur de compétence chez l'étudiant en recherche. Pour ce faire, d'après Salmi (2012), il s'avère important d'avoir en tête les critères les plus importants afin de juger de la pertinence et de la qualité d'une documentation, entre autres, à l'aide d'une grille de lecture critique permettant de retrouver facilement les éléments de réponses aux questions initiales. En fin de compte, pour parvenir à exercer un bon jugement, il est important d'avoir une approche critique

pour pouvoir compléter ce qui n'a pas été fait ou ce qui n'a pas été dit. Sans vision critique, on ne fait que répéter des conclusions de recherche, risquant ainsi d'avaliser des conclusions erronées ou des usages méthodologiques douteux.

En second lieu, nos participants ont indiqué qu'il existe un lien étroit entre cet exercice du jugement critique et la rédaction de leurs travaux. Ils ont souligné l'importance d'une approche critique qui aide à sélectionner les éléments pertinents et à vérifier l'originalité d'un article. Ils identifient les éléments clés construisant le contenu de l'article d'une partie à l'autre et retiennent l'essentiel pour leurs travaux tout en observant les points forts, les points faibles et les lacunes de l'étude de manière à éviter de les reproduire dans leur propre projet. Tous ces éléments sont fondamentaux à la rédaction scientifique qui exige non seulement une bonne réflexion, mais concomitamment une bonne organisation et un bon esprit de synthèse.

Conclusion

En guise de conclusion, dans le contexte des études supérieures où la qualité de l'information retenue par les étudiants dépend de leurs compétences informationnelles, il s'avère essentiel qu'ils maîtrisent bien ces compétences tout en portant leur regard critique relativement à la croissance exponentielle de l'information (Durbin & Charles 2009). Dans le cadre de notre étude, nous constatons que les étudiants ont utilisé divers critères pour évaluer la pertinence et la qualité de l'information. Leurs critères consistent à sélectionner le document pertinent pour les travaux et à rejeter ceux qui sont jugés non pertinents. Cependant, pour évaluer un tel article, ils ont recours à des critères logiques liés à la scientificité qui se rapportent à la qualité, à la pertinence, à la fiabilité, à la crédibilité des informations ainsi qu'à leur source. Bien que les étudiants aient décrit les éléments clés (pertinence, qualité, clarté, fiabilité) servant de critères d'évaluation de l'information, nous constatons toutefois des lacunes relativement à certaines méthodes « autodidactes » de jugement critique qui se basent sur leurs intuitions personnelles, car selon leurs discours, ils ont « souvent » rencontré des difficultés ou des obstacles au cours de cet exercice. D'une part, parce que certains méconnaissent les « vrais » critères d'évaluation de l'information, et d'autre part, parce qu'ils ne sont pas « suffisamment » formés à développer la capacité de jugement critique au regard de la littérature scientifique. Cette affirmation rejoint celle de Diné (2008) qui souligne que les étudiants sont capables d'exprimer divers critères de jugement en fonction du contexte de leur recherche. Cependant, la maîtrise de l'évaluation n'est pas tout à fait acquise et ils ont donc besoin d'être orientés pour apprendre à traiter les documents. Les études antérieures

de Green (2009) et de Maxwell (2006) montrent que certaines universités ont développé un guide de méthodologie de recherche en éducation pour leur clientèle afin d'accompagner dans le processus du jugement critique,

alors que d'autres n'offrent pas cet outil, ce qui semble donc lacunaire pour préparer ou aider l'étudiant à mieux comprendre de tels critères de base pour juger de la pertinence de la documentation scientifique.

SOURCES CONSULTÉES

- Archambault, Caroline, Diane Bégin, Daphné Bélizaire & Jean-Yves Côté. 2009. Comment évaluer la pertinence de l'information et les sources d'information. *BiblioGuide* 17: 1-2. Bibliothèque Myriam & J.-Robert Ouimet, HEC Montréal.
- Barry, Carol & Linda Schamber. 1998. Users' criteria for relevance evaluation: A cross-situational comparison. *Information Processing & Management* 34 (2): 219-236.
- Bertrand Baschwitz, Maria Antonia. 2010. *Comment me documenter?* Bruxelles: De Boeck.
- Bertrand, Louise. 2010. *Renouveler l'université: pour un rapport au savoir adapté au XXI^e siècle*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Boubée, Nicole. 2007. Des pratiques documentaires ordinaires: analyse de l'activité de recherche d'information des élèves du secondaire. Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication. Université de Toulouse Le Mirail.
- Castellanos, Maria del Mar, Véronique Delarue & Florie Delacroix-Tessereau. 2012. *La recherche d'information et le travail documentaire*. Paris: Nathan.
- Catalano, Amy. 2013. Patterns of graduate students' information seeking behavior: a meta-synthesis of the literature. *Journal of Documentation* 69 (2): 243-274.
- Coulon, Alain. 2005. *Le métier d'étudiant. L'entrée dans la vie universitaire*. Paris: Économica-Anthropos.
- De Ketele, Jean-Marie, Maurice Chastrette, Danièle Cros, Pierre Mettelin & Jacques Thomas. 2007. *Guide du formateur* (3^e éd.). Bruxelles: De Boeck Université (1^{re} éd. 1988).
- De Ketele, Jean-Marie & Xavier Roegiers. 2009. *Méthodologie du recueil d'information. Fondements des méthodes d'observations, de questionnaires, d'interviews et d'études de documents* (4^e éd.). Bruxelles: De Boeck (1^{re} éd. 1996).
- Devillard, Joëlle. 1991. La communication scientifique entre spécialistes: Le cas de six revues de référence anglo-américaines en science économique. Thèse de doctorat en Sciences de l'information. Université de Toulouse I-Le Mirail.
- Durbin Charles G, Jr MD FAARC. 2009. How to read a scientific research paper. *Respiratory Care* 54 (10): 1366-1371.
- Flanagin, Andrew & Miriam Metzger. 2007. Digital Media and Youth: Unparalleled Opportunity and Unprecedented Responsibility. In: *The John and T. Catherine (dir.), MacArthur Foundation Series on Digital Media and Learning* 5: 5-27.
- Fortin, Marie-Fabienne. 2010. *Fondements et étapes du processus de recherche: méthodes quantitatives et qualitatives* (2^e éd.). Montréal: Chenelière Éducation (1^{re} éd. 2006).
- Gauthier, Benoît. 2009. *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (5^e éd.). Québec: Presses de l'Université du Québec (1^{re} éd. 1984).
- Golde, Chris. 2007. Signature pedagogies in doctoral education: Are they adaptable for the preparation of education researchers? *Educational Researcher* 36 (6): 344-351.
- Gouvernement du Québec. 2007. *Programme de formation de l'école secondaire. Enseignement secondaire, deuxième cycle*. Québec: ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Green, Rosemary. 2010. Information Illiteracy: Examining our Assumptions. *Journal of Academic Librarianship* 36 (4): 313-319.
- Green, Rosemary. 2009. American and Australian doctoral literature reviewing practices and pedagogies (Unpublished doctoral dissertation). Deakin University, Melbourne, Australia.
- Green, Rosemary & Peter Macauley. 2007. Doctoral Students' Engagement with Information: An American-Australian Perspective. *Libraries and the Academy* 7 (3): 317-332.
- Kamler, Barbara & Pat Thomson. 2006. *Helping doctoral students write: Pedagogies for supervision*. London: Routledge.
- Lamoureux, Andrée. 1992. *Une démarche scientifique en sciences humaines: méthodologie*. Montréal: Éditions Études Vivantes.
- Larose, François, Johanne Bédard, Vincent Grenon & Jimmy Bourque. 2009. Analyse des pratiques enseignantes et la construction d'un référentiel de compétences: Perspectives et contraintes méthodologiques. *Nouveaux cahiers De La Recherche En Éducation* 12 (1): 65-82.
- Lipman, Matthew. 2011. *À l'école de la pensée: Enseigner une pensée holistique* (3^e éd.). Bruxelles: De Boeck (1^{re} éd. 1995).
- Macedo-Rouet, M., Rouet, J.-F., Ros, C. & Vibert, N. 2012. How do scientists select articles in the PubMed database? An empirical study of criteria and strategies. *Revue Européenne de Psychologie Appliquée/European Review of Applied Psychology* 62 (2): 63-72.
- Maxwell, Joseph. 2006. Literature reviews of, and for, educational research: A commentary on boote and beile's "scholars before researchers". *Educational Researcher* 35 (9): 28-31.
- Mittermeyer, Diane & Diane Quirion. 2003. *Étude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1^{er} cycle dans les universités québécoises*. Montréal: CREPUQ.
- Naqvi, Tanveer-Haider. 2012. Use of electronic databases by postgraduate students and research scholars at GBPUAT library, india. *Library Philosophy and Practice* 1: 1-10.
- Passerieux, Catherine & Lucie Verreault. 2013. Choisir les sources à consulter: sources primaires, secondaires et tertiaires. Service des bibliothèques de l'UQAM. <www.bibl.ulaval.ca/infosphere/sciences/choisirdocuprim.html> (consulté le 2 août 2013).
- Passerieux, Catherine & Lucie Verreault. 2015. Évaluer et citer ses sources. InfoSphère: Sciences humaines et sciences sociales. Service des bibliothèques de l'UQAM. <www.bibl.ulaval.ca/infosphere/sciences_humaines/tutoriel7.html> (consulté le 29 avril 2015).
- Pochet, Bernard. 2012. *Lire et écrire la littérature scientifique*. Presses agronomiques de Gembloux.
- Rouet, Jean-François & André Tricot. 1995. Recherche d'informations dans les systèmes hypertextes: des représentations de la tâche à un modèle de l'activité cognitive. *Sciences et Techniques éducatives* 2 (3): 307-331.

- Rouet, Jean-François & André Tricot. 1998. Chercher de l'information dans un hypertexte: vers un modèle des processus cognitifs. In J.-F. Rouet et A. Tricot (dir.), *Les hypermédias, approches cognitives et ergonomiques*. Paris: Hermès, Collection hypertextes et hypermédias, 54-74.
- Salmi, L. Rachid. 2012. *Lecture critique et rédaction médicale scientifique. Comment lire, rédiger et publier une étude clinique ou épidémiologique (3^e éd.)*. Paris: Elsevier (1^{re} éd. 1998).
- Saracevic, Tefko. 2007a. Relevance: A review of the literature and a framework for thinking on the notion in information science. Part II: nature and manifestations of relevance. *Journal of the American Society for Information Science and Technology* 58 (3): 1915-1933.
- Saracevic, Tefko. 2007b. Relevance: A review of the literature and a framework for thinking on the notion in information science. Part III: behavior and effects of relevance. *Journal of the American Society for Information Science and Technology* 58 (13): 2126 -2144.
- Statistique Canada. 2010. *Méthodes et pratiques d'enquête*. Ottawa: Statistique Canada.
- Teddlie, Charles & Abbas Tashakkori. 2010. Overview of contemporary issues in mixed methods research. In A. Tashakkori et C. Teddlie (dir.) *Sage Handbook of mixed methods in social et behavioral research*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications, 1-41 (2e éd.).
- Vezzosi, Monica. 2009. Doctoral students' information behaviour: an exploratory, study at the University of Parma (Italy). *New Library World* 110 (1/2): 65-80.
- Wathen, C. Nadine. & Jacquelyn Burkell. 2002. Believe it or not: factors influencing credibility on the Web. *Journal of the American Society for Information Science and Technology* 53:134-144.
- Weare, William H., Sue Toms & Marshall Breeding. 2011. Moving forward: The next-gen catalog and the new discovery tools. *Library Media Connection* 30 (3): 54-57.

22. Par rapport à chacun des énoncés portant sur des critères d'évaluation de l'information, veuillez sélectionner la case correspondant à votre situation.

Lorsque j'évalue la pertinence de l'information, je tiens compte :

	Toujours	Souvent	De temps en temps	Rarement	Jamais
a) du niveau d'information (spécifique)	☐	☐	☐	☐	☐
b) de l'adéquation (adéquation de l'information par rapport à mon besoin)	☐	☐	☐	☐	☐
c) du support graphique (contenu illustré par des graphiques/images)	☐	☐	☐	☐	☐
d) de la méthodologie (présentation de la démarche de recueil et de traitement de données)	☐	☐	☐	☐	☐

23. Par rapport à chacun des énoncés portant sur des critères d'évaluation de l'information, veuillez sélectionner la case correspondant à votre situation.

Lorsque j'évalue la fiabilité des sources, je tiens compte :

	Toujours	Souvent	De temps en temps	Rarement	Jamais
f) de la spécialisation de l'éditeur (spécialisé dans un domaine, ouvrages destinés à une clientèle universitaire)	☐	☐	☐	☐	☐
g) de l'hébergement (appartenance à un organisme ou une institution reconnue)	☐	☐	☐	☐	☐

24. Par rapport à chacun des énoncés portant sur des critères d'évaluation de l'information, veuillez sélectionner la case correspondant à votre situation.

Lorsque j'évalue la réputation de l'auteur, je tiens compte :

	Toujours	Souvent	De temps en temps	Rarement	Jamais
h) de l'affiliation (institution rattachée : institut, université, etc.)	☐	☐	☐	☐	☐
i) de l'expertise (expertise sur le sujet, spécialiste dans le domaine)	☐	☐	☐	☐	☐
j) de la fréquence de citation (fréquemment cité dans la littérature)	☐	☐	☐	☐	☐
k) des renseignements biographiques (information sur ses travaux)	☐	☐	☐	☐	☐

25. Par rapport à chacun des énoncés portant sur des critères d'évaluation de l'information, veuillez sélectionner la case correspondant à votre situation.

Lorsque j'évalue la qualité du contenu, je tiens compte :

	Toujours	Souvent	De temps en temps	Rarement	Jamais
l) de l'objectivité de l'information (diffusion à la communauté scientifique)	☐	☐	☐	☐	☐
m) de l'exactitude de l'information (articles scientifiques, données d'enquête)	☐	☐	☐	☐	☐
n) de l'actualité de l'information (mise à jour, réédition)	☐	☐	☐	☐	☐

Edgardo CIVALLERO (Argentine) est titulaire d'un diplôme en bibliothéconomie et sciences de l'information de l'Université nationale de Córdoba (Argentine, 2004), où il a également étudié l'histoire. Il se spécialise dans les services de bibliothèque destinés aux peuples autochtones et aux groupes minoritaires, la tradition orale, les sons en voie de disparition (langues et musique), l'accès ouvert et la classification des connaissances. Il est également chercheur et s'intéresse tout particulièrement aux questions liées aux bibliothèques et à leur rapport avec la décolonisation, la décroissance et la durabilité, ainsi qu'à la bibliothéconomie d'un point de vue critique, social et progressif, et à l'histoire du livre hors du contexte européen.

Antonin Benoît DIOUF (Sénégal) est conservateur des bibliothèques et possède près de trente ans d'expérience professionnelle dans les bibliothèques académiques et spécialisées. Au Sénégal, il démontre également son engagement professionnel au sein du comité de gestion du Consortium des bibliothèques de l'enseignement supérieur du Sénégal (COBESS) et de l'association sénégalaise des bibliothécaires, archivistes et documentalistes (ASBAD). À l'échelle internationale, il est coordonnateur de l'information du comité permanent de la section Maîtrise de l'information de l'IFLA, membre du conseil d'administration de l'Association des bibliothèques et institutions d'information en Afrique (AfLIA) représentant la région Afrique de l'Ouest francophone. Auteur de plusieurs communications en lien avec le secteur des bibliothèques et de la documentation, il occupe actuellement le poste de directeur de la bibliothèque de l'Institut africain de développement économique et de planification des Nations Unies (IDEP) à Dakar où s'entreprend un vaste projet de numérisation de la production documentaire émanant de l'Afrique pré et post-indépendante.

Pascale GUERTIN (Canada) détient un baccalauréat en études littéraires à l'UQAM. Son amour de la lecture et des livres l'a tout naturellement fait bifurquer vers le monde des bibliothèques avec d'abord un court passage du côté de l'archivistique. Elle s'intéresse particulièrement aux nouvelles avancées et tendances en bibliothèques et présente un vif intérêt pour les technologies et le développement durable. Elle est également d'avis qu'il nous faut des bibliothèques inspirantes, novatrices et vivantes, capables de se renouveler et de reconquérir leur public.

Valérie POIRIER-ROUILLARD (Canada) détient un baccalauréat en études littéraires de l'UQAM où elle a aussi suivi le certificat en archivistique. Elle a terminé sa maîtrise en Sciences de l'information – profil bibliothéconomie – à l'hiver 2017. En tant qu'étudiante, elle a travaillé dans les services d'archives de l'UQAM et de l'UdeM. Depuis quelques mois, elle occupe un poste à la bibliothèque du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, où elle développe et anime les formations documentaires et fait de la référence. Elle est aussi impliquée dans le comité sur l'environnement du Cégep, par l'entremise duquel elle peut poser graduellement des actions écoresponsables à la bibliothèque.

Réjean SAVARD (Canada) détient un doctorat en bibliothéconomie de l'Université de Toronto et une maîtrise en bibliothéconomie de l'Université de Montréal. Il est associé à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal depuis de nombreuses années en tant que professeur et chercheur. Il est l'auteur de plusieurs communications scientifiques et professionnelles, tant sur le plan national que sur le plan international. Très impliqué dans les milieux professionnels (Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA), Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ), Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)), il a été vice-président du conseil d'administration de la Grande Bibliothèque du Québec à sa création. Enfin, il est le président fondateur de l'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes (AIFBD).

Sereywathna SOUNG (Canada) est docteure en éducation (Ph. D.) de l'Université de Sherbrooke (2016). Ses recherches portent notamment sur les compétences informationnelles des étudiants aux cycles supérieurs (recherche d'information, évaluation de l'information, utilisation de l'information) et sur l'écriture scientifique et les compétences rédactionnelles des étudiants universitaires. L'auteure est également experte en didactique du français langue étrangère (FLE) et en formation continue des enseignants de français langue étrangère.

INFONUAGIQUE



001

002

003

004

004.1

004.2

004.3

004.5

Disponible à 004.6782

La Classification décimale Dewey^{MD} : toujours à jour, pertinente et indispensable.

De nouveaux concepts apparaissent constamment – comme *le régime à base d'aliments crus*, *l'infonuagique*, *la psychologie positive* et *l'hameçonnage* – et les éditeurs de la Classification décimale Dewey^{MD} demeurent à l'affût. Ils s'assurent que les révisions reflètent les besoins actuels des bibliothèques et de leurs usagers.

WebDewey[®] en français

Obtenez en ligne l'index complet de la 23^e édition de la Classification décimale Dewey (CDD23), des indices construits supplémentaires et la possibilité d'ajouter aux indices de classification vos propres notes ajustées aux pratiques de votre institution.

La WebDewey[®] est un outil de classification à valeur ajoutée. Elle permet une navigation plus rapide, mais aussi, grâce à ses fonctionnalités automatisées, d'éliminer certaines tâches répétitives et ainsi d'améliorer l'efficacité au travail.

Abonnez-vous !

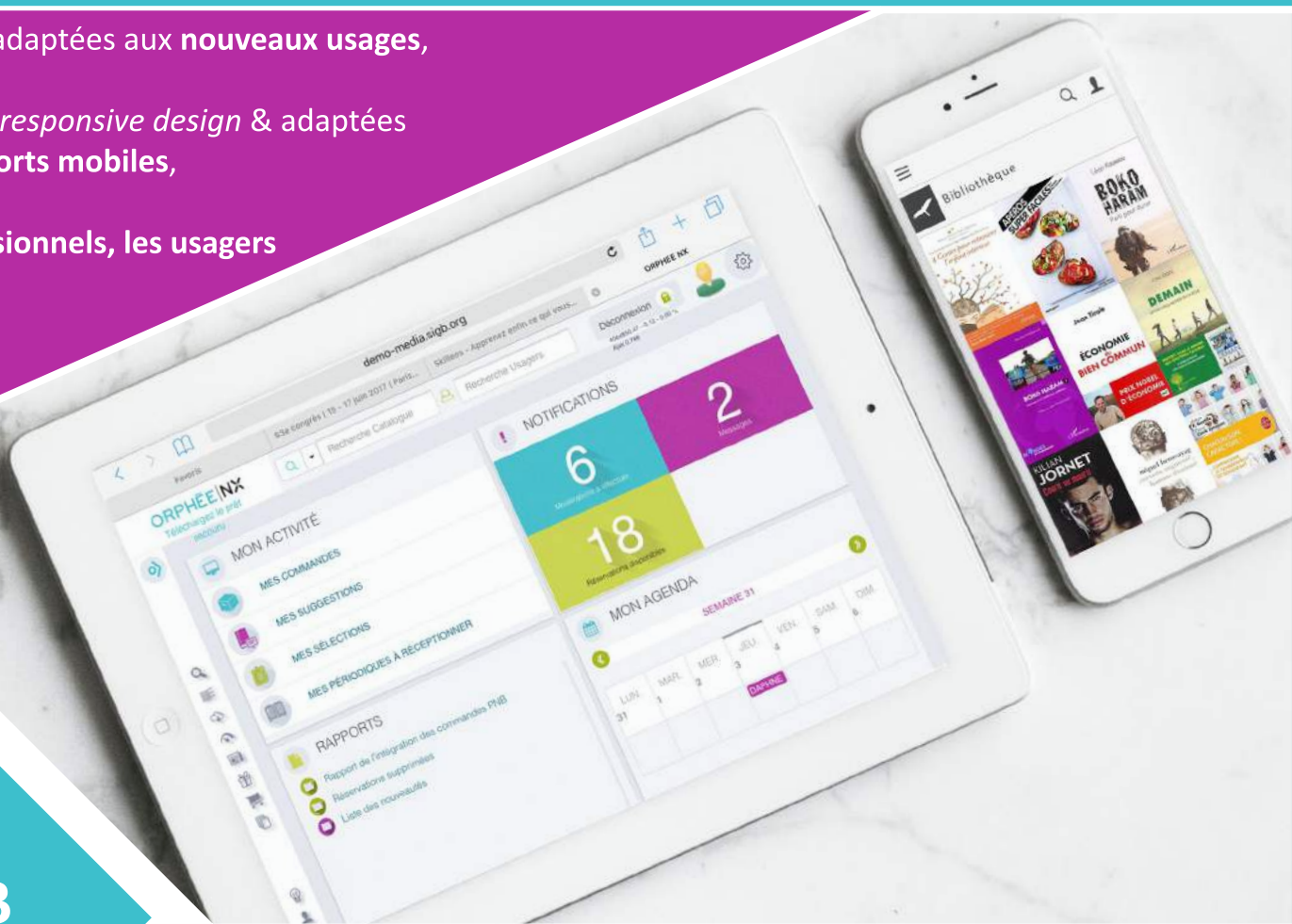
Pour informations : communiquez avec Sylvie Langlois
514 281-5012 | info@asted.org | www.asted.org

ORPHÉE | solution informatique pour bibliothèques

est désormais **disponible au Québec !**

Plus de 3000 bibliothèques en France | Conforme aux normes informatiques Nord-Américaines |
Spécialiste des réseaux et des catalogues collectifs depuis 25 ans

- ✦ Des interfaces adaptées aux **nouveaux usages**,
- ✦ Ergonomiques, *responsive design* & adaptées
à **tous les supports mobiles**,
- ✦ Pour les **professionnels**, les **usagers**
et les **citoyens**.



SIGB
ORPHÉE|NX

Portails
documentaires & numériques

**Bibliothèque
numérique**

**Application
mobile**

Automates

Wi-Fi

ORPHÉE|NX

“ Venez **découvrir** cette solution vous
offrant de **nouvelles fonctionnalités**
sur notre stand lors du **C.P.I.**
les **12 et 13 octobre 2017**. ”

C3rb Informatique
orphee@c3rb.fr | www.c3rb.fr